

34.376

Nouvelle série

N° 92

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**Année 1985**  
◆



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1985

FAITS ACADEMIQUES

M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu président . . . . .	5
M. Robert Debant est élu vice-président . . . . .	5
Lettre de remerciements de M. Marc Chausse élu membre résidant . . . . .	6
Lettres de remerciements de M. le docteur Henri Pré- neron et de MM. Robert Doria, Claude Marzeau, Jean-Marc Roger et Clément Martin, élus corres- pondants . . . . .	6
La médaille d'argent de l'Académie est décernée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Gard . . . . .	6
Choix de la communication qui sera lue au cours de la séance publique annuelle . . . . .	6
Prochaines publications . . . . .	6
La romanité de la Ville de Nîmes . . . . .	6
Installation du président et du vice-président . . . . .	14
Obsèques de M. Paul Blanc, trésorier . . . . .	22
La séance publique annuelle . . . . .	25
Projet d'apposer une plaque commémorative sur l'Hô- tel Davé . . . . .	37
Projet d'installation d'un dispositif d'alarme . . . . .	37

La romanité de la Ville de Nîmes .....	38
Travaux retenus pour être publiés dans le volume de <i>Mémoires</i> de 1984 . . . . .	38
Remise de la médaille de l'Académie à la Caisse Ré- gionale de Crédit Agricole .....	39
Vœu concernant la sauvegarde de la romanité de la Ville de Nîmes .....	45
M. le président René Panet est nommé commissaire aux comptes . . . . .	48
Livre offert par Mlle Arlette Augé, correspondante ..	48
Report de la présentation des comptes et du projet de budget . . . . .	55
La rue Adrien Jeanjean : lettre de remerciements à M. le Maire de Nîmes .....	69
Approbation des comptes de 1984 et du projet de bud- get pour 1985 .....	70
M. le docteur Jean Lauret représente l'Académie à la conférence départementale sur l'environnement ..	73
Notification de la vacance du fauteuil de membre rési- dant du regretté Paul Blanc .....	73
Notre demande de restauration des vitraux des églises de Nîmes . . . . .	73
Séance exceptionnelle en l'honneur de Mme Frédéri- que Hébrard . . . . .	77
Il est décidé de procéder au remplacement du regretté Paul Blanc . . . . .	85
Présentation de la candidature de M. le docteur René Simon au fauteuil du regretté Paul Blanc .....	91

Présentation de candidatures au titre de correspondant	92
Une rue Lucien Coutaud : demande à la Municipalité ..	92
Les lettres de Mistral à Dono Andriano .....	92
Réception de M. Marc Chausse en qualité de membre résidant . . . . .	96
M. le docteur René Simon est élu membre résidant ..	115
Mme Marguerit-Missongé, M. Robert Bérard, M. Christian Lacour et M. Rainer Riemenschneider sont élus correspondants . . . . .	115
Lettre de remerciements de M. Jean de Balincourt ..	115
Les lettres de Mistral à Dono Andriano et les lettres de Dono Andriano à Mistral .....	115
Décès du docteur Jean Paradis, membre résidant, ancien président . . . . .	127
Décès de M. Hubert Noé, correspondant .....	132
Le succès de notre plaquette : <i>La célébration du Tricentenaire de l'Académie de Nîmes (1682-1982)</i> , Nîmes, Bené, 1985 . . . . .	133
Lettre de M. Henry Heller, professeur d'Histoire à l'Université de Manitoba . . . . .	133
Remerciements de Mme Simone Marguerit-Missongé, de MM. Rainer Riemenschneider, Christian Lacour et Robert Bérard, élus correspondants .....	133
La rue Lucien Coutaud .....	134
M. le professeur Constantin Vago, membre non résidant, promu commandeur dans l'Ordre national du Mérite . . . . .	134

M. le docteur Jalatte, correspondant, nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite .....	134
Réception de M. le docteur Lucien Simon en qualité de membre résidant . . . . .	142
Notification de la vacance du fauteuil du docteur Jean Paradis . . . . .	164
Le titre de <i>Librairie de l'Académie</i> est accordé à la librairie Lacour . . . . .	168

#### COMMUNICATIONS

M. Félix Villeneuve : <i>Sociétés animales et humaines</i> ..	7
Mlle Marie-Françoise Griffeuille : <i>Le vitrail à Nîmes au XIX<sup>e</sup> siècle</i> . . . . .	19
Mlle Roselyne Jéolas : <i>Les enceintes de Saint-Gilles depuis le XI<sup>e</sup> siècle</i> .....	28
M. Jean-Charles Lheureux : <i>Marc Bernard, critique littéraire et la littérature prolétarienne</i> .....	44
M. le professeur Elio Moselé : <i>Jean-François Séguier et Scipion Maffei, deux hommes de culture à une époque de transition</i> . . . . .	48
M. le pasteur René Château, compte rendu de : Jean-Marc Daumas, <i>Marsillargues en Languedoc fief de Guillaume de Nogaret, petite Genève</i> .....	56
M. le docteur Edouard Drouot : <i>Adrien Jeanjean, pionnier de la Préhistoire</i> .....	59
M. Jean Roger : <i>Rencontres et dialogues franco-allemands de 1919 à 1933</i> .....	70

M. le professeur René Bosc : <i>Deux protagonistes de l'inoculation variolique au XVIII<sup>e</sup> siècle : J. Razoux et P. Baux, médecins nîmois</i> .....	74
Mme Christiane Lassalle-Guichard : <i>Aux origines des musées de Nîmes : le musée Marie-Thérèse</i> .....	85
M. Alain Girard : <i>Une acquisition récente du musée de Pont-Saint-Esprit : « Le mystère de la chute des anges » de Raymond Boterie</i> .....	92
M. Henri Dubled : <i>Quelques points d'histoire religieuse de la France de 1560 à 1593</i> .....	115
M. le docteur Jean Lauret : <i>Cinquante ans de vie nîmoise au XVII<sup>e</sup> (1635-1685)</i> .....	136
M. André Nadal : <i>Le Nîmois Jean Fabre, « l'honnête criminel »</i> . .....	140
M. Clément Martin : <i>A la découverte de la garrigue</i> ..	158
M. Pierre Ollier de Marichard : <i>Les réserves naturelles des Gorges de l'Ardèche</i> .....	165
M. Robert Doria : <i>Roger Bastide, sociologue</i> .....	169
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, <i>Hernani</i> .....	170

#### HOMMAGES

Claude Cotti, <i>La porte et l'au-delà, poèmes cosmiques</i> , Paris, 1984 . .....	6
Elio Moselé, <i>Voyageurs français à Vérone</i> , Genève, 1984 . . . . .	48

Elio Moselé, <i>Séguier et Maffei, documenti raccolti in occasione del secondo centenario della morte de Séguier</i> , Verona, 1984 . . . . .	48
Henri Berger et Frédéric Maurel, <i>L'agriculture et l'économie du Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours</i> , Montpellier, 1980 . . . . .	56
J.-C. Bessac, <i>Traces et épures gravés dans l'ancienne cathédrale Saint-Just de Narbonne</i> , Colloque de glyptographie de Cambrai, 1984 . . . . .	56
J.-C. Bessac, <i>Une galerie souterraine médiévale à Montpezat</i> , Centre d'Archéologie médiévale de Montpellier, t. II, Montpellier, 1984 . . . . .	56
Simone Marguerit-Missongé, <i>Saint Augustin contre le manichéisme</i> , Mémoire de maîtrise, Montp., 1984 ..	70
Robert Amiet, <i>Généalogie de la famille Rojat</i> , 5 tableaux dactylographiés, Le Grau-du-Roi, 1973 . . . . .	73
Jean-François Dieudonné de Maucombe, <i>Histoire abrégée de la ville de Nîmes</i> , réimpression de l'édition de 1767, Lacour, Nîmes, 1985 . . . . .	73
Jacques Cartier, <i>marin, explorateur</i> , Chronique d'Histoire maritime, Paris, 1984 . . . . .	73
Commission française d'Histoire mar., <i>Annuaire 1983</i> .	73
Marcel Decremps, <i>Discours de réception</i> , Nîmes, 1984.	73
André Nadal, <i>Le nombre d'or en mathématique et esthétique</i> , Nîmes, 1985 . . . . .	73
<i>L'édit de Nantes est révoqué</i> , Réforme, 1985 . . . . .	73
<i>Quelques jugements sur les écrits de Joachim Durand</i> , Nîmes, 1985 . . . . .	73
Duc de Castries, <i>Julie de Lespinasse</i> , Paris, 1985 . . . . .	73

Olivier Pelon, <i>Recherches sur Malia en Crète</i> , 1978 ..	73
J. Groffier et A. Germain, <i>La révocation de l'édit de Nantes à Nîmes et dans le Gard</i> , Nîmes, 1985 .....	85
Jean Groffier, <i>Mesures et nombres sacrés</i> , Nîmes, 1985	85
Louis Bayle, <i>Bekitt, L'Astrado</i> , 1985 .....	85
José-de-Vallabrègues, <i>Au gré des souvenirs</i> , Nîmes, 1981 ; <i>Aux portes de l'enfer</i> , 1982 ; <i>Au pays de Vincent</i> , 1983 ; <i>Farandole provençale</i> , 1984 .....	92
X..., <i>Histoire de Beaucaire</i> , Nîmes, 1985 .....	92
Alain Girard, <i>Les bâtiments de l'œuvre hospitalière du Saint-Esprit à Pont-Saint-Esprit</i> , ex. Provence historique, fascicule 138, 1984 .....	115
Christian Lacour, <i>Table abrégée des matières des Mémoires de l'Académie de Nîmes de 1864 à 1983</i> , 1985	115
André Guillaume, <i>Etude sur le site de la Maison Carrée et la colonnade de l'ancien théâtre de Nîmes</i> , 1985	115
Pierre Dubois, <i>Les missions des Capucins provençaux en milieu protestant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Cévennes et le Bas-Languedoc</i> , 1984 .....	134
Rose Vincent, <i>Le soleil et la roue</i> , Paris, Le Seuil, 1985	134
<i>Le protestantisme français en France</i> , ex. Revue du XVIII <sup>e</sup> siècle, n° 17, P.U.F., 1985 .....	134
Bernard Chevalier et Robert Sauzet, <i>Les Réformes, enracinement socio-culturel</i> , XXV <sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, juillet 1982 ..	134
Georges Martin, <i>Nîmes dans la littérature</i> , Nîmes, 1972	135
Béatrice Privati, <i>La nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)</i> , Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1983 .	135

Dominique Varry, <i>Une seigneurie du pays belfortain, la paroisse de Phaffans au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , Montbéliard, 1985 . . . . .	135
Jacques Larmat, <i>Comment choisir une diététique</i> , Paris, Belin, 1985 . . . . .	135
Roger Gaillard, <i>Documents relatifs à l'hôtel Séguier</i> , manuscrit, 1985 . . . . .	135
Jean-Pierre Nègre, <i>Un exemple d'exploitation de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , dactylographie, 1985 . . . . .	135
Jean-Pierre Nègre, <i>Montagnac en Cévennes: un troupeau transhumant de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , dactylographie, 1984 . . . . .	135
Jean-Pierre Nègre, <i>Il y a 120 ans, un domaine de la garrigue nimoise, Vaqueirolles, 1861-1882</i> , dactylographie, 1984 . . . . .	135
Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne. Acquisitions, Narbonne, 1985 . . . . .	135
Jacques Larmat, <i>L'intelligence est-elle héréditaire</i> , ex. N.E.R., Raison présente 76 . . . . .	135
Docteur Lucien Simon, <i>Les Juifs à Nîmes et dans le Gard durant la deuxième guerre mondiale</i> , Nîmes, Lacour, 1985 . . . . .	135
Aimé Bonifas, <i>Détenu 20801 dans les bagnes nazis</i> , Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, Paris, 1985 . . . . .	135
Charles de Belleval, <i>Notice sur Montpellier</i> , réimpression, Nîmes, Lacour, 1985 . . . . .	165

34.376

Nouvelle série

N° 92

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**1<sup>o</sup> Trimestre 1985**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1985



BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1985

*Président d'honneur*: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire  
de la République du département du Gard.

*Président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Vice-président* : M. Robert Debant.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-  
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au  
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit  
être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes  
(tél. 66 29 45 33).

FAITS ACADEMIQUES

M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu président ....	5
M. Robert Debant est élu vice-président ..... ..	5
Lettre de remerciements de M. Marc Chausse élu membre résidant . . . . .	6
Lettres de remerciements de M. le docteur Henri Pré- neron et de MM. Robert Doria, Claude Marzeau, Jean-Marc Roger et Clément Martin, élus corres- pondants . . . . .	6
La médaille d'argent de l'Académie est décernée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Gard ....	6
Choix de la communication qui sera lue au cours de la séance publique annuelle . . . . .	6
Prochaines publications . . . . .	6
La romanité de la Ville de Nîmes . . . . .	6
Installation du président et du vice-président . . . . .	14
Obsèques de M. Paul Blanc, trésorier . . . . .	22
La séance publique annuelle . . . . .	25
Projet d'apposer une plaque commémorative sur l'Hô- tel Davé . . . . .	37
Projet d'installation d'un dispositif d'alarme . . . . .	37
La romanité de la Ville de Nîmes . . . . .	38
Travaux retenus pour être publiés dans le volume de <i>Mémoires</i> de 1984 . . . . .	38
Remise de la médaille de l'Académie à la Caisse Ré- gionale de Crédit Agricole . . . . .	39
Vœu concernant la sauvegarde de la romanité de la Ville de Nîmes . . . . .	45
M. le président René Panet est nommé commissaire aux comptes . . . . .	48
Livre offert par Mlle Arlette Augé, correspondante ..	48
Report de la présentation des comptes et du projet de budget . . . . .	55

### COMMUNICATIONS

M. Félix Villeneuve : <i>Sociétés animales et humaines ..</i>	7
Mlle Marie-Françoise Griffeuille : <i>Le vitrail à Nîmes au XIX<sup>e</sup> siècle . . . . .</i>	19
Mlle Roselyne Jéolas : <i>Les enceintes de Saint-Gilles depuis le XI<sup>e</sup> siècle . . . . .</i>	28
M. Jean-Charles Lheureux : <i>Marc Bernard, critique littéraire et la littérature prolétarienne . . . . .</i>	44
M. le professeur Elio Moselé : <i>Jean-François Séguier et Scipion Maffei, deux hommes de culture à une époque de transition . . . . .</i>	48
M. le pasteur René Château, compte rendu de : Jean- Marc Daumas, <i>Marsillargues en Languedoc, fief de Guillaume de Nogaret, petite Genève . . . . .</i>	56
M. le docteur Edouard Drouot : <i>Adrien Jeanjean, pionnier de la Préhistoire . . . . .</i>	59

### HOMMAGES

Claude Cotti, <i>La porte et l'au-delà, poèmes cosmiques, Paris, 1984 . . . . .</i>	6
Elio Moselé, <i>Voyageurs français à Vérone, Genève, 1984 . . . . .</i>	48
Elio Moselé, <i>Séguier et Maffei, documenti raccolti in occasione del secondo centenario della morte de Séguier, Verona, 1984 . . . . .</i>	48
Henri Berger et Frédéric Maurel, <i>L'agriculture et l'économie du Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, Montpellier, 1980 . . . . .</i>	56
J.-C. Bessac, <i>Traces et épures gravés dans l'ancienne cathédrale Saint-Just de Narbonne, Colloque de glyptographie de Cambrai, 1984 . . . . .</i>	56
J.-C. Bessac, <i>Une galerie souterraine médiévale à Montpezat, Centre d'Archéologie médiévale de Montpellier, t. II, Montpellier, 1984 . . . . .</i>	56

*SEANCE DU 11 JANVIER 1985*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Daniel-J. Valade, M. Joseph Massota, M. Henri Dubled, M. Roger Gaillard, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Paul Blanc, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président pour l'année 1985. Sur avis favorable de la Commission des anciens présidents, M. le bâtonnier Marcel

Fontaine est élu président et M. Robert Debant, vice-président.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. Marc Chausse, architecte, élu membre résidant en remplacement de M. Pierre Abauzit.

Ont également remercié de leur élection en qualité de correspondants : M. le docteur Henri Préneron, M. Gaston Sapède, M. Robert Doria, M. Claude Marzeau, M. Jean-Marc Roger et M. Clément Martin.

Livre reçu en hommage :

Claude Cotti, *La porte et l'au-delà*, poèmes cosmiques, Paris, 1984.

La Compagnie décide de décerner la médaille d'argent de l'Académie à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Gard en témoignage de reconnaissance pour l'action culturelle qu'elle poursuit depuis plusieurs années au moyen d'expositions et de publications sur Nîmes, le Gard, son histoire et sa personnalité culturelle. Cette médaille sera remise au cours de la séance du 22 février au président du Conseil d'administration de la Caisse, M. Jacques Delassus, par ailleurs correspondant de l'Académie.

Sur avis de la Commission des anciens présidents il est décidé que la communication qui aura les honneurs de la lecture au cours de la séance publique annuelle du 3 février sera celle de M. Claude Escholier intitulée : *Le billet de cent francs, Delacroix ou la Liberté*.

Après s'être entretenue de ses prochaines publications : *L'album du Tricentenaire* et *Le catalogue de la collection Henri Bauquier*, et avoir discuté de la sauvegarde de la façade et de la colonnade de l'ancien théâtre municipal et de la protection du site de la Maison carrée, l'Académie écoute une communication de M. Félix Villeneuve : *Sociétés animales et humaines*, dont voici le résumé :

A la suite de recherches de plus en plus poussées et de découvertes récentes, les Sciences de la Vie et les Sciences de l'Homme n'appartiennent plus à deux mondes séparés ; la Biologie en nous éclairant sur notre véritable nature matérielle montre que notre place dans le monde vivant n'est pas dépourvue de signification éthique.

Pourquoi la vie en société chez les animaux et chez l'homme ?

Le biologiste Grasset a écrit : « *La formation de sociétés rend possible l'émergence de phénomènes biologiques imprévisibles et originaux ; elle fait en quelque sorte franchir un échelon de l'évolution la plaçant dans des conditions nouvelles.* »

La biologie et la sociologie n'apparaissent donc plus maintenant comme étrangères l'une à l'autre mais la vie sociale se présente comme l'un des phénomènes dont l'étude appartient aussi au domaine de la biologie.

Les sociétés d'insectes sont beaucoup plus anciennes que les sociétés humaines puisqu'elles remontent peut-être à plus de 80 millions d'années alors que les nôtres n'ont guère plus de 1 à 2 millions d'années d'existence. Aussi ces sociétés d'insectes ont-elles été soumises longtemps aux forces de la sélection naturelle qui leur a permis d'évoluer et d'aller plus loin dans le sens de la perfection. C'est pourquoi tous les membres de ces sociétés obéissent à un ordre rigoureux et à une discipline stricte servant la collectivité avec une abnégation totale.

Citons d'abord une société d'insectes bien connue : celle des abeilles ; ce sont des insectes supérieurs à métamorphoses complètes, c'est-à-dire présentant entre le stade larvaire et le stade adulte comme une seconde naissance, une période dite « nymphale » d'immobilité avec refonte et restructuration de tous les organes.

Ce qui frappe le plus dans la ruche c'est l'existence de différences anatomiques marquées entre les individus tou-

jours très nombreux qui forment la société ; on dit qu'il s'agit de *castes* d'individus morphologiquement différents et assurant des fonctions différentes.

La ruche pouvant compter plus de 50.000 individus on trouve parmi eux d'abord des *individus reproducteurs* en nombre très limité puisqu'il n'y a qu'une seule femelle dont l'unique activité consiste à pondre des œufs ; cette femelle appelée *la reine* est fécondée par un seul mâle, tous les autres mâles considérés comme des bouches inutiles étant éliminés, la société ne les tolérant pas en permanences.

Fécondée au cours du « vol nuptial » « la reine » garde pour toute sa vie, dans un organe réservoir appelé spermathèque, une provision de spermatozoïdes qui serviront à féconder tous les œufs au cours de la ponte.

A côté des quelques individus reproducteurs chargés de la perpétuation de l'espèce les autres sont des individus neutres ou *abeilles stériles* ; ils sont de différents types d'après leurs formes et leurs fonctions sociales ; ce sont les *ouvrières* qui possèdent des organes spéciaux facilitant la récolte du pollen et du nectar et aussi des glandes productrices de cire pour la construction des rayons ; elles ont été rendues stériles par une carence alimentaire. Au contraire la larve destinée à devenir la reine est élevée dans un grand alvéole avec de la gelée royale ; cette nourriture très riche en vitamine E de reproduction favorise la longévité de la reine et surtout le développement et le fonctionnement des organes reproducteurs ; les ouvrières ne se nourrissant que de miel et de pollen, nourriture plus carencée, demeurent stériles.

Ces ouvrières dans la ruche accomplissent différents travaux, elles sont d'abord nettoyeuses, puis nourricières ensuite elles construisent les alvéoles et enfin deviennent définitivement butineuses.

D'après les travaux de Von Frisch les abeilles disposeraient d'un langage dansé qui atteindrait un degré de per-

fection seulement dépassé par le langage humain. Une abeille pourrait au retour du butinage faire savoir à ses compagnes qu'il y a du nectar dans telle fleur, dans telle direction et à telle distance.

Finalement ce qu'on appelle habituellement « l'esprit de la ruche » est en fait un ensemble de réflexes inscrits dans le système nerveux de façon innée et dont l'infaillible succession en chaîne détermine un comportement adapté à un but et que l'insecte ne maîtrise nullement.

D'autres sociétés d'insectes présentent des organisations perfectionnées et efficaces, c'est le cas des *termites*, des *fourmis* et des *guêpes*, par exemple.

Nous dirons donc que les sociétés supérieures d'insectes réalisent un maximum de complexité chez les espèces les plus évoluées. Ce sont des sociétés permanentes comprenant plusieurs milliers d'individus, réalisant des constructions complexes et se livrant à des activités collectives bien coordonnées réalisant ainsi un des plus extraordinaires phénomènes sociaux dont on ignore presque totalement l'histoire évolutive.

Alors que les insectes sociaux diffèrent entre eux par l'existence de castes, les hommes en dehors des différences de races, se séparent dans la société par une appartenance à une classe, séparation qui reste purement culturelle et dépendant de l'éducation.

Il y a dans toute société humaine une *classe dirigeante* qui joue un rôle important dans tous les domaines : politique, administratif, économique, littéraire, scientifique, etc.; une *classe rurale* disposant de l'économie agricole, une *classe ouvrière* travaillant pour obtenir un salaire et une *classe moyenne* faite de groupes variés.

Quelque soit l'avenir des classes dans les sociétés humaines, de tous les êtres vivants sociaux l'homme est celui qui est le plus modifié par la société, non pas dans son anatomie comme chez les insectes sociaux, mais dans sa phy-

siologie et son comportement. Il ne peut vivre qu'en tant qu'être social et il ne serait pas devenu ce qu'il est si ses pouvoirs n'avaient pas été multipliés par la société.

Mais comment douter que l'Humanité vouée à la surconsommation des uns, à la surpopulation et à la famine des autres, découpée en classes et en nations que tout oppose, n'entre aujourd'hui dans une phase de plafonnement que nul conflit ne pourra résoudre de façon durable.

Ce fut le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui fut bouleversant de découvertes dans le domaine de la vie. En moins de trente ans Charles Darwin, Louis Pasteur, Grégor Mendel pour ne citer que les plus prestigieux, ouvraient les voies de la Biologie moderne.

Charles Darwin était issu d'une famille de grands bourgeois anglais, il sera philosophiquement et politiquement libéral mais profondément pénétré par l'esprit de sa classe et très respectueux des valeurs traditionnelles qui ont fait la grandeur de l'Empire britannique. Il rentre d'un voyage autour du monde le 2 octobre 1836 ; dès son retour il s'isole, travaille sans arrêt et peu à peu son schéma sur l'évolution se précise. En 1858 il se met à la rédaction de son livre, *L'origine des espèces*, qui paraît le 24 novembre 1859.

Darwin pense que les organismes subissent des variations spontanées et si ces variations procurent des avantages l'organisme nouveau s'imposera ; lorsque ces variations sont défavorables au contraire il disparaîtra.

Si les êtres vivants se multiplient à une vitesse trop grande pour les ressources alimentaires dont dispose l'espèce, il en résulte, entre les individus, une lutte pour la vie qui laisse seulement survivre et multiplier les plus aptes, ceux qu'une petite variation ou particularité favorisent, tandis que la mort frappera surtout les défavorisés.

Si Darwin subit de violentes critiques, il connut aussi très vite un immense succès. Ce succès n'est pas gratuit,

il est basé sur un système humain, sur la lutte entre les individus. Darwin aura donc un immense impact sur la sociologie et la politique de son temps. Le Darwinisme a donc servi de soutien scientifique au libéralisme d'alors sur lequel reposait l'essor de la société industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, la pensée libérale d'alors ayant pris pour devise « que le meilleur gagne ». Mais dire que le Darwinisme n'a servi de support qu'à l'idéologie dite « libérale » de son époque serait injuste et retrécirait singulièrement son champ d'influence. En vérité il a inspiré aussi les créateurs du matérialisme basé sur la lutte non des individus mais des classes, car l'inégalité des hommes tiendrait non à des données biologiques mais seulement aux structures économiques et sociales, idée d'ailleurs contredite par les découvertes de la Biologie moderne.

Il existe une analogie entre les organismes animaux et les organismes sociaux car ils sont sous forme de cellules avec noyau, chromosomes et protoplasme et chaque cellule est le siège d'une vie indépendante.

Il n'en va pas de même en matière sociale ; ici l'unité constitutive est l'individu doué d'un pouvoir de décision ; les liens qui l'attachent à la société étant de nature complexe.

Certains ont voulu voir dans les sociétés d'insectes l'idéal vers lequel devrait tendre la société humaine mais l'évolution de l'homme a suivi des voies totalement différentes, le développement organique du cerveau humain et les progrès de la civilisation la caractérisant.

Si les insectes sociaux ne sont qu'un rouage inconscient de leurs sociétés, l'homme est un élément responsable et la société qu'il édifie trouve sa fin dans l'homme et non dans la société. L'abeille ne choisit pas ; quelle que soit la manière dont elle exécute sa tâche elle ne peut être tenue pour responsable et mérite ni réprimande ni félicitation.

Les hommes sont génétiquement différents et ces diffé-

rences multiplient leurs aptitudes. Pour nous la diversité culturelle s'ajoute à la diversité biologique.

Chaque vie humaine constitue une aventure unique qui ne s'est jamais produite et ne se reproduira plus jamais. Toute mort est une perte irréparable et on a dit : « Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle mais une bibliothèque où chaque livre ne serait tiré qu'à un seul exemplaire. »

Ce polymorphisme culturel qui s'ajoute et valorise le polymorphisme génétique ne joue pleinement que dans une société d'individus libres de penser, de concevoir, de réaliser.

Lorentz, prix Nobel, déclare : « *L'égalitarisme a une responsabilité dans ce qui se passe actuellement. Je crois qu'il est toujours dangereux de bâtir un système sur un mensonge ; or il n'est pas vrai que nous soyons égaux. L'inégalité des hommes est l'un des fondements et l'une des conditions de la culture. A la base de cette inégalité il y a une différence de capacités ; le point de vue égalitaire est complètement antibiologique, les hommes sont inégaux dès l'instant de leur conception.* »

Quant à l'avenir de notre société l'attitude du type social darwinien consisterait à lutter entre nous, à nous disputer, au besoin militairement, les matières premières ou les moyens industriels afin que les plus forts conservent leurs avantages ou s'approprient ceux des autres. Cette compétition peut aussi se retrouver entre les groupes sociaux : c'est la lutte des classes.

Donc l'idéologie sociale darwinienne, que beaucoup suivent encore, ne nous offre d'autre évolution que la rivalité, l'affrontement, l'élimination qui peuvent déboucher sur l'apocalypse atomique. Malgré toutes ces menaces il est nécessaire de garder une vague espérance en la perfectabilité et la longévité de l'espèce humaine.

Ainsi contrairement à ce que pensaient les disciples de

J.-J. Rousseau, le triomphe de la raison dans nos sociétés actuelles n'est pas inéluctable ; il ne correspond à aucune obligation génétique et face à la pérennité des chromosomes et des gènes songeons à la précarité des sociétés humaines en face de celles des insectes qui ont traversé les temps géologiques et poursuivent vers l'avenir une marche en avant interminable.

Enfin, certains peut-être ont pu être surpris, choqués même par ce rapprochement, cette comparaison entre les sociétés animales et les sociétés humaines. Il est vrai que l'homme placé au sommet de la hiérarchie s'est toujours considéré à pari dans le monde vivant. Cette conception particulariste souffre cependant quelques exceptions parmi les Biologistes. Le célèbre anatomiste Haeckel écrivit dès 1877 : « *Nous retrouvons chez les cellules uniques vivant isolées, les mêmes manifestations de vie psychique, sensations, perceptions, volonté, mouvement, que chez les animaux supérieurs constitués par un grand nombre de cellules.* »

Plus tard, en 1946, Theilard de Chardin écrira même : « *Nous sommes logiquement amenés à conjoncturer dans tout corpuscule l'existence rudimentaire de quelque psyché.* » On pourrait donc dire que quelque soit le niveau de l'échelle animale, y compris l'homme bien sûr, attenter à la vie c'est pécher contre l'esprit.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 25 JANVIER 1985*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Artigues, M. Henri Dubled, M. Roger Gaillard, correspondants.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André.

En raison de l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint.

Le compte rendu de la séance du 11 janvier sera présenté ultérieurement par M. Pierre Hugues.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. le bâtonnier Marcel Fontaine et de M. Robert Debant, élus l'un prési-

dent, l'autre vice-président, pour occuper ces fonctions pendant l'année 1985.

M. Maurice Aliger, président sortant, prend la parole :

Mesdames,

Mes chers confrères,

Il y a un an, vous me faisiez le redoutable honneur de me confier la présidence de notre Compagnie et je vous faisais part de mes incertitudes concernant les obligations de cette délicate fonction, à laquelle rien ne me prédisposait.

En rejoignant la classe (de plus en plus fournie) des anciens présidents, ce conseil des prétendus sages, je tiens à vous remercier du fond du cœur d'avoir tout fait pour alléger ma charge ; je pense notamment à M. Pierre Hugues, notre dévoué secrétaire perpétuel, dont la présence, à ma droite, m'a constamment rasséréiné ; je n'aurai garde d'oublier M. le docteur Jean Lauret, vice-président exemplaire, qui me suppléa avec une bienveillante compétence, quand je dûs, pour des questions de santé, lui céder ma place.

A ce sujet, si la maladie ne nous a pas épargnés, au cours de ces douze mois passés, je dois me féliciter de ce qu'elle ne soit pas allée jusqu'au bout de ses intentions et que nous nous retrouvions, autour de cette table, plus nombreux qu'à mon arrivée au fauteuil présidentiel.

J'ai, en effet, eu le privilège et la joie d'accueillir parmi nous trois nouveaux membres de qualité, pratiquant des disciplines très variées, qui ont déjà apporté et apporteront à notre Compagnie une aide précieuse et de brillantes communications.

En outre, je dois exprimer ma reconnaissance à tous ceux d'entre vous qui ont fait que les trois journées consacrées, en octobre, au centenaire de la naissance du Maître Jean Paulhan, aient été une parfaite réussite.

A cette occasion, nous avons pu réaliser le projet for-

mé l'année du Tricentenaire : tenir une seconde séance publique, dans la perspective de mieux associer la population nimoise à la marche de nos travaux. Souhaitons que cet essai, en tous points concluant, se renouvelle annuellement, désormais.

Monsieur le Bâtonnier, vous avez bien voulu accepter la présidence pour 1985 ; au nom de tous nos confrères, je vous en remercie ; je dois également faire part à M. Robert Debant, directeur des Archives, de la satisfaction que nous avons de le voir porté à la vice-présidence de notre Compagnie.

Depuis 1976, qui vit votre élection à l'Académie, nous avons pu apprécier, Maître, vos éminentes qualités. Tout vous désignait pour occuper le fauteuil de Président : talent oratoire, don de l'improvisation, sens de l'autorité, qualités par lesquelles ne se distinguait certes pas votre prédécesseur.

Votre brillante carrière d'avocat, couronné par la dignité du bâtonnat, vous a permis de déployer de hautes qualités humaines et morales. Votre forte personnalité aura marqué la vie juridique nimoise de 1927 à 1984 ; cinquante-sept ans de carrière, quelle performance !

Mais plus qu'à vos talents d'avocat à la science consommée, c'est à votre vaste culture qu'ont été sensibles ceux qui vous élirent à l'Académie.

Enfant d'Aigues-Mortes, cette cité close à cheval entre la Grande et la Petite Camargue, vous avez été, dès votre prime jeunesse, attiré par les vastes étendues palustres qui s'étendent, à perte de vue, autour de vos remparts, paysages qu'immortalisa Bigot :

*La vieyo vilo d'Aïgamorto,  
La vilo dou rei saint Louis,  
Panlo et maïgro, dariès si porto,  
Ou bor de la mar s'expandis.*

*Uno tourré, coumo un viel gardo,  
Vèyo en déforo di rampar ;  
Aouto et soumbro, yun, yun, regardo,  
Regardo la plano et la mar...*

L'air de liberté, de solitude, de mystère, qu'on y respire vous à fortement imprégné ; toute votre existence en sera marquée.

Cette immensité, entre les bras du Rhône et la mer, est vite devenue votre domaine.

Votre curiosité naturelle vous a incité, de bonne heure, à tout connaître de ce qui vit et croît dans ce domaine infini : le taureau, le cheval, la gent terrestre et aquatique, l'insecte même n'auront plus de secret pour vous, pas plus que la roubine, l'étang, la végétation paludéenne, la saline...

En sommes, vous êtes de ce pays, où plongent vos racines maternelles, autant qu'il est possible de l'être.

Les communications que vous nous avez données sont marquées au coin de la passion que vous portez à votre si attachant terroir ; qu'il me suffise d'en rappeler les titres : *Un drame du travail dans les salins d'Aigues-Mortes en 1893* et *Observations sur les ports de Saint-Louis à Aigues-Mortes*.

Je vous souhaite une année présidentielle heureuse ; année qui s'annonce déjà riche en commémorations : centenaire, bicentenaire, tricentenaire divers, auxquels l'Académie se doit de participer. Je ne doute pas de votre capacité à faire brillamment face à ces manifestations.

Avant que nous échangions nos fauteuils, laissez-moi vous remettre la clé de nos locaux académiques, dérisoire symbole de votre nouvelle et combien enrichissante fonction.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie, prend place au fauteuil présidentiel et remercie ces confrères.

Monsieur le Président,  
Mes chers Confrères,

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour la distinction dont vous venez de m'honorer, d'autant plus qu'elle s'adresse au plus modeste d'entre vous et que je la dois à votre indulgence.

J'y suis d'autant plus sensible que jusqu'à ces derniers temps et pour quelques mois encore, les charges que les réformes de 1958 et 1972 ont imposé à ma profession — lesquelles étaient jadis l'œuvre des tabellions — ne m'ont pas permis d'honorer votre accueil comme je le devais, lorsque vous m'avez reçu parmi vous.

Aux regrets que j'en éprouve, j'associe le projet de pouvoir publier une modeste contribution à l'histoire du pays natal qui m'est cher — si Dieu me le permet — car j'éprouve la profonde nostalgie qui inspirait Mistral dans ce poème par lequel débutent *Les Oulivado* :

*Lou tèms que se refrejo e la mar que salivo,  
Tout me dis que l'ivèr es arriba pèr ièu  
E que fau, lèu e lèu, acampa mis óulivo  
E n'oufrè l'òli vierge à l'autar dóu bon Diéu.*

(Le temps qui se refroidit et la mer qui se courrouce, — Tout me dis que l'hiver est ainsi pour moi — Et qu'il faut, vite et vite, ramasser mes olives — Et en offrir l'huile vierge sur l'autel du bon Dieu.)

Pour l'année qui s'ouvre, je m'efforcerai de représenter dignement notre Compagnie malgré que les occasions de le faire m'effraient un peu, car je pense que les projets d'urbanisme de notre nouvelle municipalité ne peuvent nous laisser indifférents dans notre Ville qui a hérité de son histoire le culte de la pierre et dont les recherches archéologiques imposent une harmonisation à tout ce qui pourra y être édifié.

Peut-être serons-nous associés aux cérémonies qui rap-

pelleront le tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes qui a laissé tant de blessures dans nos esprits. En toutes ces circonstances, je me permets d'espérer les conseils et la tutelle de ceux de nos confrères dont je connais les talents, l'érudition et le dévouement qu'ils portent à notre Compagnie.

Je me permets aussi de souhaiter que notre Académie ait dans notre Département un rayonnement culturel pour encourager des chercheurs d'autant plus intéressants qu'ils se manifestent parmi les plus modestes de bien de nos villages, attirés sur son histoire et son archéologie par le seul attachement sentimental à la mémoire de leurs ancêtres.

A défaut du prestige que donne la science et l'érudition, je ne puis vous promettre que ma bonne volonté et mon dévouement.

C'est une promesse qui s'accompagne du souhait de ne pas trop vous décevoir.

La passation des pouvoirs étant terminée, le Président donne la parole à Mlle Marie-Françoise Griffeuille, correspondante, qui lit une communication, accompagnée de diapositives, sur le sujet suivant : *Le vitrail à Nîmes au XIX<sup>e</sup> siècle* :

L'ancienne cité de Nîmes, si riche en monuments gallo-romains, ne présente (à part la cathédrale et Sainte-Eugénie) qu'une architecture récente de style néo-roman ou néo-gothique, où le vitrail est l'expression décorative majeure. Retour à un passé médiéval exalté par les romantiques, renouveau du catholicisme après la désaffection du XVIII<sup>e</sup> siècle (Conciles de 1870 et 1874, écrits de Lamennais et de Mgr Dupanloup, création de la Propagation de la Foi en 1822), autant de facteurs qui éclatent dans le traitement de l'iconographie.

En effet, les grands thèmes traditionnels sont traités dans les vitraux de Nîmes :

— les vitraux de Saint-Baudile en particulier, œuvre de Villier (1876-77), nous présente en un programme rigoureux à la fois, les figures classiques de l'Ancien Testament et de l'Évangile et l'enseignement traditionnel de l'Église (cf. vitraux des Sacrements) ;

— le chœur de Sainte-Perpétue, œuvre de Martin et Félon, 1860 ;

— la rosace de Saint-Paul, vitrail de Maréchal et Guggnon, 1847-49, sont consacrés au Christ et à la Vierge.

Peut-on parler alors d'un pastiche médiéval ? Non, car sur cette base traditionnelle se greffe un courant original : celui du goût pour l'histoire régionale, qui se manifeste par la figuration des saints particulièrement aimés du Midi : ainsi à la cathédrale, saint Gilles et sa biche, saint Baudile fondateur de l'Église de Nîmes, saint François Régis patron des Cévennes, ou à Saint-Paul : sainte Marthe de Tarascon et saint Trophime d'Arles. Des personnages reliés étroitement à l'histoire locale : Pierre de Castelnau et Raymond IV comte de Toulouse et de Saint-Gilles à la cathédrale, côtoient les célèbres monuments nîmois : Maison Carrée et Tour Magne à Saint-Baudile.

Ce côté documentaire et populaire qui souligne l'importance du lien « milieu et catéchèse » est accompagné de la représentation des grands thèmes religieux chers au XIX<sup>e</sup> siècle : Dogme de l'Immaculée conception proclamé en 1854 (cf. Saint-Baudile), culte des Ames du Purgatoire relié à la confrérie de N.-D. du Suffrage, ou dévotion à saint Joseph devenu patron de l'Église universelle sous Pie IX (cf. Saint-Baudile).

Tous les personnages animant ces vitraux révèlent une exaltation de la psychologie : une image réaliste de l'homme créature de Dieu domine dans la multiplicité des portraits. Dès lors les vitraux finement modelés présentent les qualités raffinées d'un tableau peint à l'huile (cf. en particulier la chapelle Saint-Castor à la cathédrale).

En effet, un changement technique important dû aux découvertes récentes de la chimie s'est fait dans l'art traditionnel du vitrail : sous l'influence de maréchal de Metz en particulier, la vogue du « vitrail tableau » va faire souvent abandonner les verres colorés dans la masse et sertis de plomb du Moyen Age, pour la peinture vitrifiée.

Parfois trahis par un certain maniérisme, les vitraux nîmois du XIX<sup>e</sup> siècle ont su rendre pourtant sensibles l'individualité visible et la vie intérieure des personnages. Leur plus grande originalité est d'avoir illustré dans un contexte local et le monde familier du croyant méridional, les dogmes traditionnels de la Foi. Ainsi les artistes du XIX<sup>e</sup> siècle ont-ils su, comme « les imagiers » du Moyen Age, célébrer dans leurs « poèmes de verre » la lumière éternelle de la « Bible en images ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures.

2 février 1985

OBSEQUES DE M. PAUL BLANC

*membre résidant,  
trésorier*

Le 2 février 1985, l'Académie a accompagné à sa dernière demeure son trésorier, M. Paul Blanc, membre résidant, emporté à l'âge de 56 ans par une cruelle maladie courageusement supportée.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Santa-Cruz et la dépouille mortelle de notre confrère et ami a été inhumée dans le cimetière de Courbessac.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président, a prononcé une allocution dont voici le texte :

La mort qui sépare, incite aussi au recueillement et à l'évocation de souvenirs.

En cet instant jaillit en nous l'image de celui qui fut des nôtres avec tant d'amabilité et de dévouement.

Il nous est arrivé de son Avignon natal avec cette douceur comtadine, par le culte des lettres auquel l'avait voué son amour de la langue provençale évocatrice de toutes les séductions de la terre où on a vu le jour et du souvenir pieux des aïeux.

Cette sentimentalité s'accompagnait chez lui d'une naturelle courtoisie et de la sagesse de l'expression et c'est avec ces qualités qu'il vous a fait bénéficier de son dévouement.

Voué à une ascension sociale, il s'y est livré avec les mérites qu'exigent ceux qui n'ont d'autres armes que les seules ressources de l'intelligence et la séduction de leur esprit. Il en a été récompensé dans la carrière bancaire qui a été la sienne quand lui fut confiée la direction de l'Agence de Saint-Gilles en pleine période d'extension que j'ai bien connue, puis celle de l'Agence nimoise où il a connu une pleine réussite dans une profession qui exige pour l'accueil des sollicitateurs tant d'attentions et de psychologie pour distinguer les vertus de leurs apparences, les qualités qui doivent être encouragées pour entreprendre et courir le risque et celles qui ne s'inspirent que de témérité ou d'imprudence, à une époque où l'activité bancaire est devenue le moteur de toute l'économie et le soutien de toutes les initiatives individuelles.

Cette activité ne l'a pas éloigné de l'activité littéraire mais elle lui a donné l'occasion, lors de son passage à Saint-Gilles de célébrer par un ouvrage, la curieuse figure de cet illustre Saint-Gillois que fut le poète félibréen Laforêt qui a traduit en une belle verve provençale, l'image romantique qu'il se faisait de Raimond VI et celle douloureuse et pleine de tendresse que lui inspirait l'amour paternel.

Peut-être notre regretté confrère a-t-il trouvé dans cette dernière œuvre littéraire la consolation des épreuves que la vie ne lui a point épargné, il les a accueilli avec cette résignation du sage sans qu'elles tarissent sa spontanéité.

Pour ceux d'entre nous qui le savions, c'était une raison de plus pour estimer cette sérénité que traduisait sa souriante amabilité.

Qu'en ce jour de deuil, que sa famille, dont nous imaginons la douloureuse épreuve, veuille bien accepter l'hommage que nous lui offrons du souvenir affectueux que nous

laisse Paul Blanc ; qu'il continue à honorer sa mémoire et puisse-t-il pour les siens être un exemple des vertus familiales et civiques que nous avons tant appréciées et qui nous font éprouver davantage encore l'épreuve de la séparation.

La plupart des membres résidants de l'Académie, ainsi que de très nombreux membres non résidants et des correspondants assistaient à cette cérémonie.

M. le préfet Guy Pigoullié, retenu ce jour-là par la visite de Mme Danièle Mitterrand à Sommières, avait envoyé au Secrétaire perpétuel le télégramme suivant :

J'apprends avec émotion la disparition de Paul Blanc, membre résidant de l'Académie de Nîmes, dont je suis le président d'honneur.

Je m'associe au deuil qui frappe notre Académie et à la peine de tous ses membres.

Je sais que Paul Blanc par sa grande culture et par son sens élevé de l'humanisme honorait l'Académie nimoise.

Je vous adresse mes condoléances sincères et émues avec l'expression de mes sentiments profondément attristés, en regrettant de ne pouvoir assister aux obsèques de Paul Blanc car je suis retenu à Sommières ce samedi 2 février au matin par la visite de Madame Mitterrand Danielle.

Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard.

Le Secrétaire perpétuel, absent excusé, était représenté par M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint.

*SEANCE PUBLIQUE DU 3 FEVRIER 1985*

La séance publique annuelle est ouverte à 15 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville par Monsieur Doyen, sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture du Gard, représentant M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur statutaire de la Compagnie, actuellement en mission hors de France.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants, ainsi que de très nombreux correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund.

Ont pris la parole :

M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur  
ès qualités : *Souhaits de bienvenue* ;

M. Doyen, sous-préfet, secrétaire général de la Préfec-  
ture du Gard : *Allocution* ;

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président : *Message  
culturel pour un urbanisme nîmois* ;

M. Maurice Aliger, président sortant : *Compte rendu  
des travaux de l'année 1984* ;

M. Claude Escholier, membre résidant : *Le billet de  
cent francs, Delacroix ou la Liberté*.

Les discours prononcés seront publiés dans les *Mémoi-  
res* de l'Académie (année 1984).

Parmi les nombreuses personnalités présentes dans la  
très nombreuse assistance citons : M. Reboul, conseiller  
général représentant M. Gilbert Baumet, président du  
Conseil général, M. Emile Jourdan, député du Gard, M.  
Castelnau, maire-adjoint, M. le docteur Camille Lapière,  
adjoint chargé des Affaires culturelles, M. Bernard Du-  
rand, conseiller municipal, délégué aux Affaires culturelles,  
de nombreux conseillers municipaux ; Mme Challe, premier  
président de la Cour d'Appel, M. le capitaine de vaisseau de  
Roquefeuil, M. le commandant Hequet, de la Gendarmerie  
nationale, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le chanoine Dal-  
verny, vicaire général, M. Mazoyer, maire de Manduel, etc.

SEANCE DU 8 FEVRIER 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire du très regretté Paul Blanc, membre résidant, trésorier de l'Académie, récemment décédé.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Les procès-verbaux des séances du 11 janvier, du 25 janvier et du 3 février sont lus et approuvés.

Mlle Roselyne Jéolas, correspondante de l'Académie, présente une communication intitulée : *Saint-Gilles : variations de la surface « urbanisée » au cours des siècles.*

Saint-Gilles est surtout connue par les vestiges de son abbatale, et par sa Maison romane. Et ces monuments splendides (abbatale) ou intelligemment restaurés (Maison romane) se situent auprès ou à l'intérieur d'un ensemble urbain, d'une agglomération. Ce sont les variations d'étendue de cette agglomération entre le VII<sup>e</sup> siècle et l'époque actuelle que nous allons nous efforcer d'étudier.

*Du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle :* période assez obscure, où nous sommes réduits presque uniquement à des hypothèses.

L'abbaye, fondée vers 671-673, peut n'avoir été qu'une modeste abbaye, n'occupant qu'une partie restreinte de la surface occupée par l'abbaye à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Auprès d'elle, à l'Ouest de l'actuelle place de la République, sur une butte dont le sommet est occupé par la Maison romane et les maisons mitoyennes, a pu exister une petite agglomération, qui préexistait *peut-être* à la fondation de l'abbaye dédiée à saint Pierre par son fondateur, Aegidius, Gilles. Nous pouvons en voir des traces dans ce que nous sommes tentés de nommer « *la ville ronde* » encore attestée par les rues de l'Hospice, Puits de Dayre, Meirieu, place de la République, porte des Maréchaux. Cet ensemble était-il fortifié ? Nous ne savons, encore que, dans certaine maison, un mur de plus de 0,80 m d'épaisseur plaide en faveur de l'idée de « fortification ». Une seconde « ville ronde », moins nettement marquée, se situe au nord de la précédente : il semble que, très rapidement, les habitants aient occupé, d'une part, la ligne de « buttes » de petites dimensions de l'ouest de la ville (de la rue Porte des Maréchaux à l'actuelle impasse de Bibette), d'autre part, les « hauteurs » entre la place Jean-Jaurès actuelle et l'abbaye. Hauteurs fort modestes, il est vrai : entre 13 et 20 mètres d'altitude,

mais poste avancé de surveillance dominant la Camargue, faisant en quelque sorte face à Arles.

Ces buttes sans doute primitivement occupées serviront ensuite de position de repli, lorsque la ville se contractera. Malheureusement, pour toute cette période du Moyen Age, les textes nous font défaut.

Il semble cependant que, très tôt, les habitants aient artificiellement surélevé la butte la plus septentrionale. C'est ce que paraît affirmer un compte rendu de visite de 1612, visite effectuée sous la direction de Jean-François d'Hautpoul. Les visiteurs constatent que « la motte est fort relevée, avec un chemin contre son couchant, jusqu'à la porte de Nîmes. Elle semble faite de main d'homme, avec de la terre amoncelée ». D'autres mottes existent vers le levant, jusqu'à la porte de Beaucaire.

Mais là, nous sommes plus vraisemblablement en présence de travaux de terrassement effectués au cours de la seconde période d'urbanisation.

*De la fin du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> : la période faste de la cité.*

La ville connaît une période faste sous les comtes : Raimond IV, Raimond V, Raimond VI..., le déclin s'amorce ensuite.

Les raisons géographiques de cette expansion sont dans toutes les mémoires, ainsi que les raisons économiques : dernier point de passage organisé sur le Rhône, port actif sur ce même Rhône, et sur une « roubine » plus proche de la cité. De plus, la présence de l'abbaye drainant une foule de pèlerins, les établissements extra-muros, mais voisins, des Hospitaliers et des Templiers contribuent à l'augmentation du trafic des marchandises et de l'argent, ainsi qu'à l'accueil des pèlerins, et pendant un temps, au départ et au retour des Croisés.

Par ailleurs, des raisons politiques vont pousser les Comtes, et sans doute tout d'abord Raimond IV, à entourer

la ville de remparts. Vraisemblablement terminés avant 1107, où Saint-Gilles « entre dans l'Histoire ». C'est que le Rhône est une « frontière ». Et que si Terre d'Argence a été inféodée aux Toulouse-Saint-Gilles par les archevêques d'Arles, l'Empire s'étend sur la rive gauche du Rhône. Dans l'ignorance de ce qui risque d'en venir, il vaut mieux être prêt non seulement à surveiller, mais aussi à se défendre.

Nous pouvons imaginer la ville au XIII<sup>e</sup> siècle, où, en 1231, l'abbé Pons I<sup>er</sup> procède à la « division des paroisses », fixant les limites de chacune d'elles.

Remparée, la ville a aussi des faubourgs : la Galinarié (ou Blanacrié — et nous avons encore la rue et la porte de la Blanque) dont les habitants dépendent de l'église Saint-Jacques. Faubourg en ordre lâche, de part et d'autre de l'actuelle rue Emile-Jamais. Faubourg remparé, quoique plus sommairement que la ville proprement dite. « Murus clauditur tota gallinaria », dit le texte...

Un autre faubourg se situe au sud de la ville, vers l'actuelle place Gambetta, non loin de laquelle sont implantés les Etablissements des Hospitaliers et des Templiers : c'est « Albanum », le faubourg « de l'Aubaine », le faubourg des Etrangers... Jardins et maisons en ordre lâche... Il dépend de la Paroisse Saint-Privat. On sait que, dotés de chapelles dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, les Etablissements des Templiers et des Hospitaliers sont dans l'obligation de consacrer leurs chapelles respectives uniquement au service de leur « Maison ». En aucun cas, ces chapelles ne doivent recevoir des « paroissiens » des autres paroisses saint-gilloises.

Car la ville a sept paroisses... La plus ancienne est peut-être Saint-Privat (vers l'Ecole Victor-Hugo) citée vers l'an 1000. Saint-Martin (vers l'extrémité de la Grand'Rue, qui est la Grand'Rue médiévale) est citée dans un contrat de mariage ; elle est certainement de 1131. Nous trouvons également : Saint-Laurent (vers la Brèche), Saint-Pierre

(non loin de l'actuel réservoir), Saint-Nicolas (vers le laboratoire Sargues, rue Victor-Hugo). Toutes ces églises, chefs de paroisses sont citées dès 1169-1170 dans le testament de Pierre de Toulouse, qui lègue à chacune cinq sous. En 1231, nous avons aussi Saint-Jean (le Neuf ou le Blanc) (non loin de l'actuelle Mairie) qui paraît avoir été formée par un emprunt à Saint-Martin, et dont nous n'entendons plus parler après 1351 ; alors que le souvenir, et même des vestiges des autres se sont conservés longtemps.

Comme Saint-Privat, Saint-Pierre a juridiction pour partie sur la ville « intra muros » et sur la campagne, sans doute au nord et à l'est.

La population peut atteindre 6 ou 7 mille habitants, ce qui ferait 1.000 habitants par paroisse : possibilité pour le desservant de bien connaître et de « surveiller » ses paroissiens : le souvenir du catharisme est vivace en 1231, et on n'est pas sûr qu'il soit définitivement extirpé.

Des étals, des tables de commerçants — et de changeurs — occupent la place devant l'abbaye ; des ateliers de drapiers, la rue actuelle de l'Hôtel de Ville. Bien entendu, de part et d'autre de la Grand'Rue se situent les rues « spécialisées » : la Frucharié, l'Espiçarié, l'Erbarié. La Sabaterie paraît ramener vers le Portail Macel. Une rue de la Boucherie existe aussi dans les parages. De même, l'actuelle place de la Liberté est, en 1231 et par la suite, la Cabrarié.

Les remparts englobent six des sept paroisses, l'abbaye, la ville ronde.

Les remparts — dont de nombreux vestiges demeurent visibles, en particulier, attenant à la Porte du Macel, au nord, le long de la place Frédéric Mistral — disparaissent en de nombreux points notamment le long de l'actuelle rue Gambetta, où ils servent de mur d'appui aux maisons. Ils délimitent une ville mesurant plus de 800 mètres du nord au sud, et 500 mètres d'est en ouest. Ils sont percés de portes :

Porte Saint-Privat, plus tard d'Arles, au bas de l'actuelle rue de la République, Porte Macel (de la boucherie, du Marché aux viandes) (actuelle «Porte des Maréchaux», la seule conservée intacte). Porte de Notre-Dame de la Blanche (face à l'extrémité nord du faubourg de la Blancarié), ces deux portes, sur le flanc ouest de la ville. Au nord, la Porte de Nîmes (extrémité de la rue Raoul-Sarnet), la Porte Saint-Pierre (extrémité de la rue du Château prolongée), la Porte de Beaucaire (extrémité de la rue Marceau). Aucune porte à l'est, où l'avancée du plateau domine, par un abrupt, la plaine. Cependant des remparts y existent.

Partout, des maisons, souvent jointives, mais aussi quelques jardins. Cette occupation de l'espace, cette prospérité de la ville peuvent s'expliquer aussi par la poussée démographique qui a marqué tout le XII<sup>e</sup> siècle ; malgré les ponctions en hommes provoquées par la Croisade, cette poussée continue au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Le déclin de « l'esprit de Croisade » se fait jour au XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces remparts avaient dû être construits avec l'aide — matérielle et financière — des « bourgeois ». Lorsqu'après 1214, l'abbé se veut le seul seigneur de Saint-Gilles, tout d'abord, les bourgeois paraissent accepter. Mais en 1257, un litige s'élève entre le Monastère et les syndics des habitants : les syndics se plaignent de l'aliénation par l'abbé à des particuliers de parties de murs, tours, fossés, coursières et posterles. L'article XIII de la sentence arbitrale décide que les posterles doivent être fermées quand on ferme les portes, et que les coursières doivent être libérées.

#### *Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, période de transition.*

Le déclin de la ville semble s'être amorcé dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est possible que Saint-Gilles et les Saint-Gillois n'aient pas été ravis de leur rattachement au domaine royal, non plus que de la priorité donnée à Beaucaire, siège de Sénéchaussée avec Nîmes.

Mais aussi, nous devons tenir compte du changement des routes commerciales. Saint-Gilles, jusque là, rassemblait les marchandises, acheminées soit vers l'intérieur (Regordane), soit vers la mer et l'outre-mer. Mais dès 1277, la navigation s'organise de Gênes vers Bruges ; et vers Londres dès 1278. On a commencé à franchir les Alpes du Nord au Sud et l'inverse. Enfin, Alphonse de Poitiers, bon administrateur du Comté, meurt en 1271. Saint-Gilles dépend alors du sénéchal.

De plus, des famines (1315-1317) que l'on ne connaissait plus depuis 600 ans, des crises frumentaires (1346, 1347, 1349) ont pu atteindre la population saint-gilloise comme les autres populations de la région. Ainsi se trouvent créées des conditions de moindre résistance, des « terrains » sur lesquels la peste pulmonaire aura beaucoup de prise. En janvier 1348, peste pulmonaire à Montpellier. En mars 1348, à Avignon ; en avril, à Toulouse. L'épidémie dure généralement cinq ou six mois. L'effondrement de la population dépasse souvent 40 %. La croissance est seulement de 8 pour mille. Une nouvelle épidémie survient en 1361.

En Languedoc, aux malheurs causés par la peste s'ajoutent les chevauchées : Prince Noir, 1355. Dès ce moment, on prévoit des garnisons dans les villes. Jean le Bon autorise ses sujets à se défendre de leur mieux. En 1367, les « Grandes Compagnies », revenues d'Espagne, sont en Languedoc. Et les villes vont « refaire » leurs remparts : il faut être prêts.

*L'année 1381, nouvel aspect de la ville.*

Le 30 avril 1373, nous trouvons la mention d'une « muraille neuve » dans un acte du notaire Jean de Macel. Guillemette, femme de Jean de Cenas, et Guillaume Cenas son fils font un échange avec Jean Olivier. Les Cenas possédaient une maison et cour, près la porte de Nîmes. Jean Olivier, en échange, leur donne une maison et jardin, près

le vieux marché, confrontant la rue, un casal de l'abbé, *la Muraille Neuve*, un casal à Fabre ».

En 1381, et le 25 mai, Astor du Cailar, délégué par le Sénéchal de Beaucaire et Montpellier Enguerrand du Heudin, seigneur de Châteauvillain, vient inspecter le *fortilicium novum* que sont en train d'élever les Saint-Gillois. Il résulte du texte que des « fortifications nouvelles » ont été élevées : le long de la rue Victor-Hugo, immédiatement au sud de cette rue ; le long des maisons qui bordent à l'ouest la place Jean-Jaurès. « L'église Saint-Jean sera démolie jusqu'à l'autel de saint Antoine ». La « *muraille neuve* » suit ensuite le côté ouest de la rue du Château. Une tour est en construction à l'angle rue du Château - prolongement Porte de la Blanque. Ensuite, on suit la rue Porte de la Blanque jusqu'à la rue de la Brèche, où l'on se dirige vers le sud-ouest, jusqu'à la muraille ancienne, que l'on va conserver le long de la place Frédéric Mistral et de la rue Gambetta actuelle — le « Grand Chemin » historique, cher aux Saint-Gillois.

On assiste donc à un *rétrécissement*, à un *repliement* de la ville.

Au nord est abandonné tout un quartier vaste. Au sud, tout le quartier au sud de la rue Victor-Hugo, où se situait Saint-Nicolas, où s'élevait Saint-Privat... Le faubourg de la Gallinarié, non plus que le faubourg « Albanum » ne sont mentionnés... Sans doute n'y a-t-il plus de maisons.

Près de l'église Saint-Martin (extrémité nord de la rue Hoche) est créée dans la « *muraille neuve* », la Porte Saint-Martin, flanquée d'une seule tour.

En fait, c'est ce noyau que nous continuons à nommer « la vieille ville ».

*Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville reste en l'état.*

C'est une période de marasme, que marquent, comme chacun sait, les guerres de religion. Mais en ce qui concer-

ne la ville, nous pouvons apporter quelques précisions sur les deux enceintes de murailles. Dès 1395, Bertrand de Montpezat possède une parran *entre les deux murailles*, qui confronte du nord, *l'ancienne muraille*. En 1429, Pierre Jacques possède une parran hors la porte Saint-Martin, entre les deux murailles. Confrontant du couchant, le *chemin public allant à la brèche de l'ancienne muraille* (actuelle rue Félibre Laforêt) et du levant, une autre parran et la *coursière de l'ancienne muraille*. En 1530, Jean Portalis possède une parran ou terre entre les deux murailles, confrontant le sol où était autrefois l'église de Saint-Jean-le-Neuf ou le Blanc, et le chemin allant à Saint-Pierre. (Nous sommes à l'extrémité nord de la place Jean-Jaurès.) Pareillement, en 1631, divers habitants possèdent des *terres*, ou des *jardins*, à Saint-Nicolas (devenu Saint-Eloi) donc au sud de la rue Victor-Hugo, dans la partie autrefois construite et abandonnée avant 1381. A la même date, d'autres terres, d'autres cours, un casal sont dits « *hors la ville, et près la porte Saint-Martin* », donc hors la « muraille neuve ».

Jehan Martaud possède, lui, une terre joignant les *fossés de la muraille vieille* qu'elle confronte du midi. Donc, hors les vieilles murailles.

La ville est encore enserrée entre les « murailles neuves » pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles voient une nouvelle extension de la ville.*

Tout d'abord, se reconstruit, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la partie sud, au sud de la rue Victor-Hugo, dans ce qui était nommé, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, faubourg de l'Abadié, faubourg de l'Abbaye. Les propriétaires de jardins, ou de terres y construisent des maisons. En même temps, la ville reprend possession de l'ancien faubourg de la Galinarié, et des habitations apparaissent à l'ouest de la rue Gambetta et de l'avenue Marcellin-Berthelot, ainsi que le long du « Chemin Neuf de Beaucaire » (avenue Anatole-France).

Seront créées au XIX<sup>e</sup> siècle les avenues François-Griffeuille et Emile-Cazelles. La mise en service du Canal du Rhône à Sète avait aussi, en ranimant le commerce, et en créant un port pour l'embarquement de vins déjà réputés, créé sur les rives du canal un quartier de « magasins », d'entrepôts. La ville s'étend entre le canal et les anciens remparts du Levant et du Midi. Mais la partie abandonnée au nord demeure, même de nos jours, occupée « en ordre lâche » : villas avec jardins, jardins, peu de maisons jointives.

Le XX<sup>e</sup> siècle verra se créer les lotissements, assez loin du centre dont le quartier de Sabatot. Cela correspond à une augmentation de la population. D'environ 7.000 âmes en 1962, la ville est passée à plus de 11.000 en 1980. Elle est en passe d'atteindre 12.000 en 1985. Ce qui pose de nombreux problèmes de voirie, d'extension des réseaux de distribution d'eau potable, d'extension des égouts, à la Municipalité. Mais les commerces restent groupés auprès de la ville, ou à l'intérieur.

Deux « grandes surfaces » se sont installées hors de la ville.

De nombreux « nouveaux Saint-Gillois » travaillent à Nîmes, à Arles, voire à Fos... La ville demeure privée d'industries, si nous exceptons la Distillerie et son annexe la Deulep (moins de cent emplois) et la M.P.A. (Matières Plastiques Agricoles) qui occupe une dizaine de personnes.

Nous sommes donc toujours une « commune rurale » : légumes, fruits, dont l'extension a été rendue possible par la construction du « Canal d'irrigation du Bas-Rhône-Languedoc », vins, dont la qualité s'améliore par la volonté des exploitants, quelques céréales : un peu de riz, un peu de blé et d'avoine...

Et cette mention des céréales nous permet de revenir sur le passé, et sur un aspect particulier du Saint-Gilles du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : nous voulons parler des *moulins à vent, situés sur les murailles vieilles*, au nord de la ville.

Peut-être même les tours de ces murailles servaient-elles de socles à certains d'entre eux.

Nous n'avons aucune mention de la présence de moulins à vent avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Peut-être en existait-il ?

Mais, en 1492, tout près de la porte de Nîmes, sans doute sur l'une des tours dominant la porte, se trouve le moulin à vent de Guillaume de Orto. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'est du précédent, le propriétaire du moulin est Jean Aguiet. Non loin de la Porte Saint-Pierre, en 1750, Gédéon Michel et Jean Julien exploitent un moulin. A la même époque, le moulin suivant est à Pierre Roger. Tout contre la Porte de Beaucaire, au XVIII<sup>e</sup> siècle, François Mazer possède un moulin. Enfin, sur une tour de la muraille du Levant, le moulin de Fouquet Combas.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires respectifs seront, dans l'ordre : messieurs Brignan, Cabit, Joffroi, Boucaud, Brun, Roger.

Les céréales étaient cultivées sur de beaucoup plus grandes surfaces ce qui justifiait la présence de ces moulins. Nous ne mentionnons que ceux des « murailles vieilles » au nord. Il en existe quelques autres disséminés, mais non loin de la ville.

Il ne reste aucun vestige de ces moulins. Seuls quelques pans de la « muraille vieille » et les fossés qui la protégeaient sont encore visibles.

Un débat suit cet exposé accompagné de la projection de nombreuses diapositives.

La suite de la séance est consacrée au traitement de diverses questions administratives.

Sont mises à l'étude : 1°) l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de l'Hôtel Davé ; 2°) l'installation dans l'Académie d'un système de protection contre le vol.

D'autre part, la Commission des anciens présidents se réunira prochainement pour discuter de questions intéressant la romanité de la ville.

Enfin, sur avis de la Commission des prix et publications ont été retenus pour publication dans le volume de *Mémoires* 1984 : la communication de M. Jean-Charles Lheureux sur la captivité des généraux français en Allemagne dans le château de Königstein, ainsi que le texte de M. le docteur Edouard Drouot sur les sépultures rupestres de Garrigue, et, si possible, de M. Alain Girard, sur un atelier de tailleurs de pierre à Pont-Saint-Esprit au Moyen Age.

La séance est levée à 18 heures 30.

*SEANCE DU 22 FEVRIER 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, M. Georges Sapède, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle la remise de la médaille d'argent de l'Académie à M. Jacques Delassus, président de la Caisse régionale de Crédit agricole.

M. le président Marcel Fontaine prend la parole :

Monsieur le Président,

Je tiens d'abord à vous exprimer combien nous sommes honorés de vous recevoir ce jour parmi nous : alors que vous exercez dans notre département une si grande influence sur son activité économique.

De la part de notre Académie vouée à une activité toute culturelle qu'elle s'efforce d'honorer, vouloir accorder une distinction à un organisme bancaire paraît de prime abord étrange. C'est un sentiment que j'ai d'abord partagé.

D'autant plus que je n'ai envers vous que des obligations de reconnaissance et que je suis votre sociétaire, ce qui m'amène à partager — pour aussi peu que ce soit — l'honneur que je célèbre en son nom.

Mais — comme il en est de toutes choses — un peu de réflexion m'a contraint à rectifier mon jugement.

Dans notre Société, je suis tenté de dire : dans notre civilisation, ce n'est plus l'effort musculaire qui entraîne la prospérité dont bénéficient tous les autres. Ce sont les moyens les plus variés qui y contribuent et parmi eux, ce que permet l'initiative individuelle quand elle manifeste avec intelligence et audace et au prix du risque, enfin quand on lui en donne les moyens et que les circonstances permettent d'en recevoir récompense.

C'est une réalité qui ne fait qu'apparaître de jour en jour, ainsi que je le lisais ce matin dans notre quotidien local de la part d'une personnalité qui m'avait apparue jusqu'ici attachée à une autre conception. Les épreuves que font subir les conséquences de notre économie et de l'évolution du monde ébranlent les préjugés et les erreurs, mais elles sont longues à apparaître, il y faut une génération. J'en salue les prémisses.

Les fondateurs de nos Caisses de Crédit agricole ne se doutaient pas de ces perspectives quand la Loi de 1894 a

autorisé leur fondation sous forme de Mutualité dans les risques bancaires. Durant cette partie du XIX<sup>e</sup> siècle qui fut une grande époque d'expansion économique en dépit des aventures guerrières malheureuses de Napoléon III, on ne prêtait qu'aux riches et encore dans des conditions limitées.

L'initiative des agriculteurs en était paralysée, surtout pour ceux qui désiraient s'installer ou encore pour les fermiers qui ne pouvaient offrir, comme sûreté de leurs engagements, que les ressources de leur expérience, de leur intelligence et de leurs vertus personnelles de moralité et de probité.

Dans notre civilisation vous a été confiée la redoutable tâche d'encourager ces vertus avec prudence pour que soient offertes des possibilités de Crédit foncier fondées sur des qualités morales permettant l'essor de l'économie rurale et la promotion sociale.

Ainsi, c'est à ces vertus que dans notre département votre Caisse offre des possibilités d'activités considérables que vos fondateurs n'avaient pu prévoir, mais qui se sont avérées génératrices de richesse, de bien-être et d'activités fécondes.

Dans cette œuvre vous avez parfaitement réussi. Je ne puis évoquer ces succès sans évoquer ce que fut dans le bas de notre département l'essor de la riziculture durant les années 1948 à 1951, pour les communes de Beaucaire, Saint-Gilles et Nîmes, d'autant plus que je les ai vécues personnellement parmi ceux qui, dans le Delta du Rhône, ont conquis et fait fructifier 25.000 ha, ce qui a tant profité à la prospérité générale. Elle n'a été que l'œuvre de fermiers grâce à votre aide, car on pourrait compter sur les doigts de la main ceux qui, possédant le sol, ont osé courir les risques que vous avez encouragés.

J'y ajoute l'œuvre non moins considérable qui s'est accomplie dans les cultures fruitières et maraîchères notamment dans le périmètre irrigué de la Cie du Bas-Rhône dont

l'ouvrage sera considéré comme aussi bénéfique que celui de Paul Riquet.

Enfin, si la viticulture, nourricière de la plus grande partie de notre département, peut survivre à la mutation qui s'annonce c'est encore parce que vous faites confiance aux qualités et aux vertus de nos vigneron pour mieux les équiper et soutenir leurs épreuves qui seront, je l'espère, passagères, ou encore leurs efforts louables de reconversion partielle.

Dans cette action, ce sont des qualités humaines que vous honorez, vous avez ainsi tenu à le rappeler à notre population par des expositions qui leur rappelaient ce qu'avait été le labeur de leurs ancêtres, mais aussi leurs joies, leurs réjouissances, leurs fêtes qui sont autant d'expression de l'âme terrienne et d'une tradition qui attache l'homme à sa terre natale.

Vous avez ainsi manifesté les préoccupations de spiritualité qui accompagnaient votre action économique ; vous en recevez en ce jour l'hommage de notre Compagnie.

Je ne puis m'empêcher d'y ajouter une louable intention de solidarité quand vous faite bénéficier la partie pauvre de notre département sur les confins cévenols, des richesses que vous procure sa partie méridionale : vous y favorisez la construction et même l'équipement sportif et touristique comme à Lassalle.

Car lorsqu'on a dépassé Vicq-le-Fesq et bien avant d'aborder l'Aigoual et sa riche forêt qu'a créée un fonctionnaire de génie : Fobu ! pour tous ceux qui savent et ont éprouvé ce qu'est la vie paysanne et ce qu'on peut espérer de la terre, c'est avec un sentiment d'admiration et de grande sympathie qu'on évoque la vie de ceux qui demeurent attachés à un sol ingrat.

Cette solidarité, elle s'inspire de ce que vous avez voulu commémorer par vos expositions itinérantes : l'âme de la Terre.

Tel a été, Monsieur le Président, ce que nous avons tenu à honorer en vous : l'action et le rayonnement de la Caisse de Crédit agricole de notre département qui s'imprègne d'un humanisme dans l'exercice de ses pouvoirs de Mutualité. Dans une civilisation qui se crée en ce moment c'est un exemple qui devrait donner la meilleure assise à notre société : l'alliance nécessaire de la puissance de l'argent au service des vertus d'intelligence, de probité, de solidarité qui assurent la prospérité économique sans laquelle il n'y a d'améliorations de la vie sociale.

Je vous adresse en ce jour les remerciements et les félicitations de notre Compagnie pour y avoir tant contribué et vous demande d'en agréer la modeste expression par cette médaille de notre Académie que je vous offre.

M. Jacques Delassus, président de la Caisse régionale de Crédit agricole, reçoit la médaille et remercie :

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames, Messieurs,

Votre Compagnie nous honore grandement en décernant à notre Institution cette insigne récompense, nous en sommes conscients et nous voulons vous en exprimer toute notre reconnaissance.

Le Crédit Agricole s'est implanté dans le Gard il y aura 75 ans, le 6 juin prochain. A l'origine, ce fut une modeste association mutualiste d'entraide agricole qui se développa lentement sous la conduite d'agriculteurs qui avaient la foi en la solidarité humaine. On peut rappeler leurs noms : Messieurs Fernand Bruneton, Alfred Maroger de Rouville, Paul Villaret.

Mais, c'est surtout depuis la fin de la dernière guerre qu'il prit une extension remarquable sous l'impulsion de quelques hommes de grande valeur. On peut citer entre au-

tres Marcel Margarot, Etienne Velay qui présida aussi votre Académie, Pierre Fabre et surtout André Costabel.

Grâce à eux, notre organisme mutualiste est devenu la première banque du département et a pu participer très largement au développement de l'agriculture gardoise d'abord, à tout le milieu rural ensuite.

Son activité s'est étendue à beaucoup de secteurs de notre région et en particulier à celui du bâtiment. Il a assuré en 25 ans la moitié du financement des constructions qui s'y sont faites.

Aussi était-il normal qu'une Institution comme la nôtre, aussi associée à l'effort humain de notre région et dont les racines plongent dans toute la terre gardoise, contribue parallèlement à un effort culturel.

Elle l'a encore fait bien modestement, mais elle a compris que c'est un devoir pour elle de rappeler aux nouvelles générations ses origines, ses sources, ses traditions qui ont fait la grandeur de sa race et qui doit guider son avenir. Un pays se grandit quand il se souvient.

Si notre contribution peut servir cette cause noble, nous ne faisons que suivre de très loin le grand exemple que votre éminente Compagnie ne cesse de montrer depuis tant de lustres.

L'honneur que vous nous faites aujourd'hui ne pourra que nous inciter à continuer dans la voie que vous nous avez tracée.

M. Delassus était accompagné de nombreuses personnalités du monde agricole, parmi lesquelles nous citerons : M. Claude Senberg, président de la caisse locale de Costières-Gard, M. Louis Angelras, vice-président de la C.R.C.A., M. Jean-Paul Canonge, directeur de la C.R.C.A., M. Maurice Boule, fondé de pouvoir chargé des relations publiques.

M. Jean-Charles Lheureux présente une communication intitulée : *Marc Bernard, critique littéraire et la littérature prolétarienne*. En voici le résumé :

Depuis le 15 novembre 1983, jour de la disparition du romancier nimois Marc Bernard, prix Goncourt 1942, de nombreux analystes se sont penchés sur son œuvre, fruit d'un demi-siècle d'écriture passionnée.

Il reste néanmoins, dans cette œuvre, une zone d'ombre dont on apprécie mal encore l'importance : celle de la critique littéraire.

L'étude des articles de Marc Bernard concernant des écrivains connus des années 30 apporte sur cette période, très riche et diverse sur le plan littéraire, des indications d'un grand intérêt.

C'est en 1929 que Marc Bernard est entré, comme critique littéraire en titre, à *Monde*, un hebdomadaire « de gauche avancée » que dirigeait alors Henri Barbusse.

Chroniqueur « engagé », l'homme de lettre nimois allait demeurer continûment fidèle à ses conceptions sociales, avec, en toile de fond, le souvenir taraudant de la misère d'autrefois, un attachement quasi viscéral à une certaine idée de la Gauche, et la conviction, partagée d'ailleurs avec Sartre, que « l'art de la prose est solidaire de la démocratie » et qu'« il n'y a pas de chef-d'œuvre fasciste ».

Cette démonstration s'appuie sur de nombreux exemples concrets : ceux de Pirandello, Pierre Benoit, Aldoux Huxley, François Mauriac, Proust, Gide..., entre autres.

Dès 1931 (dans un environnement politique et social qui annonce les événements de 1936 et la catastrophe de 1939), Marc Bernard milite pour une « littérature prolétarienne » au sujet de laquelle il en vient à s'opposer à Giono. Ce qui est à l'origine de textes vraiment surprenants, ceux des lettres ouvertes échangées par les deux hommes, tout au long d'une polémique qui ne manqua ni de violence, ni d'outrance, ni de sel...

Autant de faits peu connus, pour ne pas dire ignorés, qui fournissent de précieuses clés pour une connaissance plus approfondie et plus subtile de la personnalité de l'auteur de *La mort de la bien-aimée*.

Cette communication est suivie du débat habituel.

Avant de se séparer la Compagnie avait voté, à l'adresse de M. le Maire de Nîmes, la motion suivante concernant la romanité de la ville.

L'Académie de Nîmes, fidèle à sa mission tricentenaire de défense et d'illustration de la romanité de Nîmes, présente à Monsieur le Maire de Nîmes les vœux suivants :

1°) concernant le site de la source de la Fontaine : que les poutrelles métalliques qui ont été implantées dans la vasque en soit ôtées au plus tôt ;

2°) concernant le site de la Maison Carrée :

a) que la façade et la colonnade de l'ancien théâtre municipal soient conservées à leur emplacement actuel ;

b) que tout bâtiment qui serait construit sur les ruines de l'ancien théâtre le soit dans le respect des servitudes — hauteur, volume, masse, matériaux, etc. — imposées par le voisinage de la Maison Carrée ;

3°) concernant la mosaïque dite d'Admète qui se trouve au Musée des Beaux-Arts : que le plancher qui recouvre cette mosaïque soit enlevé au plus tôt.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 8 MARS 1985

La séance est ouverte à 17 heures par M. Robert Debant, vice-président, remplaçant M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président, retardé par une circonstance imprévue.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Bernard Artigues, M. Bernard Dalle, Mlle Arlette Augé, M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, M. Georges Sapède, M. Leenhardt, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgard Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

M. Robert Debant souhaite la bienvenue à M. Elio Moselè, professeur à l'Université de Padoue (Italie), correspondant de l'Académie depuis 1983, qui, pour la première fois, prend séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

La Commission des finances se réunira le 22 mars 1985. M. Lucien Frainaud lui présentera les comptes de l'année 1984 et le projet de budget pour l'année 1985. M. le président René Panet est nommé commissaire aux comptes.

Mlle Augé a fait don à l'Académie de : Raphaël Gracia, *Chansons capricieuses*, Paris, 1928.

Livres reçus en hommage :

Elio Moselé, *Voyageurs français à Vérone*, Genève, 1984 ;

Elio Moselé, *Séguier et Maffei, Documenti raccolti in occasione del secondo centenario della morte de Séguier*, Verona, 1984.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président, arrive et donne la parole à M. le professeur Elio Moselé qui présente une communication intitulée : *Jean-François Séguier et Scipion Maffei, deux hommes de culture à une époque de transition*.

En l'absence du texte de M. Elio Moselé, M. Félix Vिलeneuve, membre résidant de l'Académie de Nîmes, a accepté de rédiger un résumé d'une conférence faite à la mémoire et en l'honneur de l'illustre savant nimois.

Savant naturaliste, comme on disait autrefois, aujourd'hui le terme de naturaliste me paraît un peu trop désuet et restrictif pour un personnage de cette envergure, car J.-F. Séguier était à la fois un archéologue, on disait autrefois antiquaire, numismate, astronome, géologue, mais surtout botaniste. C'est un des Nimois qui ont le plus honoré notre vieille cité, aussi une rue importante porte-t-elle son nom et a-t-il son buste à la Maison Carrée.

Je rappellerai cependant pour mémoire son *Recueil des inscriptions antiques*, *l'inscription de la Maison carrée*, et aussi la restauration de cet admirable monument dont la beauté est une richesse pour la ville de Nîmes.

Jean-François Séguier naquit à Nîmes le 15 novembre 1703.

L'intérêt qu'il porta à la Botanique fut éveillé par un médecin nimois Pierre Baux. Mais cette attirance pour les Sciences naturelles contrariait sa famille qui craignait qu'elle le détournât de la carrière judiciaire à laquelle il était destiné.

Lorsqu'il eut terminé ses études classiques son père l'envoya à Montpellier pour y étudier le Droit ; mais cette ville était depuis longtemps renommée pour l'étude de la Médecine et de la Botanique. Je ne dirai qu'un mot de cette brillante pléiade des Botanistes du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qui créèrent la célèbre Ecole de Montpellier à une époque où les « simples » formaient presque toute la matière médicale et où l'on définissait la Botanique : « La connaissance des plantes et leurs vertus ». Ces Botanistes, presque tous élèves de Rondelet, donnèrent une grande impulsion à l'étude des végétaux. Ce feu sacré fut alimenté par la création en 1597 du jardin des plantes de Montpellier, le plus ancien de France.

Vers 1667, les herborisations publiques acquirent un tel éclat qu'il y eut bientôt à Montpellier autant de botanophiles que d'étudiants en médecine. Aussi Séguier fréquentait-il assidument ce jardin des plantes. Il suivait avec passion les leçons de Botanique d'un médecin montpelliérain François Chicoyneau (1672-1752), leçons données en plein air, au Jardin des plantes où sa « démonstration des plantes » avait un grand succès, sans négliger cependant ses études de Droit, mais avec peu d'attrait il faut bien le dire ; aussi son père le rappela-t-il à Nîmes pour « l'empêcher de se perdre », disait-il.

Enfin pour céder aux désirs de sa famille et sacrifiant ses goûts il s'apprêtait à entrer dans la Magistrature lorsqu'un événement imprévu changea sa destinée.

Un Italien illustre visitait alors l'Europe, en savant, en

lettré et en artiste ; en 1732 il arrivait à Nîmes attiré dans notre ville par la renommée de ses monuments. C'était le marquis François-Scipion Mafféi, né à Vérone en 1672, qui débuta très jeune dans la carrière des Lettres : il publia entre autres la tragédie de Mérope qui est restée au théâtre après avoir donné à son auteur une réputation européenne ; Voltaire la traduisit, la commenta et l'imita sans pourtant la surpasser.

Poète, critique, archéologue, historien, physicien, Mafféi étudia la nature, les monuments anciens, l'histoire de sa patrie ; il fut le créateur de la tragédie italienne classique dont les règles sont restées celles de la tragédie grecque. Sa mémoire sera toujours chère à l'Italie.

Pendant son séjour à Nîmes, Mafféi eut besoin de quelqu'un connaissant bien les antiquités de la ville pour lui servir de guide. On lui indique J.-F. Séguier. Il fut frappé par l'intelligence du jeune Nimois et par l'étendue de ses connaissances. Quand il lui fallut quitter la ville, il sollicita l'autorisation de l'emmener avec lui dans ses voyages. Mais la famille de Séguier hésitait ; enfin, elle consentit après bien des prières et lui permit un court séjour à Paris. Son absence qui ne devait pas dépasser 3 mois dura 23 ans. Mafféi et Séguier malgré une certaine différence d'âge s'étaient liés d'une amitié très étroite. Ils commencèrent une longue pérégrination à travers l'Europe. Leur première étape fut Paris. Qu'y trouvèrent-ils au point de vue scientifique et botanique en particulier ?

Les Sciences ont subi au cours des siècles de véritables mutations et la Botanique n'échappe pas à cette règle.

Dès l'Antiquité elle ne fut guère qu'une branche de la Médecine : les plantes étaient étudiées et classées en fonction de leurs propriétés médicales. Le philosophe grec Aristote (384-322 av. J.-C.) avait déjà écrit un *Traité des plantes*, plus tard le romain Pline l'Ancien (23-79 ap. J.-C.) fut

l'auteur d'une *Histoire naturelle* en plusieurs livres dont beaucoup sont consacrés à la Botanique.

Au Moyen Age la science botanique est essentiellement limitée à l'étude des ouvrages anciens. Pour connaître une fleur on n'allait pas la cueillir dans une prairie mais on en cherchait la description dans les auteurs grecs ou latins.

Au XVI<sup>e</sup> siècle la Botanique prend son essor. Les savants de cette époque ont décrit le plus grand nombre de plantes possible en les observant directement et en les classant selon un système qui tenait compte des ressemblances et des différences. Parmi eux je citerai le Napolitain Porta, l'Arétin Cesalpino, le Français Pitton de Tournefort. Avec la création des premiers jardins botaniques à Pise (1544), à Padoue (1546), à Montpellier (1597) et à Paris en 1626. La technique des Herbiers, c'est-à-dire des collections de plantes desséchées semble avoir été découverte en Italie. Quant à l'anatomie végétale microscopique elle a été fondée par l'Italien Marcello Malpighi (1628-1694).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, celui qui nous intéresse particulièrement, à cause de Séguier, fut la période fertile des grands naturalistes dominée par l'œuvre de Linné qui est l'auteur d'une classification des plantes en 24 classes établie principalement d'après la considération des étamines et le sexe des plantes. Il faut citer avec lui la famille de Jussieu en France, créateur de la subordination des caractères, c'est-à-dire introduisant dans l'étude des végétaux l'idée d'une certaine hiérarchie des caractères. C'est à cette époque que vécut aussi le célèbre naturaliste Buffon.

Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour citer les créateurs de la biologie moderne avec Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, Brongnard, Van Tieghem pour l'établissement de l'arbre généalogique des végétaux, toutes les classifications modernes reposant sur la subordination des caractères et l'arbre généalogique.

Au milieu des richesses scientifiques de la capitale ce qui attirera le plus Séguier c'était assurément le jardin du Roi avec ses magnifiques herbiers et ses superbes collections qui comptaient déjà plus de 22.000 plantes desséchées.

Séguier fut frappé par le désordre qui régnait dans cet immense herbier et obtint l'autorisation de le classer. Il le fit d'après la méthode du célèbre botaniste Tournefort qui avait créé avant Linné une classification naturelle remarquable pour son temps. En quelques mois il termina avec bonheur ce travail considérable que personne avant lui n'avait osé entreprendre. Dans ce travail il a évité cette spécialisation que les progrès de la Science d'hier et d'aujourd'hui ont rendu nécessaire mais qui a souvent pour effet de rétrécir l'esprit. Il a aussi possédé au plus haut degré une autre qualité précieuse indispensable dans l'étude des Sciences de la nature, je veux dire l'ordre et la méthode.

Après ce travail les deux voyageurs visitèrent une grande partie de l'Europe dont l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et ensuite rejoignirent l'Italie.

Pendant un séjour à Vienne, intéressé par l'Astronomie, Séguier découvrit une comète alors qu'il observait le passage de Mercure sur le Soleil et une éclipse de Vénus par la Lune. Le prince Eugène présent lors de cette découverte lui fit cadeau du télescope qu'il avait utilisé pour cette découverte.

C'est au cours de son séjour à Vérone qu'il publia les ouvrages qui ont établi la réputation de Séguier comme botaniste. En 1740, il fit paraître *Bibliotheca botanica*, œuvre d'une très grande érudition. De 1745 à 1754 il publia les trois volumes des *Plantae Veronenses* dont Linné fit le plus grand cas. Il s'intéressa en même temps aux propriétés médicales de ces plantes. D'autres travaux de Séguier sur la Botanique sont restés à l'état de manuscrits : *Projet d'une histoire générale des Plantes, Nourriture et anatomie des Plantes*.

C'est aussi au cours de son séjour à Vérone que Séguier s'intéressa à la géologie de cette région ; il fut particulièrement attiré par l'étude des roches et des fossiles, Science qui, à cette époque, en était tout juste à ses débuts ; dans ce domaine Séguier a donc été un précurseur ; la paléontologie n'était pas encore créée et beaucoup s'en tenaient encore, en ce qui concerne les fossiles, aux railleries de Voltaire qui croyait que les coquillages fossilisés qu'on trouve dans les terrains étaient des coquilles tombées des chapeaux des pèlerins.

Séguier étudie et propose une description des fossiles du Véronèse, accompagnée de dessins d'une exactitude parfaite ; on doit signaler en particulier une riche série de poissons fossiles de l'ère tertiaire qu'il récolta sur les flancs du Monte Bolca, localité devenue célèbre depuis pour l'étude de la période éocène. Cette série qui a été heureusement conservée peut se voir encore dans les salles du museum d'Histoire naturelle de Nîmes.

La réputation de Séguier était devenue telle que les plus illustres savants du XVIII<sup>e</sup> siècle entretenaient des correspondances avec lui. C'était le cas de Réaumur pour les Insectes, du baron de Flaugères de Montpellier pour les Oiseaux, de Boissier de Sauvage, etc. Suprême récompense pour un naturaliste, une renoncule des Alpes avait même à cette époque été baptisée du nom de *Ranunculus Seguieri*.

De partout on le consulte sur les sujets les plus variés parmi lesquels l'Histoire naturelle tient une large place ; aucune branche des Sciences ne lui reste cependant étrangère et il se tient au courant de tout ce qui se publie. On a trouvé parmi ses manuscrits des observations sur les Oiseaux de Vérone, sur les Oiseaux migrateurs ; on y remarque aussi des notes sur les mœurs des Grillons et sur les Papillons.

Mais la mort de Mafféi, survenue en 1755, ramène Séguier tardivement dans sa ville natale.

Durant sa vie il n'a jamais recherché les honneurs mais il fut l'un des membres les plus éminents de l'Académie de Nîmes.

Aussi depuis sa disparition deux communications importantes sur sa vie ont été exposées à l'Académie : l'une date de 1922 au cours d'une séance publique par Monsieur Margier, l'autre plus récente, de 1978, par mon éminent confrère M. Joachim Durand, tous deux alors présidents de l'Académie.

Mais en terminant qu'il me soit permis de dire un mot de l'Homme qui fut de Nîmes une des gloires les plus pures, un Homme dont tous les contemporains ont vanté le désintéressement, la générosité et la modestie et dont les derniers mots avant de mourir furent un souhait pour sa ville qu'il a tant aimée et dont il a été le bienfaiteur.

Séguier mourut à Nîmes le 1<sup>er</sup> septembre 1784 à l'âge de 81 ans.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 22 MARS 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident ; M. Bernard Dalle, M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Robert Debant, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

En raison de l'état de santé de M. le président René Panet, commissaire aux comptes, absent excusé, les comp-

tes de 1984 et le projet de budget pour 1985 seront présentés par M. Lucien Frainaud, trésorier, au cours d'une prochaine séance.

L'Académie a reçu en hommage :

Henri Berger et Frédéric Maurel, *L'agriculture et l'économie du Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Montpellier, 1980 ;

J.-C. Bessac, *Traces et épures gravées dans l'ancienne cathédrale Saint-Just de Narbonne*, ex. Colloque international de glyptographie de Cambrai, 1984 ;

J.-C. Bessac, *Une galerie souterraine médiévale à Montpezat*, ex. Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, t. II, Montpellier, 1984.

M. le pasteur René Château présente l'ouvrage du professeur Jean-Marc Daumas, *Marsillargues en Languedoc, fief de Guillaume de Nogaret, petite Genève*, Ichthus, 1984.

Au cœur d'une vaste plaine viticole, le gros village de Marsillargues est adossé aux rives du Vidourle. Le territoire de la commune couvre 4.200 hectares. Il se composait au XIII<sup>e</sup> siècle de quatre fiefs dépendant de l'abbaye de Psalmodi et de la baronnie de Lunel.

Portes, le premier fief, appelé Portus à l'époque romaine, fut ouvert au Christianisme vers la même époque que Narbonne et Arles. Il avait deux sanctuaires : Saint-Pierre et Notre-Dame de Ports.

Le deuxième fief, Tamerlet, était un immense domaine agricole entre le chemin des bois et le Vidourle. Guillaume de Nogaret l'acheta en 1291 au Seigneur de Lunel.

Saint-Julien-de-Cornilhac, le troisième fief, était un ancien établissement militaire romain. Au septième siècle, c'était un poste fortifié destiné en particulier à surveiller les Wisigoths. Les moines de Psalmodi s'y réfugièrent au huitième siècle après que leur monastère ait été saccagé

par les Sarrasins. Saint-Julien de Cornilhac fut ensuite érigé en prieuré.

Le quatrième fief, Marsillargues-Village, fut d'abord habité par des pêcheurs, les premiers habitants tirant leurs revenus de la pêche. Ensuite, bon nombre d'immigrants furent attirés par la fertilité du sol de ce terroir.

Sur le plan agricole on comptait à Marsillargues, au XVII<sup>e</sup> siècle, 800 hectares de blé, 400 hectares d'autres céréales et à peine 60 hectares de vigne. Au XIX<sup>e</sup> siècle ce fut l'impressionnante implantation de la vigne. De nos jours, en 1964, le vignoble de Marsillargues couvrait une superficie de 1.698 hectares. Cependant, la mévente du vin entraîne une certaine reconversion à la polyculture : vergers, asperges, blé, légumes divers.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, Marsillargues est une communauté rurale de grande importance. Elle dépend administrativement de la viguerie royale de Lunel et religieusement du diocèse de Nîmes. En 1302, le célèbre Guillaume de Nogaret est seigneur de Tamerlet. Il devient l'un des nobles les plus puissants du Bas-Languedoc. Il est Seigneur de Calvisson. Il réside en son château de Marsillargues. Il devient en 1307 garde du sceau royal.

En 1322, on compte 2.715 habitants à Marsillargues. En 1363, le bourg est fortifié et s'enveloppe de remparts pour le protéger contre les méfaits des routiers.

Dès cette époque lointaine, la communauté est gérée par un syndicat annuel composé de 8 conseillers. Ce syndicat élit, avec la ratification du peuple rassemblé, 3 consuls et toute une série de responsables dont 2 préposés à la police, 1 gardien des archives, 2 inspecteurs des poids et mesures, 4 surveillants de la propreté des rues et du cours du Vidourle. Il arrive parfois, comme en 1403, qu'une forte « vidourlade » du turbulent fleuve côtier endommage les digues pourtant bien entretenues et provoque de graves dégâts.

La plus grande partie de l'ouvrage du professeur Jean-Marc Daumas est consacrée à l'Histoire de l'Eglise réformée de Marsillargues. L'implantation du protestantisme fut si importante dans le bourg qu'elle explique l'appellation de « Petite Genève ».

L'auteur veut montrer, au travers d'événements de caractère local, que le bourg de Marsillargues a abrité, dans ses limites géographiques et historiques bien étroites, un abrégé de l'évolution nationale du protestantisme français. On sait que, dès la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, les écrits de Martin Luther pénètrent par la vallée du Rhône dans le Languedoc méditerranéen. La célèbre foire de Beaucaire, notamment, fut un lieu privilégié de diffusion pour les idées et les écrits de la Réforme évangélique.

Le protestantisme a laissé à Marsillargues des traces profondes. Le premier document des débuts protestants dans le bourg date de septembre 1560. Cent ans après sa création, l'Eglise réformée de Marsillargues représente 80 % de la population : 1.100 membres sur les 1.360 habitants du village. En 1787, à la veille de la Révolution, il y a 2.100 protestants sur 2.800 habitants, soit 75 % de la population. Pourtant, le nombre des protestants de Marsillargues qui s'exilèrent à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes avait été très important. Dans le cadre d'une enquête menée au sein de l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine, un catalogue de 318 réfugiés a été dressé avec précision. Les notices rédigées au refuge sont très détaillées. Elles permettent de connaître l'état civil, la situation de famille, l'origine géographique, la profession, l'itinéraire suivi, les circonstances de la fuite et l'état de santé des exilés.

Le professeur Jean-Marc Daumas nous présente en sept étapes les données essentielles de l'Histoire protestante de Marsillargues.

— Première étape : L'établissement du protestantisme. La propagation rapide de la Réforme et les débuts de la ré-

pression. La création de l'Eglise réformée. Le bourg au temps des guerres de religion. La période allant de l'Edit de Nantes à la Paix d'Alès.

— Deuxième étape : L'Eglise réformée de Marsillargues avant la Révocation. Le temple. L'organisation de l'Eglise. Les pasteurs. La discipline. L'éducation. La vitalité du protestantisme avant la Révocation.

— Troisième étape : La Révocation de l'Edit de Nantes et la diaspora. Les abjurations. La destruction du temple. Liste des protestants réfugiés.

— Quatrième étape : Les persécutions et le réveil sous la croix. Le premier désert. Le second désert. Les pasteurs itinérants. La vie des fidèles.

— Cinquième étape : La crise révolutionnaire et la réorganisation de l'Eglise. L'application de l'Edit de 1787. Les protestants dans la tourmente révolutionnaire.

— Sixième étape : Un fruit du réveil : L'Eglise libre.

— Septième étape : L'Eglise réformée de Marsillargues, de la construction du temple (1806) à sa restauration, un siècle et demi plus tard.

L'ouvrage de Jean-Marc Daumas, très bien composé et fortement documenté, se termine par une série d'annexes, notamment par l'arbre généalogique des Seigneurs de Marsillargues et de Calvisson.

M. le docteur Edouard Drouot lit une communication intitulée : *Adrien Jeanjean, pionnier de la préhistoire.*

En voici le résumé :

Le nom d'Adrien Jeanjean vient d'être donné à une voie urbaine nimoise. C'est une occasion de rappeler le souvenir d'un membre non résidant de l'Académie de Nîmes qui fut l'un des pionniers de la préhistoire dans le Gard. Jeanjean naquit à Saint-Hippolyte-du-Fort le 24 octobre 1820. Après avoir été le maire de cette localité, il y mourut le 28 février 1897. Il avait été élu membre non résidant de

notre Compagnie le 21 mars 1864. Ayant suivi des études de Droit à Paris, il n'avait en réalité qu'une passion, celle de la géologie, de la paléontologie et de la préhistoire. C'était un esprit curieux et un travailleur infatigable, dont l'activité s'est manifestée, avec un égal bonheur dans plusieurs disciplines.

Gérant le domaine familial, il portait intérêt à l'agronomie et à l'économie rurale. Il fut le fondateur — et président — du comice agricole de l'arrondissement du Vigan. Observateur perspicace, il étudia les maladies et parasites de la vigne, du mûrier ou des vers à soie. Et c'est justement la maladie des vers à soie qui le mit en rapport et le lia d'amitié avec Pasteur, venu dans la région d'Alais pour étudier ce fléau. Il accueillit chez lui le grand savant à plusieurs reprises.

Elu en 1864 membre non résidant de l'Académie du Gard (qui devait retrouver en 1878 son titre d'Académie de Nîmes), il fut aussi l'un des fondateurs, en 1871, de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes. Jeanjean appartenait aussi à la Société géologique de France, à l'Association française pour l'Avancement des Sciences, à l'Association des Agriculteurs de France, à la Société scientifique et littéraire d'Alais, etc. Il collabora aux publications de ces différentes sociétés.

Sa double appartenance à notre Académie et à la S.E.S.N.N. devait l'inciter à confier plus particulièrement ses travaux d'archéologie préhistorique aux *Mémoires* de l'Académie et ses études géologiques, agronomiques, de biologie végétale ou de parasitologie au Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles.

Nous pouvons citer de lui, en 1861, alors qu'il n'était pas encore membre de l'Académie, une étude sur *La maladie des vers à soie, Conseils aux éducateurs*. Ce sujet avait été mis au concours par notre Compagnie et lui valut une médaille d'or. Un autre travail imprimé au Vigan en 1872 trai-

tait de *L'exploitation des bois de chênes verts dans le Gard et l'Hérault*. Au Congrès de l'A.F.A.S. tenu à Montpellier en 1879, il présente deux études géologiques, la première a pour titre : *L'Oxfordien supérieur, le Corallien et le Néocœmien inférieur dans les Basses Cévennes*, et l'autre *Les terrains jurassiques des Basses Cévennes*. Emilien Dumas, qui fut son maître et son ami, considérait comme très fiables les observations que Jeanjean lui fournissait pour sa statistique géologique du Gard qui devait permettre la parution de la première carte géologique de ce département.

Comme préhistorien, l'œuvre écrite de Jeanjean dans les *Mémoires* de l'Académie est importante. On la retrouve dans six volumes, ceux des années 1869-70, 1871, 1873, 1875, 1884 et 1890. Une communication géologique paraît en 1881-1882.

En 1869-70, un important mémoire de 90 pages avec trois planches lithographiées a pour titre : *L'homme et les animaux des cavernes des Basses Cévennes*. Il rend compte de fouilles ou sondages dans une cinquantaine de grottes et l'auteur répartit sa rédaction selon la division administrative du département par cantons.

Nous n'en retiendrons que les principales. Ainsi, la Grotte des Morts de Durfort. Dans cette caverne sépulcrale, outre les ossements humains, les silex, la céramique, on avait recueilli en grand nombre (près de 3.000) des perles en calcaire ou en roche noire ; mais surtout, 25 grandes perles olivaires en cuivre de cinq centimètres de longueur chacune. Le mérite de Jeanjean a été d'identifier l'un des premiers, d'après les trouvailles de Durfort et celles d'autres cavités de la région, comme la grotte de Labry qu'il a exploré le premier, l'existence d'une époque de transition entre l'âge de la pierre polie et celui du bronze. C'est l'âge du cuivre et l'on a même parlé de Durfortien. Aujourd'hui on a adopté le terme de chalcolithique (de *chalcos*, cuivre, et de *lithos*, pierre). Ce stade de civilisation a connu un développement important en Languedoc.

En 1873, il publie une étude au titre assez long : *Recherches géologiques et paléontologiques dans les Hautes Cévennes. Les grottes de Trèves et de Meyrueis. Age de la pierre polie.*

Les *Mémoires* de l'année 1875 nous convient à une *Nouvelle excursion géologique dans les Hautes Cévennes. L'homme à l'époque néolithique. Les grottes sépulcrales de Lanuéjols (Gard) et de Fraissinet-de-Fourques (Lozère)*. A Lanuéjols, on le conduit à une grotte récemment découverte. On y trouve en plusieurs salles des ossements humains recouverts d'une concrétion stalagmitique, mais aussi des restes de foyers, des reliefs de repas, de la poterie et des os utilisés.

*L'âge du cuivre dans les Cévennes* sera sa contribution aux *Mémoires* de 1884. Il y décrit de façon plus complète, à travers plusieurs gisements, ce stade intermédiaire entre l'âge de la pierre polie et celui du bronze, période qu'il a si bien contribué à définir.

*L'âge du bronze dans les Cévennes*, en 1890, verra l'achèvement de la tâche qu'il s'était proposée. Il conclut : « Nous voici donc arrivés à la fin des temps préhistoriques, à l'époque Hallstattienne (Premier âge du fer) et la tâche que nous nous étions imposée, de vous faire connaître par des communications successives, les principales découvertes faites dans notre département se trouve maintenant remplie. »

Nous retiendrons chez Jeanjean, pour l'admirer, son zèle ardent de la recherche préhistorique, la part qu'il a prise à l'identification du Chalcolithique, son souci de faire partager ses observations aux chercheurs de même orientation, mais surtout à ses confrères de notre Compagnie.

Son œuvre écrite est importante dans les *Mémoires* de notre Académie, nous venons de le voir, mais aussi dans le Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes, et dans les publications de bien d'autres sociétés savantes.

Mais les collections qu'il a réunies dans les domaines de la géologie, de la paléontologie et de la préhistoire sont considérables. Elles sont aujourd'hui conservées au Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes.

« Une vie si bien remplie, écrit son biographe, Galien Mingaud, ne pouvait être ignorée du gouvernement. » Effectivement, Jeanjean fut nommé officier du Mérite agricole en 1883, officier d'Académie en 1884 et enfin chevalier de la Légion d'honneur en 1894.

Si nos *Mémoires* du siècle dernier sont remplis de nombreux et importants travaux d'archéologues tels qu'Auguste Pellet, Révoil, Aurès, Germer-Durand, Albin Michel et d'autres, par contre les études préhistoriques, en dehors peut-être de celles de Lombard-Dumas ou de Léon Lhermite, ont été rares. Adrien Jeanjean a été le premier préhistorien important qu'ait compté notre Compagnie. Il convenait de lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série

N° 93

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**2° Trimestre 1985**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1986



BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1985

*Président d'honneur*: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire  
de la République du département du Gard.

*Président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Vice-président* : M. Robert Debant.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-  
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au  
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit  
être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes  
(tél. 66 29 45 33).

## FAITS ACADEMIQUES

La rue Adrien Jeanjean : lettre de remerciements à M. le Maire de Nimes .....	69
Approbation des comptes de 1984 et du projet de budget pour 1985 .....	70
M. le docteur Jean Lauret représente l'Académie à la conférence départementale sur l'environnement ..	73
Notification de la vacance du fauteuil de membre résidant du regretté Paul Blanc .....	73
Notre demande de restauration des vitraux des églises de Nimes . .....	73
Séance exceptionnelle en l'honneur de Mme Frédérique Hébrard . .....	77
Il est décidé de procéder au remplacement du regretté Paul Blanc . .....	85
Présentation de la candidature de M. le docteur René Simon au fauteuil du regretté Paul Blanc .....	91
Présentation de candidatures au titre de correspondant	92
Une rue Lucien Coutaud : demande à la Municipalité ..	92
Les lettres de Mistral à Dono Andriano .....	92
Réception de M. Marc Chausse en qualité de membre résidant . . . . .	96
M. le docteur René Simon est élu membre résidant ..	115
Mme Marguerit-Missongé, M. Robert Bérard, M. Christian Lacour et M. Rainer Riemenschneider sont élus correspondants . .....	115
Lettre de remerciements de M. Jean de Balincourt ..	115
Les lettres de Mistral à Dono Andriano et les lettres de Dono Andriano à Mistral .....	115

## COMMUNICATIONS

M. Jean Roger : <i>Rencontres et dialogues franco-allemands de 1919 à 1933</i> .....	70
M. le professeur René Bosc : <i>Deux protagonistes de l'inoculation variolique au XVIII<sup>e</sup> siècle : J. Razoux et P. Baux, médecins nimois</i> .....	74
Mme Christiane Lassalle-Guichard : <i>Aux origines des musées de Nimes : le musée Marie-Thérèse</i> .....	85
M. Alain Girard : <i>Une acquisition récente du musée de</i>	

<i>Pont-Saint-Esprit : « Le mystère de la chute des anges » de Raymond Boterie</i> .....	92
M. Henri Dubled : <i>Quelques points d'histoire religieuse de la France de 1560 à 1593</i> .....	115

#### HOMMAGES

Simone Marguerit-Missongé, <i>Saint Augustin contre le manichéisme</i> , Mémoire de maîtrise, Montp., 1984 ..	70
Robert Amiet, <i>Généalogie de la famille Rojat</i> , 5 tableaux dactylographiés, Le Grau-du-Roi, 1973 .....	73
Jean-François Dieudonné de Maucombe, <i>Histoire abrégée de la ville de Nîmes</i> , réimpression de l'édition de 1767, Lacour, Nîmes, 1985 .....	73
Jacques Cartier, <i>marin, explorateur</i> , Chronique d'Histoire maritime, Paris, 1984 .....	73
Commission française d'Histoire mar., <i>Annuaire 1983</i> .	73
Marcel Decremps, <i>Discours de réception</i> , Nîmes, 1984.	73
André Nadal, <i>Le nombre d'or en mathématique et esthétique</i> , Nîmes, 1985 .....	73
<i>L'édit de Nantes est révoqué</i> , Réforme, 1985 .....	73
<i>Quelques jugements sur les écrits de Joachim Durand</i> , Nîmes, 1985 .	73
Duc de Castries, <i>Julie de Lespinasse</i> , Paris, 1985 .....	73
Olivier Pelon, <i>Recherches sur Malia en Crète</i> , 1978 ..	73
J. Groffier et A. Germain, <i>La révocation de l'édit de Nantes à Nîmes et dans le Gard</i> , Nîmes, 1985 .....	85
Jean Groffier, <i>Mesures et nombres sacrés</i> , Nîmes, 1985	85
Louis Bayle, <i>Bekitt</i> , L'Astrado, 1985 .....	85
José-de-Vallabrègues, <i>Au gré des souvenirs</i> , Nîmes, 1981 ; <i>Aux portes de l'enfer</i> , 1982 ; <i>Au pays de Vincent</i> , 1983 ; <i>Farandole provençale</i> , 1984 .....	92
X..., <i>Histoire de Beaucaire</i> , Nîmes, 1985 .....	92
Alain Girard, <i>Les bâtiments de l'œuvre hospitalière du Saint-Esprit à Pont-Saint-Esprit</i> , ex. Provence historique, fascicule 138, 1984 .....	115
Christian Lacour, <i>Table abrégée des matières des Mémoires de l'Académie de Nîmes de 1864 à 1983</i> , 1985	115
André Guillaume, <i>Etude sur le site de la Maison Carrée et la colonnade de l'ancien théâtre de Nîmes</i> , 1985	115

*SEANCE DU 12 AVRIL 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Bernard Dalle, Mlle Arlette Augé, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Une lettre a été adressée à M. le Maire de Nîmes pour remercier le Conseil Municipal d'avoir attribué le nom du préhistorien Adrien Jeanjean à l'une des rues de la ville.

Sur avis favorable de la Commission des Finances et après présentation du rapport de M. le président René Pannet, commissaire aux comptes, les comptes de l'année 1984 sont approuvés. De plus est adopté le projet de budget pour 1985 présenté par M. Lucien Frainaud, trésorier.

L'Académie a reçu en hommage :

Simone Marguerit-Missongé, *Saint Augustin contre le Manichéisme*, Mémoire de maîtrise, Montpellier, 1984.

M. Jean Roger présente une communication intitulée : *Rencontres et dialogues franco-allemands de 1919 à 1933*, dont voici le résumé :

Sitôt le Traité de Versailles signé, des esprits inquiets sur les conséquences des bouleversements causés par la guerre, entreprirent une œuvre admirable : essayer de rapprocher les deux ennemis de la veille afin d'assurer la paix en Europe et défendre la Culture de l'Occident.

Cette action fut conduite avec courage et opiniâtreté pendant toute la période de la République de Weimar.

L'initiative en revient aux intellectuels qui se lancèrent dans le combat malgré le climat défavorable, revanchard et nationaliste qui existait alors de part et d'autre.

En tête nous trouvons André Gide. Grâce à des amis luxembourgeois : les Mayrisch, importants industriels, il renouera, dès 1919, avec des intellectuels allemands et même avec certains hommes politiques comme le ministre Rathenau.

A. Gide entraînera avec lui les principaux collaborateurs de la revue non-conformiste de l'époque : la N.R.F. C'est le principal rédacteur de cette dernière, Jacques Rivière, qui va se faire l'apôtre du rapprochement. Son action sera arrêtée par sa mort prématurée en 1925.

Il est à l'origine du « Comité franco-allemand » qui réunira les intellectuels des deux pays. Nous y trouvons des universitaires, germanistes le plus souvent, tels que : Ed-

mond Vermeil, Bernard Lavergne, Andler, Haguenin, tous bien oubliés aujourd'hui, mais aussi des écrivains. Citons en particulier : Jean Giraudoux, Schlumberger, Edmond Jaloux.

Les intellectuels allemands se groupent autour du professeur Curtius.

Malgré les vicissitudes qui marquent les rapports franco-allemands dans le domaine politique (conférences de Gênes et de Cannes, Rapallo, l'occupation de la Ruhr), le comité animé essentiellement par Viénod diffusera et soutiendra l'idée d'un rapprochement. Il aura par moment un caractère officiel auprès des autorités et aura des contacts étroits avec la Wilhemstrasse et le Quai d'Orsay.

Parmi les intellectuels n'oublions pas Wladimir d'Ormesson et Louis Weiss.

De leur côté plusieurs industriels tant français qu'allemands furent partisans d'un rapprochement. L'idée d'une entente économique fut poussée très loin. Aucune idéologie n'est évidemment à la base de ce rapprochement. Mais des deux côtés l'on voyait un intérêt à unir les industries dans la perspective de régler le lourd et difficile problème des réparations. Certains de ces industriels songèrent sérieusement à une entente économique. Ils furent les précurseurs de la C.E.C.A. réalisée en 1950 par R. Schuman et le chancelier Adenauer.

La crise économique de 1929 mit fin à ces velléités.

Signalons enfin certains courants populaires autour de Marc Sangnier, avec la Démocratie chrétienne, ou de Charles Gide, avec le Christianisme social. Ils furent très importants et organisèrent des manifestations groupant de nombreux adhérents.

Ces tentatives interrompues par l'arrivée du nazisme apparaissent comme le prélude de l'entente franco-allemande d'aujourd'hui.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 25 AVRIL 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Daniel-J. Valade, M. Charles Delormeau, Mlle Arlette Augé, M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Guy Dupré, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie a reçu en hommage :

Robert Amiet, *Généalogie de la famille Rojat*. Cinq tableaux dactylographiés, Le Grau-du-Roi, 1973.

Jean-François Dieudonné de Maucombe, *Histoire abrégée de la Ville de Nîmes*, réimpression de l'édition de 1767, Lacour, Nîmes, 1985. L'éditeur nous a offert deux exemplaires, l'un broché, l'autre relié et numéroté 66.

Jacques Cartier, *marin, explorateur*. Chronique d'Histoire maritime, Paris, 1984.

Commission française d'Histoire maritime, annuaire 1983.

Marcel Decremps, *Discours de réception*, Nîmes, 1984.

André Nadal, *Le Nombre d'or en mathématique et esthétique*, Nîmes, 1985.

*L'Edit de Nantes est révoqué*, Réforme, 1985.

*Quelques jugements sur les écrits de Joachim Durand*, Nîmes, 1985.

Duc de Castries, *Julie de Lespinasse*, Paris, 1985.

Olivier Pelon, *Recherches sur Malia en Crète*, 1978.

L'Académie a été représentée par M. le docteur Jean Lauret à la conférence départementale annuelle sur l'environnement. Le thème en était : *La sauvegarde du patrimoine naturel et architectural*.

Notification est faite de la vacance du fauteuil de membre résidant du très regretté Paul Blanc. Au cours de sa prochaine séance, l'Académie décidera s'il y a lieu de procéder au remplacement. Dans l'affirmative, elle fixera le délai pendant lequel les candidatures pourront être reçues.

M. le Maire de Nîmes a fait connaître à M. le bâtonnier Marcel Fontaine que sa demande de restauration des vitraux des églises de Nîmes avait été transmise aux services techniques intéressés.

M. le professeur René Bosc présente une communication intitulée : *Deux protagonistes de l'inoculation variolique au XVIII<sup>e</sup> siècle : Jean Razoux et Pierre Baux, médecins à Nîmes*, dont voici le résumé :

En 1980, l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) a pu conclure à l'éradication totale de la variole ; cette maladie a disparu de la surface du globe et, conséquence logique, la vaccination obligatoire contre cette affection a été suspendue. Nous devons certainement cette victoire à la vaccination pratiquée depuis près de deux siècles, suivant la méthode de Jenner (1796), c'est-à-dire l'inoculation de la « Vaccine » ou cow-pox maladie bénigne des Bovidés, qui, transmise à l'homme, l'immunise contre la variole humaine, beaucoup plus grave.

Mais si ce succès a pu être obtenu grâce à cette méthode et à sa pratique intensive dans tous les pays du monde, particulièrement au cours du XX<sup>e</sup> siècle, il est juste de rappeler qu'un premier procédé de prévention de la variole avait été préconisé en Europe, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant même la découverte de Jenner : il s'agissait de « l'Inoculation » ou « Insertion de la petite vérole » qui consistait à conférer, dans certaines conditions, à l'individu que l'on voulait protéger, un sujet jeune en général, une variole vraie qui s'avérait bénigne dans la plupart des cas, à partir d'un pus prélevé chez un sujet atteint de la maladie. Cette méthode, pratiquée en Extrême-Orient depuis plusieurs siècles, parvenue jusqu'en Turquie, où elle était utilisée surtout chez les jolies filles susceptibles d'être choisies (ou achetées) pour constituer les harems, fut introduite en Europe occidentale par Lady Wortley Montague, l'épouse d'un ambassadeur d'Angleterre à Constantinople (1717). Elle se répandit en Angleterre vers 1720, puis dans les Provinces-Unies, puis à Genève vers 1750 où le docteur Théodore Tronchin en fut l'ardent protagoniste. Mais la France restait fermée à cette innovation malgré les rapports favo-

rables de savants tels que Charles-Marie de La Condamine ou d'écrivains tels que Voltaire (onzième lettre philosophique). La Faculté de Médecine, la Sorbonne, le Haut Clergé en interdisaient la pratique : on n'avait plus le droit de « tenter Dieu ». Il fallut attendre que des médecins, ici et là, soucieux de la santé de la population et instruits de ce qui se pratiquait hors des frontières du royaume de France, aient le courage d'enfreindre les interdictions officielles.

Deux médecins nimois, Jean Razoux et Pierre Baux (le fils) ont été parmi les premiers protagonistes de l'Inoculation dans notre pays. C'est le 15 mai 1757 qu'ils inoculent avec succès la jeune Magdelaine Julian, âgée de 4 ans 7 mois et leur mérite est d'autant plus grand qu'ils nous ont laissé un récit détaillé de plus de six pages de cette intervention. En 1764, ils publient la liste des 86 inoculations pratiquées, toutes avec succès, avec la collaboration de divers « chirurgiens » dont Jean Nicolas a été le premier. Ce dernier avait été à Genève apprendre la technique de l'inoculation auprès du docteur Tronchin en octobre 1756 et il avait rapporté un « fil » imprégné de pus varioleux qui devait servir quelques mois plus tard à la première inoculation nimoise.

La réussite nimoise semble avoir été à l'origine d'autres tentatives, car en 1759, le docteur François de Baux (sans lien de parenté avec P. Baux) pratique les premières inoculations à Marseille et Pierre Pomme, médecin à Arles, commence à inoculer en 1760. La méthode se répand en Languedoc avec J.A. Chrestien à Sommières, Amoureux en Uzège, Alexandre Rouger au Vigan, Mazars de Cazelles à Bédarieux... La première inoculation faite à Montpellier n'est relatée qu'en 1764, il s'agit d'une petite fille de la famille de Montcalm et ce n'est que vers 1772 qu'on pratique des inoculations à Toulouse. Il faudra attendre le décès par variole de Louis XV en 1774 et l'inoculation de Louis XVI, un mois après, pour voir les résistances disparaître plus ou moins lentement suivant les provinces et des inoculations sur une

plus large échelle seront dès lors pratiquées, en particulier à l'École militaire de La Flèche et en Franche-Comté.

Pour tenter d'expliquer le pourquoi de cette innovation nimoise, on peut faire remarquer que dans cette équipe médicale, Pierre Baux, de par sa religion protestante, s'estimait probablement moins lié que son confrère catholique romain par les interdictions officielles, que depuis la Révocation de l'Edit de Nantes (1685) une partie de sa famille avait émigré à Genève et que son épouse avait séjourné plusieurs années dans cette ville pour y poursuivre l'instruction de leurs deux fils, loin de l'influence des Jésuites. Les relations qui unissaient toutes les familles protestantes de Genève ont certainement facilité l'entreprise des médecins nimois. Il est encourageant de constater qu'à une époque de division religieuse, et dans une ville où l'antagonisme confessionnel faisait encore des ravages, deux médecins, de confession différente, ont eu le courage et la sagesse de mettre en commun leur habileté, leur savoir et leurs relations pour le plus grand bien de la population qu'ils entendaient servir.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 1985*

L'Académie de Nîmes a tenu le 4 mai 1985 une séance exceptionnelle en l'honneur de Mme Frédérique Hébrard, membre honoraire, de passage à Nîmes.

La séance a été ouverte à 16 heures par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Daniel J. Valade, M. Bernard Artigues, M. Roger Gaillard, M. Clément Martin M. Bernard Vielzeuf, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Maître Bernard Durand, conseiller municipal, président de l'Office municipal de la Culture, représentait M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès-qualités.

Mlle Odile Rio, reine du Félibrige, membre de l'Académie d'Arles, honorait cette séance de sa présence.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lu-

cien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine souhaite la bienvenue à Mme Frédérique Hébrard :

Madame,

En ce jour où la Municipalité de notre ville a tenu à honorer votre passage, notre Compagnie a voulu s'associer à l'honneur que vous avez reçu ce matin en notre Hôtel de Ville. C'est d'ailleurs un hommage qu'elle vous devait en souvenir de votre grand-père qui a tant illustré et enrichi le patrimoine archéologique de Nîmes et que notre Académie s'honore de pouvoir compter parmi ceux qui l'ont le plus illustré par sa science et sa culture. Elle y associe aussi le souvenir de votre père dont l'œuvre littéraire lui a valu tant de ferventes amitiés parmi nous.

Par un heureux destin, les exceptionnelles qualités de votre mère ont associé auprès de votre berceau les dieux de la culture et de l'humanisme. Recevez aujourd'hui l'hommage de notre Académie pour avoir tant honoré vous-même, les dons que vous avez ainsi reçus.

Vous nous avez livré ce matin, comme un hommage pieux qu'avait laissé votre père, un écrit à la louange de Nîmes que vous aviez découvert en libérant sa maison de Villeneuve-lès-Avignon. Je comprends qu'il puisse ajouter aux souvenirs d'enfance affectueux que vous avez évoqués dans *La Citoyenne* quand cet écrit rappelle l'union de tous ces Nimois catholiques et protestants qui se sont opposés aux portes de leur ville à l'entrée des massacreurs de la Saint-Barthélemy.

Ce sont de tels souvenirs, liés à celui qu'a transmis l'œuvre de votre grand-père et celle de votre père qui ont inspiré le message qui termine votre livre ; Il suffit d'un brin

d'herbe, bien humble manifestation de la création, pour attacher à la Patrie dont vous êtes la Citoyenne. Il nous laisse deviner qu'il n'a pu être cueilli que sur l'un de nos cols cévenols ou sur la colline où a été édiflée la Tour Magne, dominant la Source qui vit naître notre cité.

Ce message vous a suivi même durant les années attrisantes qui ont précédé l'humiliation de 1940 ; la plus désastreuse de notre histoire. Comme tous ceux de ma génération, nous nous étions alors déchirés dans une opposition d'idées passionnelles ; vous en avez reçu, enfant, les échos pour la part qu'y a pris votre père en lui apportant ce que son talent pouvait lui procurer d'influence. Plus modestement mais aussi passionnément, je fus de ceux qui s'y livraient avec d'autres orientations. Après quoi, nous nous sommes aperçu que dans l'épreuve du malheur unis dans la même humiliation, il n'était de culture et de liberté que sous la protection de l'épée.

Je comprends qu'après cette évocation vous ne nous ayez laissé que des pages blanches, abandonnant à la sociologie et à Raymond Aron, ce que peuvent enseigner les égarements dans la Cité ! Ainsi ce sera pour le plaisir de la consolation que vous nous entraînerez dans ce voyage à Ithaque qu'il faut souhaiter le plus lent possible avec le périple d'Alexandrie, d'Ephèse, de Delphes, d'Athènes, cités évocatrices de tant d'histoires qu'elles élèvent la pensée en même temps que l'insatiable contemplation de la beauté, même, quand celle-ci se révèle dans leurs ruines. Je ne puis m'empêcher d'évoquer cette phrase que j'ai entendue de votre père : « Tout ce qui est beau, tout ce qui est supérieur nous vient des Grecs ».

Dans ces récits de voyage, l'âme de notre terre nous a accompagné avec les vers de Mistral et c'est toujours l'humanisme des vôtres qui vous inspire et nous entraîne dans une agréable lecture. Je vous en exprime, Madame, des remerciements pour tout ce qui nous unit dans un même

culte en cette terre ensoleillée et l'expression de ma reconnaissance que notre Compagnie a tenu à vous manifester en ce jour. Elle souhaite que l'âme de notre terre qui inspire votre belle écriture, vous conduise vers d'autres succès. En ce lieu, ils vous sont exprimés avec beaucoup de cœur.

Mme Frédérique Hébrard répond :

« Avant d'être ce que je suis, j'ai joué dans les ruines d'un Empire et la poudre de ses marbres a coulé dans mes doigts d'enfant », écrivait André Chamson au début du *Chiffre de nos jours*. Cette poussière des siècles a glissé comme d'un sablier, de ses mains dans les miennes, comme elle glisse — annonce d'éternité — de génération en génération, dans les mains de tous ceux qui naissent au bord de la Fontaine.

Peut-on rêver plus beau berceau que cette source, gouffre bleu, au milieu des pierres et des lauriers ?

C'est là que je voulus — dès l'ouverture des grilles — commencer ma journée du 4 mai 1985, c'est là que, malgré la lumière, je me sentis aussitôt environnée de ce cortège d'ombres qui ne devait plus me quitter jusqu'à mon départ de la ville.

Il faudrait se souvenir des mots dits et reçus. Mais je ne me souviens plus des mots... ne restent, au cœur de la mémoire, que des émotions. C'est avec ces émotions que je voudrais peindre le paysage. Le paysage que vous m'avez offert et dans lequel, maintenant, je me promène avec reconnaissance, retrouvant ce cortège d'ombres bienfaisantes. Ombre des miens. Félix, André, Lucie, bien sûr. Mais aussi ombres inconnues, familières, innombrables d'une race faite de tant de races.

Je suis venue vers vous, traversant la ville comme en ces jours de mon enfance où, ma petite main dans celle de ma grand-mère, je m'étonnais de voir Nîmes opérée à cœur ouvert par les archéologues, ne sachant pas encore que Ni-

mes n'a pas cessé, ne cesse, ne cessera jamais de parler et de raconter notre histoire.

Nous sommes arrivés, Louis Velle et moi-même, dans votre maison où tout est fait pour émouvoir.

Beauté de l'escalier qu'un ciel bleu plafonne par tous les temps, souvenirs pieusement honorés de ceux qui nous précédèrent, recueillement de ces pièces faites pour l'étude où flotte un parfum de savoir et de science. Et puis, vous qui nous accueillez autour de cette longue table où vous siégez avec tant de simple majesté, d'affectueuse grandeur. Je m'arrête un instant devant un portrait inconnu, celui d'un jeune homme au beau regard... et je crois reconnaître mon fils Nicolas. Rien d'étonnant puisqu'on m'apprend que c'est un portrait de mon père au même âge. On me fait asseoir auprès de l'abbé André. « Je suis Cévenol ! » me dit-il, puis il me tend un article de moi, que je ne savais pas encore paru, sur Monseigneur Calmels et une ombre de plus rejoint le cher cortège. Dès cet instant il ne me restait guère de défenses. Le brillant et émouvant discours du bâtonnier Fontaine pulvérisa sans peine les dernières, aussi, quand Monsieur Hugues demanda à la Reine du Félibrige de nous réciter *La Communion des Saints*, quand j'entendis :

*Davalavo, en beissant lis iue,  
Dis escalié de Sant-Trefume,*

je ne pus retenir mes larmes.

Ces vers, la dernière fois que je les avais entendus, c'était mon père qui les disait.

Et cette gracieuse jeune femme que les saints, s'ils l'ont vue dire Mistral comme l'avons vue ce jour-là, cette gracieuse jeune femme que les saints durent bénir :

*Car èro bravo que-noun-sai,  
E jouino e bello, se pòu dire,*

cette Arlésienne de soie et de dentelle comme aux temps du Maître me portait un message d'avenir et m'annonçait mon

devenir. Mieux : elle me donnait rendez-vous. Comme si elle avait été un personnage de ce roman de Nîmes et de la Camargue auquel je pense depuis si longtemps et que je nomme en mon cœur : *Le Grand Battre*, et parfois : *Lou Battre d'Espeyran*. Ce roman lointain que j'envisage comme la gerbe ultime de ma moisson, l'inventaire lyrique de mes racines et de mes rameaux et vers lequel, à travers tout ce que j'écris, j'avance un peu plus chaque jour.

Et voilà que parmi vous, grâce à vous, grâce à Mistral, grâce au choix inspiré d'un fidèle ami de mes parents, je me suis vue vivre un épisode d'une histoire qui n'existe encore que dans ma tête. Que votre Compagnie en soit remerciée. Si je ne l'ai fait plus tôt — ainsi que j'aurais dû le faire — c'est que, deux jours après notre rencontre je fus forcée de m'aliter. Plusieurs semaines.. que voulez-vous, retrouvant mes sources fraîches sous les ombrages de votre amitié, j'ai sans doute attrapé ce que Cyrano nommait « un rhume de cœur ». Rhume qui se révéla être un vrai roumas ! Je n'en guéris que pour aller entendre sous la Coupole d'une autre académie, l'hommage d'André Chamson que Fernand Braudel prononça en lui succédant. Puis, cérémonie moins belle et autrement déchirante, je dûs, de mes mains, pour obéir à l'ordre du Ministère de la Culture, défaire l'œuvre accomplie par mes parents depuis trente ans, dans leur maison de Villeneuve-lès-Avignon. Récompense paradoxale de deux vies consacrées à la culture. Mais, à ma grande surprise, la douleur escomptée me fut miraculeusement épargnée. Peut-être parce que j'ai fait en sorte que tous les compagnons d'André et de Lucie, livres, archives, tableaux, manuscrits, meubles et souvenirs, retrouvent une autre maison gardoise, ces Bressous qui leur étaient si chers ? Peut-être parce que la route de l'exode traversait Nîmes et que ces humbles compagnons d'existence furent salués au passage comme des amis par le Saint Signal ? Peut-être parce que la journée du 4 mai 1985 m'a donné la force dont j'avais

besoin pour recevoir entre mes bras tout un patrimoine qui représente ce que furent les raisons de vivre de Félix Mazauric — ce grand-père dont j'écrirai un jour la vie merveilleuse —, d'André Chamson, de Lucie Mazauric et de tous les miens ?

Ce jour-là vous m'avez donné les clefs mystiques d'une grande et exemplaire cité, vous avez répandu sur moi l'eau lustrale de la Fontaine, vous m'avez appris que, même s'il n'y a plus personne de ma famille qui m'attende au 57 de la rue Nationale, cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus place pour moi parmi vous et la petite Riquette qui joua dans les ruines d'un Empire et la poudre de ses marbres sait maintenant que Frédérique est restée la Citoyenne de Nîmes.

Sur l'invitation du président, Mademoiselle Odile Rio prend la parole en *lengo nostro* pour remercier l'Académie de l'avoir invitée à cette séance extraordinaire ; puis, à la demande du président, elle dit un poème de Mistral : *La Communioun di Sant* (La Communion des Saints) extrait des *Is clo d'Or*.

Enfin, avant de lever la séance à 16 heures, le président déclame la belle tirade de *Mireille* (chant IV) sur les chevaux de Camargue, faisant ainsi écho, en langue ancestrale, au poème récité par Mlle Odile Rio, qui est membre de l'Académie d'Arles.

De très nombreux amis de Mme Frédérique Hébrard et de l'Académie avaient pris place dans la salle des séances.

*SEANCE DU 10 MAI 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, membres résidants ; M. Bernard Artigues, M. Roger Gaillard, M. Clément Martin, M. Bernard Vielzeuf, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marcel Decremps.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai est lu et approuvé. Il en est de même de celui de la séance ordinaire du 26 avril.

L'Académie a reçu en hommage ou acquis les ouvrages suivants :

J. Groffier et A. Germain, *La Révocation de l'Edit de Nantes à Nîmes et dans le Gard*, Nîmes, 1985 ;

Jean Groffier, *Mesures et nombres sacrés*, Nîmes, 1985;

Louis Bayle, *Bekitt o la cavaucado d'Assour*, L'Astrado, 1985.

La Compagnie décide qu'il y a lieu de procéder au remplacement de Paul Blanc, membre résidant décédé. La réception des candidatures agréées par la Commission des anciens présidents sera acceptée jusqu'au 24 mai, où sera clos le registre d'inscription. L'on votera le 21 juin au cours de la séance qui se tiendra dans l'Hôtel Davé.

Mme Christian Lassalle-Guichard, conservateur du Musée du Vieux Nîmes, présente une communication intitulée : *Collections et Musées à Nîmes jusqu'en 1830*, dont voici le résumé :

Si nous acceptons la définition officielle, le musée est une institution publique ou para-publique qui a pour objet la conservation et la présentation au public d'une collection permanente d'objets. Trois conditions sont indispensables, il faut des collections, un lieu permanent d'accueil et une structure pour en assurer la pérennité et la présentation. Elles ont été réunies sous l'Ancien Régime, lorsque l'Académie Royale de Nîmes est entrée en possession de la maison et des collections de Jean-François Séguier, et, en 1823, lors de la création du Musée Marie-Thérèse.

Auparavant, et très tôt dans le Moyen Age, le clergé a rassemblé, en les encastrant dans les murs de l'église primitive de Sainte-Perpétue, et des premiers monastères de Saint-Baudile et de Saint-Sauveur de la Font, des cippes et stèles funéraires ou honorifiques, ou des fragments architecturaux. Cette tradition fut maintenue par la suite par les citadins qui ornèrent ainsi leur maison, par l'administration

des consuls qui, lors des travaux importants de terrassement, prit soin des vestiges découverts en les insérant dans le mur de ville et dans certaines de ses portes (Porte de la Couronne) et en créant un véritable dépôt de fouilles à l'intérieur du Temple de Diane (1762). Toutes ces collections, visibles, donnaient à la ville une physionomie bien particulière, qui a frappé les visiteurs étrangers, tels Thomas Platter en 1596 ou Lefranc de Pompignan en 1740, et qu'il nous est possible de découvrir à travers des dessins et des peintures. Elles se transmettaient de propriétaires en propriétaires et furent recensées avec précision par des historiens locaux tels Anne Rulman en 1627, Gaillard de Guiran en 1640, Léon Ménard en 1758 ou J.-F. Séguier, et la plupart d'entre elles figurent actuellement au Musée archéologique. Mais elles étaient dispersées (parmi les 519 inscriptions recensées par Ménard, les trois quarts d'entre elles sont réparties dans 167 maisons ou jardins nîmois), et pouvaient disparaître d'un jour à l'autre. En 1627, Rulman demandait en vain au roi la création d'une charge « d'antiquaire » et en 1741 le duc de Richelieu désigna un surveillant pour recueillir les antiquités trouvées au cours des travaux du jardin de la Fontaine (charge reconduite jusqu'en 1918) mais il ne fut pas chargé de leur conservation.

Les autres types de collections nous sont rarement parvenus : de l'importante collection de François Graverol au XVII<sup>e</sup> siècle, seuls les manuscrits ont échappé à la dispersion, et, des six cabinets de curiosités, ouverts au public à la fin de l'Ancien Régime, nous ne connaissons que quelques dessins d'Oudry, possédés par le baron de Marguerittes et recueillis par l'Académie du Gard, au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est grâce à cette Académie que nous possédons encore, en partie, la plus importante collection rassemblée au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle de J.-F. Séguier, et à ce moment, toutes les conditions furent réunies pour la constitution d'un véritable musée.

Jean-François Séguier a, durant toute sa vie, rassemblé des collections : numismate, archéologue, botaniste, géologue, bibliophile, il quitta Vérone, en 1755, avec dans ses bagages « 5 caisses de livres et 21 énormes caisses de curiosités » qu'il s'empressa de déballer pour les faire admirer. Lorsqu'il se fit construire une maison en 1771, il consacra, au rez-de-chaussée, « 3 chambres pour ses collections », la quatrième servant de salle d'assemblée pour l'Académie dont il était le secrétaire perpétuel (1765-1784) avant d'en devenir le Protecteur ; le jardin et l'orangerie servaient de laboratoire expérimental de botanique. Il recevait tous les savants et visiteurs illustres qui frappaient à sa porte et, dont il nous a laissé les noms dans un petit carnet rempli d'une écriture fine et serrée. On venait de toute l'Europe voir les cabinets Séguier et le savant lui-même.

Célibataire, vivant avec sa sœur, Séguier offrit le 15 septembre 1778 ses collections à l'Académie royale de Nîmes, puis, grâce aux libéralités de Mgr de Becdelièvre, sa maison, dont il conservait la jouissance. Mais, à sa mort, le 1<sup>er</sup> septembre 1784, les académiciens prirent possession de leur bien et se comportèrent d'une façon très moderne, en véritables conservateurs de musée. Pour répondre aux exigences d'un musée pluridisciplinaire, ils désignèrent parmi eux des responsables pour chaque spécialité : un commissaire pour la bibliothèque, un autre pour les antiquités, un pour l'histoire naturelle et deux pour la botanique, dont le secrétaire perpétuel, le docteur Granier, chargé en outre d'habiter l'hôtel et de présenter, comme l'avait fait Séguier, les collections aux visiteurs. Des jours d'ouverture furent prévus (comme le faisait Séguier, ou à la demande de Séguier) les mardi, jeudi et samedi « hors des temps de vacance ». Une plaque a pu être posée à l'entrée de l'Hôtel, car chaque académicien avait proposé un texte, soit en latin, soit en français, texte très long relatant la donation ou composée de quelques mots : « Maison de Séguier, Musée de Nîmes ». Seule nous est parvenue l'inscription gravée

au-dessus de la porte : « Hôtel de l'Académie » Leur premier travail scientifique fut de procéder à l'inventaire des collections et de faire rentrer celles que Séguier avait prêtées, puis de mettre à exécution le vœu, émis cent ans auparavant par les académiciens de la « première création », de rassembler sous leur direction toutes les collections archéologiques trouvées à Nîmes, dans ce but ils demandèrent au Maire « de retirer les fragments antiques déposés au Temple de Diane où ils dépérissent » (11 mars 1785). Ce fut un refus qui mit fin à ce projet de musée archéologique. Cependant, ils envisagèrent l'accroissement des collections et même l'achat d'un terrain pour agrandir le jardin. Enfin, leur but à long terme fut la publication de tous les travaux de Séguier. Mais le manque d'argent ne le permit pas, et la loi du 6 Thermidor an II, qui mit fin aux sociétés et décida la confiscation de leurs biens, raya d'un trait de plume ce musée de l'Académie.

Cependant les collections survécurent au musée. Déposées dans la chapelle des Jésuites, elles furent affectées à l'École centrale du Gard où elles furent prises en charge par le bibliothécaire J.-J. Trélis (futur secrétaire perpétuel de l'Académie renaissante) qui évita qu'elles ne soient dispersées dans les bibliothèques du Lycée. Mais la collection d'antiquités fut la seule utilisée dans le nouveau musée créé en 1823.

Le musée Marie-Thérèse fut l'œuvre d'un préfet, le comte de Villiers du Terrage, qui, chargé de stimuler l'industrie manufacturière nimoise, créa une école de dessin (1820) pour former les futurs chefs d'entreprises ou ouvriers spécialisés en soie, et un cours de chimie appliqué aux arts industriels. Il avait besoin d'un musée pour fournir des modèles à ces jeunes élèves. Créé le 25 mars 1823, ce musée fut placé sous la protection de Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême, lors de son passage à Nîmes, le 9 mai 1823. Ce musée, qui avait la Maison Carrée pour cadre presti-

gieux, une organisation administrative composée d'une commission de cinq membres sous la présidence du secrétaire général de la Préfecture, et d'un conservateur, Alphonse de Seynes, architecte-archéologue, remplacé rapidement par un peintre Jean Vignaud, n'avait, paradoxalement, pas de collections. En effet, des moulages de bas-reliefs ou de statues grecques et des tableaux étaient les œuvres qui correspondaient le mieux au but fixé. Il fallut donc négocier auprès de l'administration parisienne pour obtenir des moulages, soit par échange avec les collections antiques nimoises, soit par achat à l'aide d'une subvention ministérielle (40 bas-reliefs et 10 statues). Mais le ministère refusa d'envoyer à Nîmes des collections de tableaux, car il estimait que « la vraie vocation des musées de Nîmes est de présenter des débris de sculptures antiques que les fouilles peuvent produire encore ». Déçu, le préfet fit un choix parmi les collections existantes (collections archéologiques de Séguier, collections des dépôts de l'Hôtel de Ville et du Temple de Diane, et quelques tableaux). Le musée fut inauguré le 11 mars 1824, et ouvert au public tous les jeudis de 10 h du matin jusqu'à 4 h de l'après-midi. Moins d'un mois après, le comte de Villiers du Terrage quittait la préfecture nimoise.

Ses successeurs continuèrent son œuvre en attribuant au musée des découvertes archéologiques intéressantes du département (cippe de Clarensac, Mercure de Cavillargues) ou de Nîmes (monument funéraire de S. Adgennius Macrinus, sarcophage orné de griffons, mosaïques...) et en incitant le département et la ville à acheter des œuvres d'art. Sept tableaux furent acquis en 1827, cinq en 1828, par le Conseil général, et la ville en 1827 acheta pour 12.000 F 53 tableaux de la collection prêtée par Vignaud au musée, et, pour 5.000 francs, le tableau de Sigalon représentant Locuste essayant un poison sur un esclave.

Bientôt, la Maison Carrée fut insuffisante, et, en 1829, le conservateur, Hilaire Périé, réclamait un local indépen-

dant pour la peinture, estimant que la Maison Carrée devait être uniquement consacrée à l'Antiquité « seule production en harmonie avec les grands souvenirs que rappelle ce monument. Mérimée exprimera en 1835 ses regrets de voir la Maison Carrée transformée en musée, et Stendhal, dans les *Mémoires d'un touriste*, sera plus violent encore en disant : « En 1823, on a eu la triste idée d'établir un musée dans la Maison Carrée ».

En février 1830, on décrocha l'inscription « Musée Marie-Thérèse, 9 mai 1823 » remplacée peu de temps après par une plaque beaucoup moins compromettante puisqu'on n'y lisait qu'un seul mot : « Musée ».

La spécificité des collections archéologiques de Nîmes s'est affirmée sous l'Ancien Régime, car les Nimois ont protégé et conservé, plus qu'ailleurs, les documents épigraphiques et certains fragments architecturaux qui nous sont parvenus. C'est pour cette raison qu'ils ne se sont pas sentis concernés par les distributions de tableaux de 1801 et de 1802, et que la municipalité a même rendu à certaines églises les tableaux confisqués sous la Révolution.

Par contre, le musée dirigé par l'Académie royale était déjà un musée polyvalent, mais où l'archéologie locale aurait pu tenir une place très importante, mais le manque d'argent, et surtout les mesures révolutionnaires mirent fin à une expérience rare à cette époque.

Enfin, le musée Marie-Thérèse, en raison de son orientation didactique vers l'art décoratif et de son cadre, la Maison Carrée n'a pu rassembler toutes les collections existantes, et il faudra attendre la réalisation du Palais des Arts en 1880, pour voir se réaliser le vœu qui avait jadis été émis par les académiciens nimois, en octobre 1684, puis en mars 1785.

Cet exposé est accompagné de la projection d'une série de diapositives.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 MAI 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Sont inscrites sur le registre des présentations : la candidature de M. le docteur René Simon au fauteuil de mem-

bre résidant laissé vacant par le décès du très regretté Paul Blanc, ainsi que la proposition de nommer correspondants : Mme Marguerit-Missongé, M. Robert Bérard, M. Rainer Riemenschneider, M. Christian Lacour.

Le secrétaire perpétuel est chargé de demander à la Municipalité qu'une rue de la ville soit dénommée : rue du peintre Lucien Coutaud.

Les lettres de Mistral à Madame Adrien Dumas (Dono Andriano) ont été dactylographiées. Autorisation a été demandée de les publier : à M. le Maire de Maillane, au Capoulier du Félibrige, au président du Comité du Museon Arlaten et aux ayants-droits de la famille Dumas. Les mêmes autorisations ont été sollicitées en vue de la publication des lettres de Dono Andriano à Mistral. Ces dernières au nombre de 265 sont déposées dans les archives du Musée Frédéric Mistral à Maillane.

L'Académie a reçu en hommage :

José-de-Vallabrègues, *Au gré des souvenirs*, Nîmes, 1981 ;

José-de-Vallabrègues, *Aux portes de l'enfer*, Nîmes, 1982 ;

José-de-Vallabrègues, *Au pays de Vincent*, Nîmes, 1983 ;

José-de-Vallabrègues, *Farandole provençale*, Nîmes, 1984 ;

*Histoire de Beaucaire*, Nîmes, 1985.

M. Alain Girard, conservateur des Musées de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-lès-Avignon, correspondant, présente une communication intitulée : *Une acquisition récente du musée de Pont-Saint-Esprit : le mystère de la chute des anges, de Raymond Boterie*, dont voici le résumé :

Les collections du musée Paul-Raymond de Pont-Saint-Esprit se sont enrichies d'un primitif provençal « Le mystère de la chute des anges » peint en 1509-1510 par Raymond

Boterie originaire du Velay et établi à Pont-Saint-Esprit où il se trouve encore en 1548.

Cette œuvre est bien documentée depuis la découverte du prix-fait dans les archives notariales d'Avignon.

Le tableau a été commandé par les chartreux du Val de Bénédiction de Villeneuve-lès-Avignon le 21 août 1509 pour surmonter l'autel de la chapelle Saint-Pierre de leur église. Dans la chapelle voisine est placé depuis 1454 « Le couronnement de la Vierge » d'Enguerrand Quarton. Cette œuvre a influencé Boterie, son compagnon et son domestique qui travaillent à l'intérieur de la clôture monastique. Le rétable devra être achevé le 30 avril 1510. Boterie recevra trente-cinq écus d'or au soleil.

Le thème iconographique de l'histoire de la déchéance des anges rebelles est peu courant ; il se réfère à l'Ancien Testament, en particulier au chapitre XIV d'Isaïe. Lorsque Dieu le Père commande aux saints anges d'adorer la Deuxième Personne de la Trinité dans la nature humaine qu'elle va prendre, Lucifer prétend que sa nature angélique ne peut pas s'abaisser à le faire. Il entre en rébellion ; c'est un péché. Dieu le punit en le chassant du paradis. C'est ce que Boterie a représenté en plusieurs scènes qui se déroulent au ciel, dans les airs, sur terre et en enfer.

Le peintre a représenté en haut la Trinité par trois personnages identiques placés sur un fond d'or, entourés d'anges en adoration. En lisière du paradis le combat fait rage. Des anges munis de longues épées surmontées de croix repoussent ceux qui suivent Lucifer. Ils se transforment dans leur chute. On suit une série d'hybridation de l'homme vers l'animal puis entre espèces animales. Les diables sont tous des monstres d'aspect différent. Ils s'engouffrent dans l'enfer limité par deux rochers, au bas du tableau.

De part et d'autre, les chartreux en autant de portraits assistent à la scène. A notre droite, les frères convers sont placés derrière le procureur Simon Sanari présenté par

saint Michel ; à l'opposé sortant d'une église les pères chartreux se groupent à la suite de leur prieur Vincent d'Eyragues et de l'archange Gabriel.

Une telle angelomachie sert rarement de sujet principal à un rétable. La difficulté de représenter des scènes de bataille dans les airs sans maîtriser la perspective en est peut-être la cause.

L'œuvre de Raymond Boterie est héritière d'une longue tradition. En effet, on avait l'habitude de jouer le combat entre anges et démons au début de certains mystères sur les parvis des églises, comme ceux de la Rédemption. La tradition se retrouve aussi sur le plan iconographique dans la façon de représenter le fond d'or intemporel du Paradis, les démons issus d'un répertoire septentrional, la pose hiératique de Dieu le Père, la position de l'Enfer en bas, l'attitude des chartreux semblable à celle des donateurs.. Boterie a puisé dans l'iconographie proprement française sa représentation du Saint Esprit par un personnage et non par une colombe. Reflet comme l'œuvre d'Enguerrand Quarton du débat théologique qui a animé la région d'Avignon au cours de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les personnages de la Trinité sont semblables.

Par contre l'artiste utilise des traits modernes comme le goût pour la perspective, les corps vus en raccourci, l'architecture renaissance de l'église.

Toutefois en multipliant les détails, Boterie a affaibli sa composition. Ce n'est pas le style qui commande les mouvements, les habits. C'est pourquoi il a fallu cerner de noir une épée pour l'individualiser. Chaque forme n'est pas réduite à l'essentiel. En cela l'art de Boterie s'éloigne de ce qui caractérise le style des primitifs provençaux.

La composition n'est plus cloisonnée comme celle d'un tympan et revêt un aspect monumental. Cependant elle n'est pas pour autant unifiée par la lumière comme chez Enguerrand Quarton.

Le mystère de la chute des anges de Raymond Boterie s'inscrit dans son temps et le représente. Son but est de faire croire. Satan a désobéi à Dieu. Il a refusé l'amour de Dieu mais n'a pas pu fuir son jugement. La chute de Lucifer préfigure le Jugement dernier.

Satan condamné, le monde peut entrer dans une période de mille ans de bonheur. Il n'est pas surprenant de rencontrer chez des intellectuels comme les chartreux ce courant millénariste qui donne une interprétation optimiste des derniers moments de l'histoire humaine.

La fin du Moyen Age a connu une formidable peur du diable. Les religieux du Val de Bénédiction ont demandé à Raymond Boterie de transcrire la création du Malin en une image adaptée aux sentiments qui s'agitent au fond de l'âme de leur temps non pas pour amplifier la terreur mais au contraire pour l'étouffer. Le retable de Boterie apparaît comme un ex-voto qui proclame ce que peut l'Homme de grand lorsqu'il sait rester aux côtés de Dieu.

Cette communication est accompagnée de la projection de nombreuses diapositives.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 7 JUIN 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. André Planque, M. Henri Dubled, M. Roger Gaillard, M. Robert Doria, M. le pasteur René Grossi, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Guy Dupré, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Marc Chausse élu membre résidant pour occuper le fauteuil rendu vacant par la démission de M. Pierre Abauzit, devenu membre honoraire.

Le président souhaite la bienvenue à M. Marc Chausse :

Monsieur et Cher Confrère,

En vous accueillant, notre Académie tient à vous exprimer, par mon très modeste ministère, avec quelle haute satisfaction elle s'honore de recevoir celui qui a illustré dans une génération, l'architecture de notre ville.

Mais, excusez-m'en, en vous exprimant cet agréable accueil, je ne puis m'empêcher de l'entourer d'une certaine révérence, car votre nom évoque trop pour moi le souvenir respectueux que j'ai gardé de votre père.

Je l'ai connu juge d'instruction en 1927, dès mes débuts au Barreau dans notre ville. En ces années-là, notre juvénile ardeur de défendre s'affrontait — dès sortie de la Faculté — avec la redoutable autorité que le Code de Procédure pénale confère au magistrat instructeur. Le recrutement du Barreau était faible, deux ou trois inscriptions par an et nous n'étions guère nombreux à assurer le service de l'Assistance judiciaire à la délinquance pénale. Par ailleurs, mon mémorable confrère, Maître de Montaut qui, avec une affection presque paternelle m'a permis d'accéder au Barreau, me déléguait bien souvent à l'instruction pour des affaires destinées à être jugées en Cour d'Assises, où étincelaient ses plaidoiries exprimées avec une rare maîtrise de la langue et les riches images que lui procurait sa vaste culture classique qui accompagnait une redoutable dialectique ; et c'est ainsi que plusieurs fois par semaine je me rendais au cabinet où siégeait votre père.

Je ne puis oublier l'accueil empreint d'une paternelle indulgence, exprimé avec beaucoup de distinction qui présidait à cet affrontement de la défense avec la préoccupation de la recherche de la vérité qui exige du magistrat instructeur de rares vertues, notamment dans la transcription des déclarations si graves de conséquences.

Trop souvent, hélas ! le magistrat instructeur pense devoir s'instaurer en juge dans l'exercice de ses pouvoirs

presque sans limite et peut devenir inquisiteur ; il lui faut aussi s'abstraire des passions du moment que suscitent l'opinion et faire preuve de psychologie en présence des arguments d'un prévenu qui essaye de se soustraire à l'application des lois et à ses rigueurs par la duplicité ou le mensonge.

Dans ce ministère voué à préparer pour le Tribunal le redoutable devoir de juger, votre père s'est illustré pour moi, dans des souvenirs qui s'étaient sur 57 ans.

Par la suite, quand il a présidé le Tribunal Correctionnel et la Deuxième Chambre civile où commençait à s'accumuler le contentieux de la responsabilité résultant des accidents de circulation — l'organisation judiciaire si lente à s'harmoniser avec l'évolution de la vie —, ne s'était rendu compte de l'importance croissante de cette juridiction et quand votre père a été élevé à la Cour, nous savions tous au Palais qu'il avait usé sa santé par sa haute conscience pour assumer son ministère auprès de notre Tribunal.

C'est ce souvenir qui m'a inspiré, mon cher Confrère, pour rendre hommage à celui dont vous avez reçu le nom. Le nom est toujours évocateur de ceux qui lui ont apporté distinction et vertus. Il confère ainsi la véritable noblesse, celle de l'esprit et du cœur et c'est avec ce sentiment que j'ai l'agréable devoir de vous accueillir parmi nous.

C'est au cours de l'un des déplacements auquel sa carrière soumettait votre père que vous êtes né à Béziers le 10 avril 1924, mais vous drainiez en vous l'ancestralité paternelle de ceux de vos aïeux qui avaient été artisans à Florac et de ceux qui avaient été filateurs à Ganges. Elle vous transmettait l'âme cévenole et peu de temps après vous arriviez dans notre ville où devait se dérouler la majeure partie de la carrière de votre père.

Vous y avez fait vos études, dans notre Lycée, puis à Montpellier et vous les avez achevées à l'École des Beaux-Arts de Paris.

La voix des aïeux qui résonne en nos âmes, vos souvenirs et vos relations d'enfance, tout vous attirait à Nîmes pour y affronter les difficiles débuts d'une carrière libérale qui entraîne des risques et exige persévérance dans l'adversité afin d'émerger dans la vie où on se heurte avec les inévitables obstacles qu'engendre la nature humaine.

Ainsi, lorsque vous venez vous installer dans notre ville en 1954, notre pays se trouve encore entraîné dans une période de grandes constructions scolaires et universitaires et aussi de logements que rend nécessaire la migration vers les villes des populations rurales, elle est sans équivalent dans notre histoire.

Vos débuts y furent si heureux que peu de temps après, vos talents, vos qualités humaines, la courtoisie que vous avez héritée de votre père, vous feront distinguer par un personnage exceptionnel : M. Philippe Lamour, quand il décide d'installer à Nîmes le siège de la Compagnie du Bas-Rhône dont il avait rêvé durant les heures tristes de l'occupation.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer ce projet que j'avais connu en Camargue où était venu se réfugier cet éminent confrère qui s'était illustré dans les affaires criminelles si passionnées de 1934 où se divisait si regrettablement notre sentiment national, sans souci des risques auxquels il était exposé.

Passionné par les problèmes d'économie mondiale que lui avaient révélé ses voyages — alors rares — à l'étranger, il attendait avec la sereine philosophie que lui procurait sa vaste culture, la fin des affrontements militaires derrière lequel il prévoyait l'épanouissement de la formidable industrie américaine qui allait révolutionner l'après-guerre.

C'est ainsi que dès sa fin, il allait s'attacher au projet qu'il avait conçu pour notre région qui l'avait tant séduit.

Par une totale indépendance d'esprit, il n'avait voulu

accepter les mandats électifs qui lui avaient été offerts et avait préféré obtenir de la vie parlementaire qu'il connaissait bien, comme de tous ceux qui allaient s'y illustrer, la réalisation de l'œuvre féconde dont il avait rêvé.

En 1951, il obtenait que fussent annexés dans la Loi des Finances, l'ouverture de comptes spéciaux pour réaliser des aménagements régionaux et le 5 février 1955 alors que l'illustre homme d'Etat qu'était Mendès-France, venait de démissionner — écœuré par la médiocrité du débat parlementaire —, il obtenait de lui la signature, sur le capot d'une automobile et dans une annexe du Palais Bourbon !, du décret qui prescrivait des travaux de mise en valeur dans la région du Bas Rhône et du Languedoc, signature accompagnée de cette réflexion de son éminent auteur : « Au moins ce sera là quelque chose qui se fera ! » Par la suite, durant plus d'un an, ses incessantes démarches dans les bureaux ministériels devaient susciter la publication d'autres textes aboutissant au décret du 14 septembre 1956 qui accordait à la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc, la concession de ses travaux dans le Gard et l'Hérault avec pouvoir d'expropriation.

C'est à cette œuvre, qui s'annonçait grandiose que vous allez collaborer et dans laquelle vous allez trouver la possibilité de faire preuve de vos talents car vous êtes choisi comme l'architecte de tous les travaux du Génie civil de la Compagnie qui venait de se créer. Vous en avez gardé, en même temps que la vive admiration que vous inspirait la personnalité exceptionnelle qui vous avait choisi, une reconnaissance que le temps n'a pas atténuée.

Je le comprends d'autant mieux qu'ayant vu moi-même créer cette Compagnie comme avocat, je connais la valeur qu'il faut donner à ce choix qui rendait déjà hommage à vos talents.

Car dès l'annonce de la création de cette Compagnie des sollicitations d'emploi émanant de toutes les personnalités de notre département, allaient assaillir M. Lamour qui,

avec cette indépendance d'esprit caractérisant sa personnalité, avait décidé de s'entourer d'une élite. Il la choisissait parmi les cadres de notre administration qui s'étaient illustrés au Maroc, l'œuvre qu'ils ont accomplie depuis fait honneur à ces hauts fonctionnaires.

Car indépendamment d'un canal principal qui depuis Fourques, élève jusqu'à 20 m et ensuite 67 m, l'équivalent du débit de la Seine, prélevé dans le Rhône, il l'emmène jusqu'à Montpellier avec des ramifications et 26.000 km de conduite d'eaux souterraines qui distribue l'eau dans le périmètre de sa concession, dans les plaines du Gard et de l'Hérault. Nîmes et Montpellier y trouvent le complément de leur alimentation en eau potable et elles ont permis la création des équipements touristiques de Port Camargue et de la Grande Motte. Les aptitudes de ce réseau sont telles qu'elles ont entraîné une extension de l'Urbanisation, du Tourisme et de l'Agriculture qui marquera notre époque.

C'est ainsi que pour répondre à ses besoins administratifs vous allez édifier, près de la route d'Arles sur un terrain de 11 ha le plus grand bâtiment administratif de notre cité avec d'importantes annexes où travaillent actuellement plus de 600 techniciens, cadres et personnels de gestion, devenu Bureau d'Etudes international, avec des possibilités d'accueil qui depuis ont vu défiler des techniciens de toutes nationalités et le Président de la République de Roumanie chez lequel cette Compagnie a réalisé d'importants travaux dans le delta du Danube.

Cette œuvre architecturale — dont je me permettrai d'évoquer les mérites — vous vaudra dans le même élan qui animait cette Compagnie, l'initiative, alors jugée un peu téméraire, mais qui s'est avérée des plus heureuses d'être appelé par la Municipalité d'alors présidée par notre éminent et distingué confrère, Monsieur le Sénateur Tailhades, pour édifier notre marché-gare qui devait jouer un rôle d'importance nationale. Votre réussite architecturale s'y

est avérée si heureuse que Montpellier et Cavailon vous demanderont d'en édifier chez elles de semblables.

Enfin, notre Chambre de Commerce animée si heureusement par le président Gamel vous demandera de bâtir notre Palais des Congrès dont notre ville apprécie depuis le rôle économique et toutes les possibilités qui s'avèrent pour elle si profitables.

Aussi je comprends la gratitude que vous inspireront ces trois personnalités exceptionnelles qui vous ont permis de réaliser ces œuvres : M. Philippe Lamour, M. le sénateur Edgar Tailhades et M. Pierre Gamel.

Je n'énumérerai pas toutes vos autres œuvres d'architecture administrative ou d'aménagements particuliers dont la liste serait trop longue et je clôturerai cette évocation en rappelant enfin ce que je considère comme votre œuvre capitale, celle qui marquera votre nom dans l'Urbanisation de Nîmes : « l'agrandissement du Palais de Justice ».

Je le connais bien pour avoir suivi sa gestation et l'avoir depuis fréquenté. Il va me permettre de faire l'éloge de vos talents.

Je me garderai bien de prétendre avoir assez de compétence en architecture pour ne pas aborder ce sujet sans humilité. Je ne voudrais d'ailleurs justifier ce préjugé — un peu sommaire — par lequel on fait grief à l'avocat d'oser discuter de tout sans savoir rien ! et ce n'est qu'avec beaucoup de prudence que je me permets de juger.

Au cours de ma vie professionnelle j'ai connu bien des Palais de Justice qui ont forcé mon admiration, soit parce qu'ils avaient été installés dans des villes où avaient siégé des Etats de Province, tel celui admirable de Rennes que Malraux a fait si heureusement restaurer pour réparer les outrages que lui avait fait subir la Révolution de 1789, ceux de Poitiers, Rioms, Grenoble, Toulouse si chargés d'histoire et enfin celui si prestigieux de Paris qui avait été Palais Royal.

Malheureusement, la splendeur avec laquelle ils ont été conçus qui célébrait le prestige des ducs et des princes ne leur confère pas ce qu'exige la vie administrative de nos jours : le confort, l'aisance des dégagements dans une atmosphère de lumière dont je pense que s'inspire l'architecture administrative contemporaine ; enfin nous ne sommes plus à l'époque du Mécénat qui décorait les bâtiments du luxe de l'art de leur époque ainsi que ceux par lesquels nos Rois ont tant choyé Paris et après eux les deux Empires et la III<sup>e</sup> République.

C'est à d'autres destins — sans souci de munificence —, que l'Etat doit consacrer actuellement ses ressources.

Or, il m'apparaît que le problème architectural que posait pour vous l'agrandissement de notre Palais de Justice n'était pas simple.

Il était d'abord impossible de continuer cette construction avec la même architecture que celle qu'avait conçu Bourdon, votre illustre prédécesseur qui avait édifié notre ancien Palais. Celle-ci a son unité qui n'est pas sans mérite, elle s'inspire dans sa façade à colonnades du passé romain de notre ville, s'harmonise avec l'avenue Feuchères et l'Esplanade et il en est de même de ses façades latérales soit qu'elles donnent dans la rue Régale ou sur la place des Arènes. Elles ne sont pas appréciées comme elles le méritent surtout alors que le regard est attiré par la beauté imposante de notre amphithéâtre. Mais toutes deux ne sont pas sans intérêt et avec une imposante façade, elles donnent à l'ensemble architectural, une unité qui s'oppose à toute extension.

Par ailleurs, le bâtiment à concevoir devait se créer face à la belle architecture romaine de nos arènes. Bourdon l'avait heureusement harmonisée mais il était inconcevable par vous, de prétendre égaler l'importante et majestueuse construction romaine de notre amphithéâtre ni de

continuer la conception du XIX<sup>e</sup> siècle de Bourdon qui avait son immuable unité.

J'ai aussi, bien des raisons de penser que vous étiez demandé de respecter les ruines romaines qu'on pouvait découvrir en établissant les fondations de ce bâtiment. Cet agrandissement de notre Palais était dû aux longues et persistantes démarches de Monsieur le Procureur général du Colombier qui fut des nôtres dans cette Académie, avec sa haute culture. Il s'était passionné pour l'histoire de Nîmes et avait tenu à rappeler le souvenir de l'illustre historien que fut Ménard, magistrat comme lui, dont l'œuvre témoigne d'une érudition considérable non seulement pour notre ville, mais aussi pour l'histoire méridionale. Or Monsieur du Colombier pensait qu'au cours de vos travaux pourraient bien se révéler les ruines de l'ancienne Basilique de Plotine et qu'il était nécessaire de les conserver et de les exposer, vous l'avez fait dans cet immeuble administratif de la manière la plus heureuse.

A ces contingences d'ordre architectural et culturel, il vous en était demandé aussi celles d'une autre nature auxquelles contraignent toutes les œuvres d'architectures administratives modernes, soit la préoccupation d'assurer le confort du personnel, des aisances pour le travail administratif qui ajoute au secrétariat des nécessités de classement d'archives, des travaux de reproduction, le tout avec des facultés d'aération et le plus possible d'ensoleillement, entraînant autant de facultés de dégagement et en sus d'édifier une salle d'audience pour les Tribunaux, le tout avec obligation impérative qui s'impose à tous ces facteurs, soit un souci majeur d'économie pour l'utilisation de crédits limités ce qui exclue toutes préoccupations de luxe et de munificence.

Telle m'apparaît avoir été la redoutable « équation » qu'il vous était demandé de résoudre face aux arènes et accolée à un beau bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle.

Je vous rends hommage d'avoir vaincu toutes ces difficultés. Dans une ville où l'esprit critique est toujours en éveil, l'exposition extérieure du bâtiment que vous avez édifié face aux arènes n'a soulevé aucune observation, elle s'harmonise avec elles de jour en jour dans le regard. Quant à son caractère fonctionnel, il en fait le Palais de Justice le plus apte à remplir son rôle que je connaisse. Ceux de nos cours voisines, Aix et Montpellier envient ses aisances et le confort de ce bâtiment que vous avez si heureusement édifié, où travaillent avec des magistrats et des services administratifs d'un rendement excellent plus de 200 personnes dans un ensoleillement majestueux.

Vous aurez ainsi illustré votre nom, mon Cher Confrère, dans l'histoire urbaine de Nîmes, à côté de ceux de Questel, de Feuchères, de Pradier, de Laval et de Bourdon. Permettez-moi de vous en féliciter en vous accueillant parmi nous où j'espère que vous voudrez bien, aussi souvent que nous le souhaitons, venir nous manifester votre présence avec votre très sympathique courtoisie qui s'exprime avec cette distinction que j'ai connue chez votre père, vous avez ajouté à son nom des titres de noblesse.

Je vous en félicite.

M. Marc Chausse prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur :

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

Laissez-moi, tout d'abord, vous exprimer ma reconnaissance pour m'avoir fait l'honneur de m'admettre comme membre résidant de votre Académie dont le renom me paraissait plutôt devoir faire appel à des personnalités appartenant au monde littéraire et scientifique. Mais je pense que c'est la profession tout entière que vous avez voulu honorer en m'honorant...

Laissez-moi dire, en particulier à votre Président, combien je suis ému des mots qu'il a employés pour me présenter aux membres de votre Société.

Laissez-moi enfin, remercier chaleureusement mon ami et cher professeur André Nadal, qui fut sans nul doute à la base de mon admission parmi vous.

Il est vrai que c'est à Nîmes que je me suis installé, jeune diplômé, que j'ai travaillé, que j'ai créé une famille, mes enfants ayant fait ou faisant leurs études jusqu'au baccalauréat dans notre cité.

Il est vrai que ma formation est plus scientifique que littéraire mais elle est rattachée au passé par l'étude des civilisations et les traces qu'elles ont laissé, en particulier dans nos régions par leurs monuments ou les souvenirs de notre histoire.

Vous m'appelez aujourd'hui à siéger à la place d'un homme pour qui j'ai la plus grande admiration et vous me demandez de vous parler de lui. Ce ne peut être qu'en termes élogieux que l'on se doit d'évoquer la vie de Pierre Abauzit, brillant soldat, officier de la Légion d'honneur, qui a su, abandonnant les armes faire une carrière grâce à la formation scientifique qu'il avait reçue.

Il m'est d'autant plus agréable de vous parler de lui qu'il reste encore parmi nous (considérez que je dis « nous » maintenant et non pas « vous ») et que nous aurons, en conséquence, la joie de le retrouver.

La vie de Pierre Abauzit c'est une passion. Passion qu'il a vécue, réalisant ainsi ces rêves d'enfant qui, en général, demeurent à l'état de rêves parce qu'irréalisables. Pierre Abauzit naît avec l'aviation et c'est à elle qu'il va pouvoir consacrer sa vie.

Tout dans sa famille le dirigeait vers des études juridiques et c'est pour cela qu'il est passé par l'École Polytechnique sans doute ! et cette base sérieuse lui permettra d'obtenir la réalisation de ses rêves. N'oubliez pas qu'il naît

l'année où Santos Dumont à Bagatelle, arrache du sol un « plus lourd que l'air » qui va parcourir 45 m en 4 secondes ! Sachez qu'à l'âge de 9 ans Pierre Abauzit est photographié dans ce qu'on appelait alors un « aéroplane » sur le terrain de Courbessac.

Grâce à ses brillantes études, il entre dans l'armée et passe dans ce qui deviendra l'Armée de l'Air — c'est l'École d'Application de Versailles. C'est ensuite la vie de l'aviateur à l'époque où il faut tout découvrir, tester les armes nouvelles adaptées sur des avions, passer du bois et de la toile au duralumin et aux métaux spéciaux. Ces étapes l'amèneront à Cazeaux, à Reims et même au cœur de l'Ukraine. N'oublions pas que la moitié de sa promotion a disparu dans cette période de paix en se sacrifiant au progrès de l'aviation et que lui, nous est revenu auréolé de gloire et de prestige...

1939. C'est la guerre et le 10 mai 1940 il participe aux dernières attaques aériennes. A l'arrêt des combats il est envoyé au Maroc, viendra en permission en France et ne repartira pas du fait de l'occupation de la zone sud. Il est alors intervenu pour faire échapper des jeunes gens au S.T.O. puis, après, suivant nos troupes victorieuses, il saisit, au bord du lac de Constance, toute la documentation ennemie sur un nouveau type d'avion et accueille les savants et techniciens de valeur qui acceptent de venir travailler en France où nous avons un certain retard à rattraper.

La guerre est finie. Le lieutenant-colonel Pierre Abauzit, Croix de Guerre, chevalier de la Légion d'honneur, fait valoir ses droits à la retraite après vingt ans de carrière.

Adieu l'utilisation des connaissances techniques, adieu le courage sans bornes et la patience sans limite dont il a fait preuve !

Il est marié depuis 1943. Il aura trois enfants et il est en droit d'espérer une vie familiale et professionnelle plus sédentaire mais non pas inactive, car Pierre Abauzit de-

vient le directeur-adjoint des Etablissements Maurice Albaric. L'association de ces deux hommes a donné une impulsion importante à cette entreprise qui devient une des toutes premières industries nationales pour l'habillement de l'enfant.

Tout aurait dû sourire à cet homme. Hélas ! 1951 va être une année terrible pour lui. Il va perdre sa femme après une cruelle maladie et il faudra attendre trois ans pour lui permettre de « reprendre pied » dans la vie active. Bon père, il réagira cependant, se consacrant à la représentation industrielle et « prendra ses invalides » en 1972.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1964 et le 16 décembre 1977 vous l'admettez, Messieurs, au sein de votre honorable Compagnie. Il y restera jusqu'à ce jour et vous savez que c'est uniquement sous la contrainte de son état de santé qu'il se retirera de la vie active, ce qui vous permet de m'accueillir aujourd'hui.

A quel homme actif suis-je amené à succéder. Un homme d'une haute culture, littéraire comme scientifique, dont la vie a été intimement liée à l'évolution de notre époque, en particulier à la maîtrise de l'air qui, loin des 45 m de Santos Dumont, nous permet de rejoindre Paris en une heure et par des services réguliers — comme par celle de l'électricité qui, détrônant la machine à vapeur, met Nîmes à 4 heures du cœur de notre capitale.

Ma joie est d'autant plus grande de lui rendre cet hommage que nous avons le plaisir de l'avoir près de nous, avec nous, en sa qualité de membre honoraire.

Ce qui caractérise la vie de Pierre Abauzit c'est le mouvement. Ce qui caractérise l'exercice de ma profession c'est la pérennité.

C'est peut-être pousser un peu loin le paradoxe mais il est certain que l'architecte, conscient de son rôle dans la société, doit construire pour la durée. Ainsi, grâce à son œuvre, on peut connaître les civilisations anciennes et leur

évolution aussi bien en ce qui concerne la vie privée que publique.

Quels merveilleux exemples nous sont laissés dans notre cité depuis l'antiquité la plus ancienne jusqu'aux hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ils nous rappellent la puissance du monde romain — la grâce de l'époque des « Lumières » — la froideur et la rigidité solennelle des constructions officielles ultérieures.

Et maintenant, de nos jours, après les effets désastreux de la guerre dont la France sortait exsangue et dévastée, il a fallu répondre à des besoins urgents et impératifs — reconstruire et créer pour loger la population dans le confort actuel des villes satellites et lui donner un cadre de travail et de repos fonctionnel et esthétique.

C'est le but que je me suis fixé. Et pourtant, j'aurai pu me diriger vers les carrières juridiques, suivant l'exemple de mon père, d'un père toujours près de ses enfants, cherchant à les aider dans leur épanouissement plutôt que de les pousser à devenir magistrats. Il nous avait appris l'intérêt des fonctions d'un juge qui dit le droit et assure aux individus, personnes atteintes dans leur vie privée comme celles en difficultés avec les autorités officielles, la liberté du choix de leur vie. Je rends hommage à celui qui m'a aidé dans la réalisation de mes désirs et qui est toujours présent dans mon cœur.

Car je suis architecte et diplômé par le Gouvernement, c'est dire que mes études ont été sérieuses et que, comme mes confrères, je dois assurer à ma clientèle une jouissance paisible dans le cadre que j'ai pensé avec eux et construit pour eux.

Il est passionnant, du jour où l'on me demande l'étude d'une possibilité, d'en faire un projet, d'en surveiller le développement, de le voir se réaliser et de pouvoir dire : voilà ce que vous m'avez demandé, en livrant un édifice issu de l'idée que l'on s'en était faite.

Il arrive parfois que les premiers travaux entrepris pour édifier une construction réservent d'heureuses surprises : j'ai eu personnellement, l'occasion de trouver des traces romaines, des encorbellements et autres motifs, sur un mur bâti à la hâte avec des blocs de pierre provenant des arènes sous l'ancienne Maison d'arrêt pour résister aux invasions barbares. Ces éléments comportaient des inscriptions parfaitement conservées qui ont fait la joie des archéologues. Nous avons, hélas ! vainement cherché les traces de la basilique Plotine qui devait se trouver sous le vieux Palais de Justice.

A la Caisse d'Epargne, protégée par des ruines médiévales depuis des siècles, nous avons mis à jour une mosaïque au délicat médaillon coloré, élément central d'une riche villa gallo-romaine.

Je ne sais si les générations de l'an 3000 retrouveront intactes nos constructions !

Il a fallu suivre l'évolution rapide de ma profession due au progrès dans l'art de bâtir, le métal ou le béton remplaçant la pierre, l'électricité chassant le gaz qui était lui-même un grand progrès. Et l'on ne peut que s'incliner devant de grands noms tels Le Corbusier qui utilisa si magistralement le nombre d'or, Lods, Baudouin, Prouvé, Auguste Perret enfin, le père de l'esthétique du béton armé qui fut mon maître à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Notre profession est appelée à jouer un rôle de plus en plus grand dans la cité d'aujourd'hui et pourtant le public a tendance à comprendre de moins en moins bien le rôle de l'architecte. On le dénigre souvent — parfois, on prétend même s'en passer. En dehors de certains grands noms, on ignore trop une profession que l'on estime dépassée par les exigences de la technique.

J'ai évoqué les destructions effarantes résultant de la guerre et j'ai dit qu'il avait fallu créer des villes entières,

vite et du mieux possible. Mais, après cet élan, la crise s'est installée et sa répercussion a été ressentie par l'architecture. Ne dit-on pas que « lorsque le bâtiment va, tout va » ?

L'architecture est le reflet d'une époque et les matériaux actuels permettent à chacun de faire valoir ses goûts. Mais il se dégage toujours de grands principes :

Finies les résidences luxueuses avec colonnades et jardins, finis les petits immeubles particuliers dans les rues, au cœur de la ville. Voici les rues entières de constructions massives aux étages nombreux et où l'on s'ignore entre proches voisins.

C'est la ruche près du lieu de travail. Heureusement, on jouit aux jours de repos, d'une petite maison à la campagne avec un petit jardin et la place de garer la voiture et c'est là qu'on a l'impression de vie et de liberté. C'est l'évasion nécessaire grâce à la résidence secondaire.

Heureux aussi, ceux qui ont accepté de vivre dans des immeubles imposants au bord de la mer ou en montagne où ils vivent essentiellement dehors et évitent ainsi de retrouver le cadre étroit de la vie journalière.

Il ne faut pas oublier cependant que la grande architecture n'est point morte, mais, hélas ! il manque aujourd'hui de mécènes pour permettre de créer des Palais, des Théâtres, des Eglises où l'art pourrait s'épanouir pleinement. Quel architecte n'a-t-il pas rêvé d'édifier un chef-d'œuvre, en pleine liberté et sans contraintes ? Mais, de nos jours, n'ayant plus « d'Auguste nous n'avons plus de Vitruve » !

Il y a déjà 30 ans que j'ouvrais mon cabinet d'architecte. Il m'a donc fallu suivre l'évolution de la construction pour satisfaire aux besoins de la clientèle qui m'a fait confiance et j'ai toujours essayé de réunir dans mes ouvrages, la solidité de l'immeuble et, dans la mesure du possible, le caractère artistique tenant compte de « l'environne-

ment ». L'accord harmonieux du présent et du passé, a été une de mes préoccupations majeures.

Ainsi, j'ai été amené à établir dans la ZUP (zone à urbaniser en priorité) des immeubles, individuels et collectifs, utilisant les procédés de préfabrication les plus évolués alors que, dans le centre ville, pour respecter l'environnement, j'ai utilisé la pierre de taille et créé des façades s'accordant avec le caractère des constructions anciennes. Je pense notamment au nouveau Palais de Justice, s'harmonisant avec sa construction du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, encore, à la Caisse d'Épargne il fallait maintenir le caractère du quartier et son unité. J'ai donc gardé la façade en pierre de taille et en matériaux traditionnels alors qu'à l'intérieur, j'ai utilisé la technique la plus avancée de béton précontraint permettant de libérer le rez-de-chaussée sans aucuns points porteurs, pour assurer une libre circulation du public et donner plus de grandeur à cet ensemble qui était de surface relativement modeste.

En dehors des réalisations où dominaient pour moi les principes de caractère « historique », j'ai été amené à construire des immeubles de bureaux pour la Mutualité Sociale Agricole du Gard ou la Direction générale de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc. L'architecture en est là, résolument contemporaine avec des façades en murs rideaux d'aluminium et de verre. Ces constructions, purement utilitaires, ont un aspect esthétique certain affirmant ainsi l'art de notre époque vers l'avenir. Peut-être sont-elles aujourd'hui nos « nouveaux seigneurs... ». C'est dans cet esprit que j'ai créé les marchés-gare de Nîmes, Montpellier et Cavailon.

Voici.

Je me suis laissé entraîner par l'amour de ma profession à parler de ma propre activité. Vous ne m'en garderez pas rigueur, tout au moins je le souhaite — après les termes élogieux que le bâtonnier Fontaine a prononcés pour me

présenter à votre Académie et dont je le remercie profondément.

Mais ma profession me tient à cœur et je voudrais bien rappeler, pour finir, que Valéry lui-même disait dans *Eupalinos* qu'il y a des « édifices muets », d'autres qui « parlent », d'autres enfin, les plus rares, qui « chantent ». Mon plus profond désir est que, au moins, mon œuvre « parle » !

Vous m'avez permis d'en parler et, de cela aussi, je vous suis reconnaissant.

La séance est levée à 17 heures 30, et M. Marc Chausse se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de ses nouveaux confrères ainsi que celles de ses parents et de ses amis.

SEANCE DU 21 JUIN 1985

(Hôtel Davé)

Conformément au vœu de notre regretté confrère Jules Davé, la séance du 21 juin 1985 a été tenue dans les salons de l'hôtel de la rue Fénelon qu'il a eu la générosité de nous léguer.

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, membres résidants ; M. Roger Planque, M. Roger Gaillard, M. Henri Dubled, M. le pasteur René Grossi, correspondants.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le docteur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résident : M. le docteur René Simon est élu au siège laissé vacant par le décès du très regretté Paul Blanc.

De plus sont élus correspondants : Mme Simone Marguerit-Missongé, M. Robert Bérard, M. Rainer Riemschneider et M. Christian Lacour.

M. Jean de Balincourt nous a remerciés de la lettre de condoléances que nous lui avons adressée lors du décès de son père, notre regretté confrère le lieutenant-colonel Xavier de Balincourt.

Les démarches relatives à notre projet de publication de la correspondance échangée entre Frédéric Mistral et Dono Andriano (Mme Adrien Dumas) sont en bonne voie. Nous possédons celles des lettres de Mistral à Dono Andriano qui nous ont été remises par Mlle Alice Dumas. Et nous savons que dans les archives du Musée Mistral à Maillane se trouvent 265 lettres écrites par Dono Andriano à Mistral.

L'Académie a reçu en hommage :

Alain Girard, *Les bâtiments de l'œuvre hospitalière du Saint-Esprit à Pont-Saint-Esprit*, ex. Provence historique, fascicule 138, 1984 ;

Christian Lacour, *Table abrégée des matières des Mémoires de l'Académie de Nîmes de 1864 à 1983*, Lacour, libraire-éditeur, Nîmes, 1985.

André Guillaume, *Etude sur le site de la Maison Carrée et la colonnade de l'ancien théâtre de Nîmes*, Les Amis du Vieux Nîmes, 1985.

M. Henri Dubled, archiviste-paléographe, correspondant de l'Académie, présente une communication intitulée : *Quelques points d'histoire religieuse protestante de la France de 1560 à 1593*, dont voici le résumé :

Les documents inédits et pour beaucoup inconnus utilisés dans cet exposé font partie du fonds Peiresc de la Bi-

bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. Ils sont postérieurs au traité de Cateau-Cambrésis qui ouvre en France une période de guerre civile et d'effacement de la dynastie des Valois. Le pays se scinde en deux blocs. Le 22 février 1560, François II, suite à la conjuration d'Amboise, ne laisse aux protestants que le choix entre la conversion ou l'exil bien que Charles IX, le 25 juillet 1561 accorde des sauf-conduits aux ministres protestants se rendant au colloque de Poissy.

Le massacre de Vassy, le 1<sup>er</sup> mars 1562, faisant suite à l'édit du 17 janvier reconnaissant l'existence du culte réformé, déclenche les hostilités. La littérature de l'époque se penche sur la France déchirée. Le fonds Peiresc contient dans ce domaine deux morceaux de choix, d'inspiration protestante. Le premier est un *Avertissement donné par la reine pour la réunion et repos de la Chrétienté* de 1562. La reine-mère n'est pour rien dans sa rédaction et il expose la force du parti protestant et la nécessité pour la Papauté de procéder à des réformes en vue de conduire à la réunification. Le second document s'intitule *Remontrance de la Royne sur les tumultes de la religion, juin-juillet-août 1562*. Venant des protestants et peut-être des politiques, il cherche à faire sortir le pays de l'imbroglio civil et militaire comme le précédent de la situation religieuse. Il relate les événements d'un récent passé et les négociations, qui échouèrent, entre le gouvernement royal et les protestants commandés par le prince de Condé.

D'autres documents concernent la période de guerre : 13 octobre 1568, confiscation des bénéfices ecclésiastiques de ceux de la Religion prétendue réformée ; 2 octobre 1569, sécularisation des biens d'Eglise au pays souverain du Béarn. Sur la Saint-Barthélemy, un discours simulé du futur Henri III, tenu à Cracovie devant un de ses familiers, donne les motifs du massacre et montre l'importance déjà prise par le Refuge.

Le 2 août 1592, le pasteur de Saumur, Espina, sous le

nom de Du Buisson, adresse à Henri IV une vive mercuriale, qui doit rester secrète, sur sa conduite en général et sur son attitude envers les protestants en particulier. En avril 1593 enfin, Jean de Serres, qui fut un temps pasteur à Orange et à Nîmes, rédige ses *Articles pour l'accord des deux religions de ce siècle* qui sont en fait, sous la forme d'un raisonnement logique, une reddition sans conditions aux thèses catholiques romaines, ce qui amena l'« excommunication » du pasteur par ses coreligionnaires.

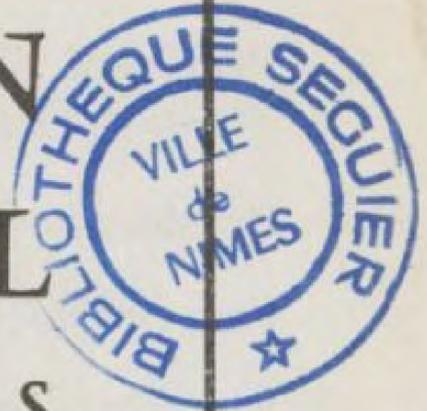
A la paix de Vervins, le 2 mai 1598, la France recouvre ses frontières de Cateau-Cambrésis et, la même année, Henri IV accorde aux protestants les fameux édits de Nantes qui donnent au pays un certain calme nécessaire à sa reconstruction.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série

N° 94

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES



DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Trimestres 1985**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1986

BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1985

*Président d'honneur*: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire  
de la République du département du Gard.

*Président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Vice-président* : M. Robert Debant.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-  
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au  
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit  
être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes  
(tél. 66 29 45 33).

## Sommaire

### FAITS ACADEMIQUES

Décès du docteur Jean Paradis, membre résidant, ancien président . . . . .	127
Décès de M. Hubert Noé, correspondant . . . . .	132
Le succès de notre plaquette : <i>La célébration du Tricentenaire de l'Académie de Nîmes (1682-1982)</i> , Nîmes, Bené, 1985 . . . . .	133
Lettre de M. Henry Heller, professeur d'Histoire à l'Université de Manitoba . . . . .	133
Remerciements de Mme Simone Marguerit-Missongé, de MM. Rainer Riemenschneider, Christian Lacour et Robert Bérard, élus correspondants . . . . .	133
La rue Lucien Coutaud . . . . .	134
M. le professeur Constantin Vago, membre non résidant, promu commandeur dans l'Ordre national du Mérite . . . . .	134
M. le docteur Jalatte, correspondant, nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite . . . . .	134
Réception de M. le docteur Lucien Simon en qualité de membre résidant . . . . .	142
Notification de la vacance du fauteuil du docteur Jean Paradis . . . . .	164
Le titre de <i>Librairie de l'Académie</i> est accordé à la librairie Lacour . . . . .	168

### COMMUNICATIONS

M. le docteur Jean Lauret : <i>Cinquante ans de vie nîmoise au XVII<sup>e</sup> (1635-1685)</i> .....	136
M. André Nadal : <i>Le Nimois Jean Fabre, « l'honnête criminel »</i> . .....	140
M. Clément Martin : <i>A la découverte de la garrigue</i> ..	158
M. Pierre Ollier de Marichard : <i>Les réserves naturelles des Gorges de l'Ardèche</i> .....	165
M. Robert Doria : <i>Roger Bastide, sociologue</i> .....	169
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, <i>Hernani</i> .....	170

### HOMMAGES

Pierre Dubois, <i>Les missions des Capucins provençaux en milieu protestant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Cévennes et le Bas-Languedoc</i> , 1984 .....	134
Rose Vincent, <i>Le soleil et la roue</i> , Paris, Le Seuil, 1985	134
<i>Le protestantisme français en France</i> , ex. Revue du XVIII <sup>e</sup> siècle, n <sup>o</sup> 17, P.U.F., 1985 .....	134
Bernard Chevalier et Robert Sauzet, <i>Les Réformes, enracinement socio-culturel</i> , XXV <sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, juillet 1982 ..	134
Georges Martin, <i>Nîmes dans la littérature</i> , Nîmes, 1972	135
Béatrice Privati, <i>La nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)</i> , Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1983 . .....	135
Dominique Vari, <i>Une seigneurie du pays belfortain, la paroisse de Phaffans au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , Montbéliard, 1985 . .....	135
Jacques Larmat, <i>Comment choisir une diététique</i> , Paris, Belin, 1985 .....	135
Roger Gaillard, <i>Documents relatifs à l'hôtel Séguier</i> , manuscrit, 1985 . .....	135

Jean-Pierre Nègre, <i>Un exemple d'exploitation de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , dactylographie, 1985 . . . . .	135
Jean-Pierre Nègre, <i>Montagnac en Cévennes : un troupeau transhumant de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , dactylographie, 1984 . . . . .	135
Jean-Pierre Nègre, <i>Il y a 120 ans, un domaine de la garrigue nimoise, Vaqueirolles, 1861-1882</i> , dactylographie, 1984 . . . . .	135
Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne. Acquisitions, Narbonne, 1985 . . . . .	135
Jacques Larmat, <i>L'intelligence est-elle héréditaire</i> , ex. N.E.R., Raison présente 76 . . . . .	135
Docteur Lucien Simon, <i>Les Juifs à Nîmes et dans le Gard durant la deuxième guerre mondiale</i> , Nîmes, Lacour, 1985 . . . . .	135
Aimé Bonifas, <i>Détenu 20801 dans les bagnes nazis</i> , Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, Paris, 1985 . . . . .	135
Charles de Belleval, <i>Notice sur Montpellier</i> , réimpression, Nîmes, Lacour, 1985 . . . . .	165

14 août 1985

DECES DE M. LE DOCTEUR JEAN PARADIS

*membre résidant*

*ancien président*

Les obsèques de M. le docteur Jean Paradis, décédé le 14 août 1985, membre résidant, ancien président, s'étant déroulées dans la plus stricte intimité, quoiqu'en présence de nombreux représentants de l'Académie, l'adieu traditionnel de notre Compagnie n'a pu, conformément au vœu de sa famille, lui être adressé en présence de sa dépouille mortelle ; nous publions ci-dessous plusieurs hommages posthumes qui ont été consacrés par la Presse à cet éminent confrère qui fut un grand Nimois.

*Hommage posthume au docteur Jean Paradis*

par M. le docteur Jean Lauret

vice-président de l'Académie de Nîmes

*(Midi Libre, 17 août 1985)*

Si le terme d'humaniste ne devait s'appliquer qu'à un seul être, c'est au docteur Jean Paradis qui vient de nous quitter que je l'attribuerais. Curieux de toutes les choses de la vie, c'est, contrairement aux vœux de ses parents, traditionnellement commerçants, qu'il décida d'entreprendre des études de médecine et de faire une longue et méritante carrière.

De retour de la clandestinité dont d'autres diront sans doute le rôle prépondérant qu'il y joua, il présenta le

concours du médicament des hôpitaux de Nîmes et succéda au docteur Bertrand Magnan à la direction du service d'urologie de l'hôpital Gaston-Doumergue.

C'est là que pendant vingt-deux ans, en tant qu'adjoint et collaborateur, j'ai apprécié sa valeur professionnelle et ses qualités de cœur. Son esprit de tolérance qu'il s'efforça de développer en mettant le respect de son semblable et de sa dignité au-dessus de tout, lui valut l'estime de ses malades et du milieu hospitalier tout entier. La liberté de chacun, dans les idées et les actes, lui était sacrée. Une meilleure connaissance des motivations de l'homme le poussait à faire de savantes études de société qu'il poursuivit jusqu'à sa mort. Lorsque l'heure de la retraite vint, sa notoriété le fit choisir pour remplir les hautes fonctions de vice-président du conseil d'administration du C.H.R., succédant au docteur Rocher.

Ses travaux de sociologie le firent élire membre de l'Académie de Nîmes où, pendant plus de vingt ans, il tint une place de choix.

Sa modestie l'incita à quitter la vie avec discrétion mais il ne m'en voudra pas, si au nom de ses amis, de ses collègues des hôpitaux, de ses confrères médecins et académiciens, je lui adresse ce dernier hommage et assure Mme Paradis, ses enfants et petits-enfants de toute notre sympathie.

*Le docteur Paradis, « père tranquille »  
de la résistance gardoise*

par M. Aimé Vielzeuf,  
membre résidant de l'Académie de Nîmes  
(*Midi-Libre*, 18 septembre 1985)

Il y a quelques jours, avec cette discrétion qui l'a, sa vie durant, caractérisé, disparaissait une grande figure gardoise, le docteur Jean Paradis, ancien directeur du service

d'urologie de l'hôpital Gaston-Doumergue, ancien président de l'Académie de Nîmes, qui, « au temps des longues nuits » de l'Occupation, fut un patriote exemplaire.

Le docteur Jean Lauret, qui fut son ami, lui a rendu dernièrement un juste et émouvant hommage.

Plusieurs de ses confrères académiciens nimois et nombre de résistants gardois m'ont demandé de rappeler succinctement le rôle éminent qu'il joua de 1943 à 1945, dans la Résistance et après la Libération.

Par idéal, comme tant d'autres, Jean Paradis fit partie au début de 1943, de l'organisation « Combat », devenue quelques mois plus tard le M.U.R. (Mouvement de libération nationale). En septembre 1943, lorsque Gaston Massié entra au directoire des M.U.R., Jean Paradis eut en charge le N.A.P. (Noyautage des administrations publiques), « branche » importante des M.U.R. permettant, entre autre, d'avoir des renseignements sur l'occupant et ses collaborateurs français et ainsi de connaître ses intentions et, par exemple, de prévenir certaines arrestations de patriotes, certaines incursions des troupes d'occupation ou des forces de maintien de l'ordre, contre les maquis cévenols. Avec opiniâtreté, courage et dévouement, Jean Paradis s'acquitta de cette tâche importante.

Après l'arrestation — le 10 février 1944, à la Nouvelle — du docteur Salan, chef départemental des M.U.R., Gilbert de Chambrun (« Colonel Carel »), chef régional de cette organisation, demande au docteur Paradis de remplacer son confrère à la tête des M.U.R. du Gard. Celui-ci accepte, mais il n'assumera qu'un temps très court cette fonction. Le 28 mars 1944, en effet, un coup de filet de la police allemande décapite les M.U.R. gardois. Plusieurs responsables sont arrêtés. Prévenu à temps, Jean Paradis peut échapper aux policiers. Il se réfugie chez Mlle Bouchet, une résistante nimoise. Quelques jours plus tard, avec le concours du docteur Cabouat (qui sera maire de Nîmes à la libéra-

tion), il peut gagner Grasse où l'accueille un résistant, le docteur Colombar. Dans le Var, Jean Paradis continue la lutte clandestine. Après le débarquement du 6 juin 1944, il rejoint l'Ardèche où il participe à la mise sur pied de l'organisation sanitaire F.F.I. de ce département. Et, c'est en qualité de médecin militaire des F.F.I. qu'il prend part à la libération de l'Ardèche.

Son rôle éminent pendant la clandestinité, mais aussi sa compétence, son esprit de justice exempt de tout fanatisme, sa grande bonté et sa totale disponibilité l'ont porté — avec ses confrères Bénédictini et Salan — à la présidence du C.D.L. (Comité départemental de libération) du Gard. Dans le secteur alors crucial et difficile du ravitaillement qui lui est dévolu, il va donner toute la mesure de son savoir-faire et de son inlassable dévouement. Pour assurer un meilleur ravitaillement des Gardois, il fait, avec sa voiture, de nombreux voyages à Paris pour rencontrer M. Paul Ramadier, alors ministre du Ravitaillement.

Au retour de l'un d'eux, fin janvier 1945, il est accidenté. Grièvement blessé, il reste plus de trois mois alité. La paix revenue, comme les vieux Romains du temps de la République (illustrés par Cincinnatus qui, après sa victoire sur les Asques, retrouva sa charrue), Jean Paradis reprit le chemin du centre hospitalier Gaston-Doumergue où, durant des décades, il pratiquera, unanimement respecté et aimé.

Les anciens résistants gardois de toute obédience se souviennent avec émotion du docteur Jean Paradis, un patriote lucide, courageux, désintéressé et un homme au cœur « gros comme ça ». Ils saluent sa mémoire et assurent ceux qui l'ont aimé, tout particulièrement son épouse, ses enfants et petits-enfants, de leur affectueuse et indéfectible amitié.

*Un grand vivant, Jean Paradis*

par M. Christian Liger,  
membre résidant de l'Académie de Nîmes  
(*Calades*, novembre 1985, n° 63)

De l'importante étude consacrée sous ce titre par M. Christian Liger au docteur Jean Paradis dans la revue *Calades*, nous nous contenterons de publier quelques phrases essentielles :

« Médecin, homme de culture, grand résistant, militant des droits de l'homme, ennemi de tous les fanatismes, il aurait été à la Renaissance un « humaniste », au Siècle des Lumières, un « philosophe », il fut un homme de son siècle, curieux et tolérant.

...

« Pour achever le portrait et donner enfin, et encore, le dernier mot à l'homme, on pourrait dire aussi qu'il prit le temps d'aimer ; d'aimer une femme, des enfants, une certaine étendue de pins, de garrigue et de bois au nord-ouest de la ville. Mais on entrerait dans « la cité violette et interdite » des confidences. »

*SEANCE DU 11 OCTOBRE 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, membres résidents ; M. André Planque, M. Joseph Massota, Mlle Arlette Augé, M. Henri Dubled, M. Roger Gaillard, M. le pasteur Roger Grossi, M. Christian Lacour, M. Marcel Argenson, correspondants ; et de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marcel Decremps.

L'assemblée observe une minute de silence en hommage à M. le docteur Jean Paradis, membre résidant, ancien président, et à M. Hubert Noé, correspondant, décédés au

cours de l'été. L'Académie a été représentée aux obsèques de ces deux regrettés confrères.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le secrétaire perpétuel met au courant l'Académie de la nombreuse correspondance qu'il a reçue depuis le mois de juillet, en particulier à la suite de la diffusion de la plaquette de 120 pages relatant la « célébration du Tricentenaire de l'Académie de Nîmes, 1682-1982 », plaquette illustrée de nombreuses photographies, achevée d'imprimer en juin 1985 sur les presses de l'imprimerie Bené.

M. Henry Heller, professeur d'histoire à l'Université de Manitoba, nous a demandé de le mettre en rapport avec M. Pierre Chareyre, auteur d'un mémoire de maîtrise dont il a été rendu compte dans l'un de nos bulletins de 1982.

M. Rainer Riemenschneider nous a remercié de l'avoir choisi comme correspondant :

Paris, le 18 juillet 1985

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

C'est avec une grande joie que j'apprends, par votre lettre du 23 juin dernier, la décision de l'Académie de Nîmes, de m'accueillir comme membre correspondant. Permettez-moi de vous dire, M. le Secrétaire perpétuel, combien je suis sensible à cette désignation, dont l'Académie de Nîmes m'honore. Je vous prie de vous faire mon interprète auprès d'elle pour dire à l'Académie ma profonde gratitude pour avoir bien voulu ouvrir ses rangs au citoyen allemand que je suis. Il m'est impossible de n'avoir pas présent à l'esprit le long chemin que nos deux peuples, Français et Allemands, ont parcouru, tantôt en voisins qui se respectent, mais tantôt en adversaires qui s'opposent pour se déchirer comme dans des luttes fratricides. Que ce long chemin continue encore longtemps, mais, cette fois, dans la seule amitié qui

aille toujours s'approfondissant, tel est mon vœu le plus ardent, et j'ose interpréter le geste de l'Académie de Nîmes envers moi comme un signe allant dans ce sens.

L'honneur se justifiant par la contrepartie des obligations, je serais désireux de connaître celles-ci afin de pouvoir les honorer avec conscience et dans toute la mesure de mes forces et possibilités.

Veillez agréer je vous prie, M. le Secrétaire perpétuel, l'expression de ma haute considération.

Rainer Riemenschneider.

Il en a été de même de M. Christian Lacour, de Mme Marguerit-Missongé et de M. Robert Bérard.

M. le Maire de Nîmes nous a fait connaître que, conformément à notre vœu, le nom du peintre Lucien Coutaud sera donné à une des nouvelles rues de Nîmes.

Le service du Dépôt légal de la Bibliothèque nationale expose présentement le livre de notre correspondant, M. Jean Groffier, *La Révocation de l'Edit de Nantes à Nîmes et dans le Gard*.

M. le professeur Constantin Vago, membre non résident, membre de l'Institut, a été promu commandeur dans l'Ordre national du Mérite. M. le docteur Jalatte, correspondant a été nommé chevalier dans ce même ordre.

L'Académie a reçu en hommage :

Pierre Dubois, *Les missions des capucins provençaux en milieu protestant au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans les Cévennes et le Bas-Languedoc*, 1984.

Rose Vincent, *Le soleil et la roue*, Le Seuil, 1985.

*Le protestantisme français en France*, revue Dix-huitième siècle, n° 17, P.U.F., 1985.

Bernard Chevalier et Robert Sauzet, *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, XXV<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, 1<sup>er</sup>-13 juillet 1982.

Georges Martin, *Nîmes dans la littérature*, Nîmes, 1972.

Béatrice Privati, *La nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)*, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1983.

Dominique Varry, *Une seigneurie du pays belfortain, la « paroisse de Phaffans » au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montbéliard, 1985.

Jacques Larmat, *Comment choisir une diététique*, Paris, Belin, 1985.

Roger Gaillard, *Documents relatifs à l'Hôtel Séguier*, manuscrit.

Jean-Pierre Nègre, *Un exemple d'exploitations de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, dactylographie, 1985.

Jean-Pierre Nègre, *Montagnac en Cévennes. Un troupeau transhumant de la garrigue nimoise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, dactylographie, 1984.

Jean-Pierre Nègre, *Il y a 120 ans : Un domaine de la garrigue nimoise, Vaqueirolles, 1861-1882*, dactylographie, 1984.

*Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne. Acquisitions.* Imprimerie du Languedoc, Narbonne, 1985.

Jacques Larmat, *L'intelligence est-elle héréditaire ?* extrait N.E.R. Raison présente 76, Nouvelles éditions rationalistes.

Docteur Lucien Simon, *Les Juifs à Nîmes et dans le Gard durant la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1944.* Lacour, Nîmes, 1985.

Aimé Bonifas, *Détenu 20801 dans les bagnes nazis.* Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, Paris, 1985.

D'autre part, elle a fait l'acquisition des ouvrages suivants :

Gaston Tournier, *Les galères de France et les galériens protestants des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 2 vol. Les Presses du Languedoc, 1984.

*Histoire de Montpellier* (sous la direction de Gérard Choloy), Toulouse, Privat, 1985.

Magali Schaeffer, *La Révocation de l'Edit de Nantes et les biens des religionnaires fugitifs en Languedoc*, 1985.

*Cévennes. Désert et pays camisard*. Revue du Parc national des Cévennes, 1985.

M. le docteur Jean Lauret présente une communication intitulée : *Cinquante ans de vie nimoise au XVII<sup>e</sup> siècle (1635-1685)*. En voici le résumé :

Les cinquantes années qui ont précédé l'Edit de Fontainebleau qui révoquait l'Edit de Nantes, se sont déroulées à Nîmes en trois périodes où les mesures pour combattre la R.P.R. changèrent et que chacune eut un protagoniste en la personne d'un évêque, d'un intendant et d'un lieutenant général.

C'est en 1635 que Denis Anthime Cohon prit possession du diocèse de Nîmes, qu'il dirigea pendant vingt-cinq ans, en deux séjours de dix et quinze ans.

Ses deux préoccupations furent de rétablir la force de l'Eglise de Rome en réinstallant les congrégations et en donnant aux Jésuites le collège des arts et de contrôler la gestion de la ville en siégeant au Conseil.

Lorsqu'en 1661 Louis XIV assumait le pouvoir et qu'à la période de persuasion va succéder la période des brimades, il lui adresse ses « Remontrances sur les religionnaires de Nîmes » qui seront à l'origine de la plupart des décisions du Conseil du roi.

Mais le véritable artisan des astreintes et des restrictions progressives des droits religieux puis civils fut l'intendant Henri Daguesseau, fonctionnaire zélé et dévoué, convaincu de la nécessité de sa tâche.

Lorsque devant l'insuccès de ces mesures le pouvoir fit appel à la violence et que commença la troisième période il laissa au lieutenant général provincial, le duc de Noailles,

le soin de mener le combat, ce qu'il fit avec la conscience d'un soldat qui obéit aux ordres.

Parmi les 12.000 religionnaires de Nîmes, il y avait des nobles et des bourgeois qui avait demeure à Nîmes, mais aussi château ou maison de campagne et quelquefois hôtel à Paris.

Si la noblesse pour la première fois de l'histoire s'intéressait aux finances, le marchand qui devenait bourgeois la suivait et participait à ces « affaires extraordinaires » qui ont permit à quelques-uns de réaliser des fortunes rapides.

Mais il y avait aussi un milieu culturel très vivant, formé au collège des arts qui écoutait les pièces de Racine, lisait *les Provinciales* de Pascal, commentait la philosophie de Leibniz, s'abonnait au journal des savants. Quelques amis, parmi eux, créeront en 1682 l'Académie royale de Nîmes.

Chacun travaille et obéit au roi. Un jour l'ordre de se convertir au catholicisme va rompre cette obéissance et met chaque religionnaire devant un choix : se réunir ou partir.

Les familles nobles et celles des quelques manufacturiers se divisent. Certains abjurent, d'autres vont apporter leur fortune, mais surtout leur intelligence et leur savoir faire à la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et les Etats de l'empire.

Parmi les académiciens, Antoine Teissier attiré par l'électeur de Brandebourg et l'Edit de Postdam sera un des 6.000 huguenots qui vont donner son essor à Berlin.

Bien sûr il y eut à Nîmes des faucons et des colombes, les premiers furent pourchassés, emprisonnés, envoyés aux galères ou exécutés, comme Claude Brousson, les seconds, comblés d'honneur.

Il est difficile de comprendre le comportement de nos ancêtres, tant nos modes de pensées diffèrent. Le choix

que chacun fit eut des conséquences psychologiques durables et transmissibles.

La fierté pour les uns, la honte pour les autres ; de sorte que la Révocation eut l'effet pervers de transformer les huguenots du Béarn et les religionnaires du Languedoc en protestants français qui affirmeront leur appartenance à cette religion même devenus libre penseurs.

Enfin l'atteinte à la liberté de pensée développa la lutte pour acquérir toutes les libertés, saper l'autorité monarchique, préparer la révolution et obtenir les droits de l'homme.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 25 OCTOBRE 1985*

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, membres résidants ; M. André Planque, M. Joseph Massota, Mlle Arlette Augé, M. Henri Dubled, M. Roger Gaillard, M. le pasteur René Grossi, M. Christian Lacour, M. Marcel Argenson, correspondants.

Sont excusés: M. le bâtonnier Edgar Taïlhades, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, absent pour raisons de santé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance sera lu ultérieurement.

Après avoir donné des nouvelles de M. Pierre Hugues et formé des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé, le président donne la parole à M. André Nadal qui présente une communication intitulée : *Le Nimois Jean Fabre, « l'honnête criminel »*, dont voici le résumé :

Un événement qui eut lieu à Nîmes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui eut un grand retentissement en France et à l'étranger, c'est celui qui concerna le protestant nimois Jean Fabre. Plusieurs auteurs ont traité de la vie de Jean Fabre en particulier Vincent Saint-Laurent, le docteur Doumergue, le pasteur Coquerel. Jean Fabre même a écrit son autobiographie à la requête de nombreux amis. A l'âge de 19 ans il tenait un petit commerce de soieries ; malheureusement pour lui sa famille à laquelle il ne sut jamais que se sacrifier lui fit un devoir de s'associer son frère très dissipé dont les défauts découragèrent Fabre à un point tel qu'il alla rejoindre sa sœur aux Baléares, mariée à un négociant qui lui procura du travail. Mais quand il revint à Nîmes voir ses parents, son père dont la tendresse était plus ardente qu'éclairée ne put se séparer de lui. Il décida que celui de ses fils dont il avait tant à se plaindre partirait pour les Baléares tandis que Jean ne le quitterait pas. Jean se sacrifia de nouveau.

Il chérissait une jeune et jolie cousine avec laquelle il fut longtemps fiancé, son mariage allait s'accomplir quand tout fut changé par le sacrifice qu'il s'imposa volontairement une troisième fois par piété filiale, sacrifice dont celui-ci devait le rendre célèbre en faisant de lui un galérien.

Après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, l'église protestante de Nîmes se voyait obligée de célébrer son culte défendu et sévèrement puni en dehors même de la ville en des lieux éloignés. Le 1<sup>er</sup> janvier 1756, les protestants dans une Assemblée à peine formée furent surpris par les soldats de Louis XIV. Fabre chercha son salut dans la fuite. Or, quand il fut aux bords du Cadereau, il apprend que son

vieux père, qui avait 78 ans, est tombé dans les mains des soldats ; sans hésiter un instant il revient au milieu des dangers qu'il venait de fuir, embrasse les genoux du sergent en lui demandant comme un bienfait à prendre la place de son père et malgré le refus et la résistance de l'infortuné vieillard, obtient à force de larmes le consentement du sergent attendri pour un généreux échange. Il fallut repousser avec une sorte de violence le père au désespoir qui persévérerait à réclamer ses fers.

Jean fut condamné aux galères et conduit à Toulon où il devait rester plus de six ans au milieu de vrais criminels.

Il eut surtout contre lui le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat, ennemi implacable des protestants. Par contre il eut de hauts personnages qui firent tout pour qu'il eut tout au moins un congé de liberté, ce furent le duc de Choiseul, ministre de la Marine, le duc de Fitz-James, le prince de Beauvau, gouverneur du Languedoc, la duchesse de Villeroy, le surintendant des finances Trudaine. Mais celui qui à sa façon a le plus contribué à faire accorder à Jean Fabre le brevet définitif de grâce et de réhabilitation est l'auteur dramatique Fenouillot de Falbaire par son drame en cinq actes, *L'honnête criminel*. La pièce comporte des parties faibles, mais aussi des situations attachantes et quelques beaux vers. Cécile y représente la fiancée de Fabre et André représente Fabre. Mlle Clairon tenait le rôle de Cécile et Talma celui d'André. La reine Marie-Antoinette la fit jouer plusieurs fois au théâtre de Versailles, elle fut jouée dans les salons de hauts personnages de la Cour, puis, après 1789, à Paris au théâtre de la Nation et à celui de la République. La scène de *L'honnête criminel* est à Toulon sur le bord de la mer.

M. André Nadal lut avec plaisir et enthousiasme les principaux passages de la pièce qui se termine par le congé de grâce et par le mariage de Cécile et d'André.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, membres résidants ; et de très nombreux correspondants.

Sont excusés: M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle, Mme Christiane Lassalle-Guichard.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le docteur Lucien Simon, élu membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du très regretté Paul Blanc.

Le président souhaite la bienvenue à M. le docteur Lucien Simon et lui donne la parole.

M. le docteur Lucien Simon dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur M. Paul Blanc.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Messieurs,

Avant tout je tiens à rendre hommage à M. le docteur Jean Paradis. Outre la sympathie qu'il m'avait toujours manifestée et le rôle qu'il a joué dans mon élection à votre vénérable compagnie, les dettes que j'avais contractées envers lui restent présentes à mon esprit. Je pense principalement à son rôle dans la Résistance et la Libération qui a été primordial au plan départemental ; que sa mémoire soit conservée et que sa vie reste un exemple.

Vous ne m'en voudrez pas, je pense, Monsieur le Président, d'avoir commencé mon discours ainsi, avant même de vous remercier des paroles sans doute trop flatteuses que vous venez de prononcer, comme de la cordialité de votre accueil lors de ma visite chez vous il y a quelques semaines.

Messieurs, lorsqu'un d'entre vous m'a demandé le premier si je ne voyais aucun inconvénient à ce qu'il vous suggère mon nom, j'en ai été quelque peu surpris et heureux.

Surpris, car je ne pensais pas qu'une carrière médicale de quelques décades, de rares conférences devant un public restreint, la coprésidence d'un modeste groupe qui a pour but une pleine compréhension réciproque d'adeptes de religions différentes, puissent être titres suffisants pour une telle candidature ;

Heureux, car j'ai immédiatement vu en cet espoir de promotion une continuité. Je veux m'en expliquer à présent.

Nos religions enseignent que l'âme est éternelle. Or, il y a deux autres modes d'éternité : d'une part, les gènes dont chacun d'entre nous est porteur perdurent dispersés parmi sa descendance ; d'autre part, l'enseignement que chacun peut dispenser, qu'il s'agisse d'enseignement de type professoral ou d'enseignement par l'exemple dans la vie de tous

les jours ou encore de toute autre forme d'enseignement, laisse des traces de nous-mêmes dans la génération suivante et au-delà. Des poussières de chaque individu de maintenant, poussières du corps, poussières de l'esprit, vivront ainsi éparpillées dans les générations à venir.

A partir de cette conception, il m'est agréable d'entreprendre la quête de ceux qui vivent en moi. Et, en ce jour où vous me faites l'honneur de me recevoir parmi vous, je vois surgir en premier lieu l'image d'un de mes bisaïeux ; je l'ai connu à travers mon père qui lui conservait une affectueuse admiration : Joseph Simon, l'un des vôtres à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que vous receviez en votre sein il n'y a guère plus de cent ans. C'était assurément un homme généreux et aimable ; instituteur de l'école juive devenue par la suite école communale de la rue Montjardin, il avait une haute idée de sa profession ; érudit, il connaissait parfaitement l'hébreu, le latin et aussi l'allemand : le dialecte alsacien avait été sa langue maternelle ; son enseignement comme son caractère devait être rigoureux si j'en crois une phrase qu'il prononçait souvent : « Il ne faut pas croire, il faut être sûr ». A la retraite, il devint bibliothécaire de la ville, succédant à ce poste au père de Jean Paulhan. Son entrée dans votre compagnie fut marquée par l'hommage qu'il vous fit, le 11 mars 1882, de son travail sur les « manuscrits hébreux de la bibliothèque de Nîmes », comme s'il avait voulu affirmer par là sa spécificité juive en même temps que son attachement à notre ville. De l'une comme de l'autre, je me sens héréditairement porteur.

Deux autres de mes coreligionnaires ont été des vôtres. Avant Joseph Simon, le docteur Carcassonne ; après lui, le grand-rabbin Salomon Kahn, rabbin de Nîmes et Montpellier, a siégé parmi vous vingt ans, de 1911 à 1931. C'était le rabbin de mon enfance et de mon adolescence ; je me plais à évoquer ici sa belle figure de vieillard à la petite barbe blanche ; il était libéral, d'une grande largeur d'esprit.

C'était aussi un érudit : il avait poursuivi l'histoire des Juifs de Nîmes, qu'avait déjà étudiée, en ce qui concerne le Moyen Age, Joseph Simon ; ses connaissances s'étendaient à l'histoire des Juifs du Languedoc, d'Avignon et du Comtat Venaissin, comme ses écrits l'attestent. Je lui dois certainement aussi une part de moi-même.

D'autres membres de l'Académie de Nîmes ont marqué l'adolescent, lycéen de notre « cher bahut » que j'ai été. Ainsi, M. Henri Seston : ses explications de Chateaubriand, les conseils qu'il en déduisait pour nous apprendre à rédiger restent présents à mon esprit, comme la chaleur qui se dégageait de sa personne. M. Bernard Latzarus, lui, me révéla la culture grecque, et me manifesta des marques d'amitié auxquelles j'étais particulièrement sensible ; chacun se rappelle sa verve un peu taquine, jamais méchante.

Parmi mes Maîtres, je dois beaucoup à M. Guy Lazergeres : à vrai dire, je l'admirais. Il était enseignant jusqu'au bout des ongles, savait tout simplifier, rendant clairs les phénomènes chimiques et physiques les plus complexes : ainsi, ses élèves saisissaient sans mal le principe de la machine de Gramme qui transforme l'énergie motrice en électricité, laquelle n'est elle-même qu'une forme transportable de l'énergie. Savoir transmettre était vraiment le don exceptionnel de cet homme de petite taille aux yeux pétillants d'intelligence que d'aucuns d'entre vous ont certainement connu.

Je dois rendre hommage ici à mes Maîtres en médecine. J'ai été, très jeune étudiant, externe dans le service du professeur Jeanbrau ; quelques gestes essentiels m'y furent enseignés par un de ses assistants, le docteur Lauret que je suis heureux de saluer ici et de remercier publiquement. J'ai ensuite profité de l'enseignement des professeurs Gaston Giraud et Marcel Janbon, dont j'aurais bien voulu recueillir ensemble les qualités apparemment opposées : l'un tout de réflexion pondérée, analytique ; l'autre spontané,

d'esprit apte à la synthèse. Un peu plus tard, le docteur André Flaissier m'autorisait à suivre ses visites hospitalières : il parlait peu ; de lui, j'appris beaucoup.

Je veux évoquer ceux qui m'ont formé si je puis dire au jour le jour, mon père et ma mère et avec eux mes grands-parents, chacun avec ses qualités propres ; comment expliciter ce que je dois à chacun d'eux, ce que je dois aussi aux deux compagnons de mon enfance, mes frères aînés, et à tant d'autres, parents et amis ?

Il est bien difficile d'exprimer la façon dont j'ai été modelé en maintes retouches par ma compagne des temps amers et des temps heureux, des angoisses, des deuils et des joies. Et nos quatre filles, nos huit petits-enfants ne m'ont-ils pas eux-mêmes modifié par une interaction dont la nature connaît maints exemples ?

J'ai vécu ainsi marqué de façon indélébile par les miens, par les hommes d'élite qui m'ont enseigné les lettres et les sciences, par ma profession ensuite qui m'a découvert bien des aspects de la vie.

Ma profession ? Sans doute, y en a-t-il qui colle autant à la peau que celle de médecin, mais il semble que celle-ci y colle de façon très particulière. Un fait me paraît essentiel, en particulier pour le médecin généraliste : sa profession lui permet de pénétrer dans tous les milieux, de voir vivre dans leur intimité toutes sortes de personnages. Ce faisant, le médecin peut ressentir combien est forte la division en classes sociales, fondée sur la fortune ; fortune héritée sans mérite, même si l'héritage peut se justifier par ailleurs, ou fortune acquise souvent, mais pas toujours, hélas ! par un travail méritoire. Rien ne justifie une telle division : vertus et défauts sont répartis de la même façon dans les différentes couches de la société ; l'intelligence même n'est pas que le fait des gens instruits, et les qualités de cœur peuvent se rencontrer également chez les uns et les autres ; je les ai éprouvées de façon inoubliable chez les

plus humbles. C'est évident : les plus méritants, les plus travailleurs, les plus utiles à la société ne sont pas forcément ceux qui acquièrent, avec la fortune, le plus de pouvoir. Le médecin est de ce phénomène un témoin quotidien ; il le ressent continuellement ; pour lui, il s'agit là d'une réalité concrète, quand bien même il se refuserait à en tirer des conclusions hâtives.

Le médecin généraliste est encore témoin privilégié de la conduite tant du patient que de son entourage devant la maladie, la douleur, la déchéance et la mort. Dans ce drame, il voit des âmes sublimes, il découvre de véritables héros, mais il est confronté aussi aux pires bassesses : l'homme est décidément capable d'être grand et d'être vil. Là encore l'une ou l'autre des attitudes n'appartient en propre à aucune classe sociale, pas plus qu'à une quelconque capacité intellectuelle. Peut-être est-ce dans ces circonstances qu'on peut le mieux distinguer ceux qui croient, je veux dire ceux qui ont été animés toute leur vie par un sincère idéal. Mais je ne sais si la maladie, la douleur ont valeur rédemptrice : je les ai vues agresser sans distinction bons et mauvais en ce qui m'est apparu un malheureux hasard, d'une grande injustice.

En de telles circonstances, le médecin généraliste peut apparaître comme le suprême recours, l'aide indispensable. Aussi, doit-on déplorer la disparition, ou du moins la réduction, du rôle du médecin de famille. Sans doute existe-t-il à cette situation plusieurs causes ? Parmi elles, les modifications des mœurs, le système de protection sociale, l'intervention continue des médias avec l'enseignement qu'ils apportent à ceux qui manquent de connaissances de base suffisantes ou de sens critique, et surtout la technicité croissante de l'art de soigner. Or, la difficulté pour le médecin généraliste, qui est même impossibilité, est de « tout » savoir ; à cela, l'informatique peut apporter un remède partiel. Son triple rôle de conseiller dans la prévention, de soi-

gnant pour les pathologies courantes, d'aiguilleur dans maintes circonstances peut lui être enseigné, et ses connaissances entretenues durant toute sa vie professionnelle. Mais c'est par ses qualités de cœur, son aptitude à comprendre l'autre qu'il restera le confident, l'ami en qui la famille gardera confiance dans les pires moments et pour son plus grand bien. Telles sont les réflexions que peuvent susciter quarante ans de vie professionnelle : trente comme médecin généraliste et dix comme médecin hospitalier « à temps plein ».

Enfin, nous sommes façonnés par les événements. Or ma vie a été coupée par un événement majeur, qui a atteint en même temps les deux peuples auxquels j'appartiens, comme un enfant appartient à la fois à son père et à sa mère. Chacun sait la commotion qu'a provoquée chez les Français la défaite de 1940 et ses conséquences ; que dire alors des Juifs, et plus particulièrement des Juifs français, de leurs désillusions et de l'amertume qui en naquit, contrebalancées — il est vrai — par l'admiration et la reconnaissance suscitées par de remarquables dévouements. Je suis de ceux que ces événements durement ressentis ont rendu intimement solidaires du peuple juif, sans pour cela en aucune manière les avoir éloignés du peuple de France. Je me veux également fidèle admirateur de ma bonne ville de Nîmes au long des siècles bienveillante à l'égard des Juifs.

Ainsi, Monsieur le Président, Messieurs, soyez remerciés de m'avoir admis en votre Compagnie, admis cet être un peu à part que je suis, inclassable dans les catégories que la tradition a créées en votre sein. Vous ne pouviez me considérer que comme « indépendant » qu'on nomme aussi « sauvage » ; de toute évidence, ma place n'était dans aucune des deux autres catégories. Au mot « sauvage », Littré donne bien des significations que je me garderai d'énumérer. Les ayant considérées une à une, je ne me suis senti, entre autres, ni « cruel », ni « barbare » ; je ne sais si j'ai

quelque chose de « farouche », de « rude », bien que des infirmières ou des étudiants aient pu me trouver « intimidant » ; peut-être (c'est la cinquième définition de Littré) aimé-je à « vivre seul », à « éviter la fréquentation du monde » ; je veux bien l'admettre, dans une certaine mesure. Je sens qu'à votre contact cet aspect sauvage de ma personnalité va encore s'atténuer. Où irai-je alors ?

Quoi qu'il en soit, à tous, je suis particulièrement reconnaissant de m'avoir invité à siéger parmi vous : c'est pour moi un grand honneur et une joie intense.

\*\*

Il peut paraître paradoxal qu'un descendant de Juifs alsaciens vienne ici prononcer l'éloge de Paul Blanc, féru de félibrige et lui-même successeur en ce siège du majoral Georges Martin. En vérité, si la plupart de mes ancêtres tirent leur origine d'une province lointaine, étrangère à notre culture méridionale, il n'en est pas moins exact que j'ai aussi des racines comtadines, et au-delà languedociennes ; si j'en crois les noms de mes aïeux en terre comtadine quelques lointains personnages portaient déjà au Moyen Age non seulement à Crémieu, mais aussi à Millau (ou Milhaud ?) et à Lattes des gènes qui m'étaient destinés. Depuis donc des siècles, je cotoie d'authentiques Occitans et mes aïeux comtadins étaient voisins des Blanc, Provençaux rhodaniens.

Certes, je n'ai jamais été familier de la langue provençale ; tout au plus quelques mots isolés du dialecte nimois dans ce qu'il a de plus imagé, sortent, rarement, de ma bouche. Je regrette de ne pas savoir lire Mistral et ses émules dans le texte, d'être réduit à les connaître à travers les traductions qui toujours déforment.

Mais, au fait, voici des personnages — je veux parler des félibres, et aussi de Paul Blanc — qui font vivre dans une France qui se veut Une des particularismes régionaux.

La politique continue de la France depuis des siècles avec, pour ne citer que les plus proches, Richelieu, Louis XIV, la Révolution et ses Jacobins, Napoléon I<sup>er</sup> et jusqu'au moins la III<sup>e</sup> République, a eu pour but l'unification du pays. C'est une politique qui a eu sa raison d'être et dont les effets restent bénéfiques dans leur ensemble. Cela doit-il empêcher les cultures régionales de persister, de s'épanouir même, comme l'individu s'épanouit d'autant plus que l'atmosphère culturelle dans laquelle il vit est riche et variée ? Au demeurant, si l'Europe se fait dans les siècles à venir avec une langue unique, ne doit-on pas souhaiter que des hommes têtus gardent notre belle langue, préservent pour l'humanité notre capital culturel propre ?

Les félibres, parmi lesquels Laforêt a été conté par Paul Blanc, ont maintenu et maintiennent les langues du Terroir et avec elles les particularismes de notre région. De même, je me sens héritier et porteur d'une tradition : elle n'est pas liée au sol de ce pays, mais s'y est développée largement, au Moyen Age au moins, dans tout le Languedoc et, en particulier à Posquières, englobé actuellement dans Vauvert : là le Rav Abraham ben David tenait école, une école qu'il aurait même un temps transférée à Nîmes, et s'opposait au rationalisme de Maïmonide, tandis que son fils Isaac l'Aveugle développait la cabale.

Ainsi le paradoxe n'est qu'apparent : comme mon éminent prédécesseur, je suis parmi vous représentant et messager d'un particularisme, bien différent il est vrai du sien.

Paul Blanc : au cours de mes visites j'ai été surpris de constater combien le trop court passage qu'il fit en cette maison avait marqué tant d'entre vous, il fallait vraiment qu'il eût une personnalité bien séduisante. Ce qui pour moi était un traditionnel devoir devenait alors un désir profond : apprendre qui il était et lui rendre hommage devant vous, moi, le seul sans doute ici à ne pas l'avoir connu ; encore un paradoxe...

J'étais élève de la classe de troisième de notre lycée lorsque Paul Blanc naissait à Avignon en avril 1929 : c'est dire que vous avez choisi pour lui succéder nettement plus âgé que lui. Il est excessivement triste d'avoir à prononcer l'éloge d'un homme si prématurément disparu, et dont la vie a été marquée par une suite de malheurs. Et d'abord, il perd son père, modeste cheminot, alors qu'il entre à peine dans l'adolescence, période de la vie où la présence du père est primordiale pour vous comprendre, vous guider, vous aider. Courageusement Paul Blanc remonte ce handicap. Déjà féru de lectures, avide de savoir, il est suffisamment ambitieux pour vouloir sortir de la condition modeste de son enfance. Il faut une bonne dose de qualités, de volonté et de ténacité, pour lire et travailler, dans une ambiance que j'imagine peu adéquate. Le travail d'écolier, d'étudiant est en règle générale plus facile à un fils d'ingénieur, d'avocat, de médecin par exemple qu'à un fils d'ouvrier, toutes choses égales par ailleurs. Mais lorsque celui-ci possède intelligence et volonté, il peut dépasser ceux-là plus prompts à « se laisser aller ». Et c'est bien ainsi. Il est à penser que Paul Blanc avait toutes les qualités requises, puisqu'à 21 ans il entre à la banque Chaix après avoir entrepris avec le seul brevet élémentaire des études de droit et de comptabilité. Il a fallu encore qu'il travaille bien des heures, en dehors des heures dues à la banque, pour être reconnu dix ans après apte à un poste de direction d'abord à Saint-Gilles, puis, en 1963, à Nîmes comme sous-directeur ; et encore pour accéder bientôt à la direction de l'agence de Nîmes avec la charge de l'inspection des agences du département.

Pourtant ni ce travail professionnel intense et efficace, ni le trouble et le chagrin que lui cause la présence au foyer d'une fille handicapée ne le détournent d'entretenir et d'enrichir sa culture générale. Il est un admirateur de Baudelaire, et fait ici-même, en 1978, une communication sur : *A propos de deux lettres inédites de Baudelaire*, marquant

ainsi son entrée comme correspondant dans votre Compagnie. Rapidement vous reconnaissez ses mérites et le 8 janvier 1982, il est reçu comme membre résidant. Entre-temps, il a produit son œuvre majeure : *En compagnie du Félibre Laforêt*, publiée en 1980. C'est que, lors de son séjour à Saint-Gilles, il a fait la connaissance de Raymond Blanc, petit-fils du félibre. Celui-ci lui a-t-il parlé avec chaleur de son aïeul ? Toujours est-il que Paul Blanc se prend d'affection pour Laforêt et d'un intérêt puissant pour sa vie et son œuvre. Je note encore dans ses écrits : *Avec Maguelone, poète de Saint-Gilles*, 1977, et aussi pour une fête du personnel de sa banque quelques pastiches où apparaît, chez cet auteur sérieux, un esprit facétieux. Il donne encore une préface à des poèmes de Jean Raoux : l'exemplaire que j'en ai porte une dédicace écrite d'une main ferme, sept semaines avant sa mort. Cependant, il a le plaisir de voir grandir ses trois derniers enfants ; mais le malheur vient à nouveau s'abattre sur son foyer : Madame Blanc tombe malade, souffre de longs mois avant de lui être arrachée ; à la souffrance morale qu'il subit, s'ajoute bientôt pour lui-même la terrible épreuve de la maladie qui l'emporte le 31 janvier 1985, à 54 ans.

Travailleur, sérieux, il a vécu au milieu de ses livres dans l'intimité de son foyer aussi aisément qu'au milieu de ses comptes et de ses clients à la banque. Ces occupations ne l'ont pas empêché de rester disponible : il l'a bien montré en acceptant la charge de la trésorerie de notre Compagnie et en devenant une des principales chevilles ouvrières de la commémoration de son tricentenaire.

Dans *En compagnie du Félibre Laforêt*, Paul Blanc écrit : « Seule la connaissance de l'homme permet la compréhension de son œuvre ». On pourrait aussi affirmer l'inverse : la connaissance de l'œuvre d'un écrivain permet la compréhension de l'homme, ce qui n'est pas contradictoire. C'est par son œuvre que je veux essayer d'approcher l'homme en sa profondeur.

Le 8 janvier 1982, Paul Blanc prononce son discours de réception à l'Académie de Nîmes : il ne parle pas de lui, aucune étape de sa vie n'y est retracée ; aucune opinion personnelle n'y est émise : ce silence dit assez sa discrétion, sa modestie. La première partie du discours est consacrée au métier de banquier : on sent qu'il aime sa profession. Il en connaît bien l'histoire, il en trouve les sources en Mésopotamie, avant même que la monnaie ne soit créée. Il en montre les difficultés ; elle est condamnée à cheminer entre des obstacles contradictoires. On sent qu'il s'est heurté lui-même à ces contradictions et que banquier au cœur généreux, il aurait bien voulu pouvoir accorder tel crédit qu'une étude attentive du dossier l'amenait à refuser avec toute la courtoisie possible ; un tel refus était pénible à cet homme bon et sensible. Par ailleurs, dans ce discours, maints détails et citations laissent entrevoir sa large érudition.

On retrouve ces mêmes qualités dans son ouvrage sur Laforêt dont il avait découvert par hasard l'œuvre. On peut se demander s'il ne se décrit pas lui-même lorsqu'il écrit à propos de Laforêt adolescent : « Il va s'attacher à rattraper le temps perdu. Il dévore tout ce qui s'offre à lui : livres, journaux, revues, publications de toutes sortes ». Ou encore : « On a dit que Laforêt était autodidacte. En fait, et raisonnablement, personne ne peut prétendre et se flatter d'avoir appris sans maître. Ce sont les livres, les traditions populaires, les conversations quotidiennes, les voyages, aujourd'hui les moyens audio-visuels, c'est-à-dire les autres qui apprennent à ceux qui ont peu fréquenté l'école... ».

Il se montre soucieux d'objectivité : « Dans cette étude, écrit-il, nous avons essayé de ne rien enjoliver, ni de rien noircir. Nous nous sommes efforcés de ne pas nous départir non plus d'un souci constant d'exactitude... Nous n'avons rien allégué dont nous n'eussions la preuve. Nous ne croyons pas avoir manqué d'objectivité. » C'est dans cet état d'es-

prit qu'il décrit l'incident un peu brutal qui a opposé Laforêt à Mariéton, et aussi qu'il rédige son chapitre « *Dono Andriano* ». Tel est le surnom que Mistral donnait à son hôtesse de la rue Briçonnet. Après Laforêt, Blanc en cherche la raison. Il est ainsi amené à rechercher et à exposer des précisions supplémentaires sur le modèle auquel Mistral faisait sans doute allusion : une héroïne de Valensole, village ligueur des Basses-Alpes au XVI<sup>e</sup> siècle qui avait été surnommée ainsi en raison d'un acte de courage viril par lequel elle sauva son mari sur le point d'être pendu. A ce souci d'objectivité, de dire vrai, il sacrifie quelquefois une certaine concision. Ainsi, me semble-t-il, le chapitre où il prend le parti de Daudet contre Laforêt. Au « *Daudet coupable d'avoir diffamé le Midi* » de Laforêt, il oppose l'« *amour profond pour la Provence* » du grand écrivain.

Paul Blanc ne se dévoile-t-il pas encore lui-même, lorsqu'il dit de Laforêt : « *Servant la vérité, conquête de tous les instants, il défendait ses idées avec fougue. La vérité est toujours difficile à atteindre. L'expérience montre que les plus fécondes ne s'imposent pas forcément comme des évidences. L'objectivité exige un effort permanent. Nos passions, nos goûts, nos propres intérêts, notre paresse aussi, nous dissuadent d'accomplir cet effort. Est-on certain d'avoir raison ?* » Je me représente effectivement Paul Blanc à la recherche de la vérité : il fouille les textes, recourt aux Archives, accumule renseignements et preuves, il indique au lecteur ses sources, donne des références précises. Effort permanent qu'il n'esquive pas. Les obstacles qu'il énumère, passions, goûts, intérêts, paresse, il semble les avoir franchis sans trop de mal pour « *dire vrai* ». Mais il interroge : « *Est-on certain d'avoir raison ?* », digne doute. Sa vérité, acquise chèrement, reste empreinte de scepticisme. Que le scepticisme est pourtant état inconfortable ! Et combien les sceptiques ont droit à envier ceux qui sont sûrs d'eux-mêmes, ne se posent plus de questions une fois leur

conviction faite par un cheminement quelquefois bref. Qu'ils sont heureux ceux qui sont sûrs de détenir la seule, l'unique vérité, la leur ! Face à eux, les sceptiques sont, lorsque la paresse ne les retient pas, amenés à être des besogneux à la recherche de preuves et de contre-preuves, toujours en dispute avec eux-mêmes ; chercheurs infatigables quelquefois efficaces, ils n'arrivent qu'à des conclusions modérées où perce encore leur scepticisme ; tournure d'esprit qui pourrait entraîner les plus faibles à l'anxiété. La vérité est-elle unique ? Voyez le Mont-Blanc côté français : une montagne dont le sommet surprend par ses contours doux ; on dirait vu d'ici un ballon vosgien haut perché, blanc, étincelant au soleil ; côté italien, vous ne le reconnaissez pas ; ce n'est que mur vertical de rochers surmonté d'une pellicule de glace. La vérité me paraît ainsi : une sans doute comme le Mont-Blanc, mais perçue différemment suivant les esprits qui la scrutent, la façon dont elle est recherchée, en bref l'angle sous lequel elle est vue... Tout comme le Mont-Blanc. Paul Blanc, lui, était un sceptique efficace.

Outre l'estime qu'il manifeste à Laforêt, son admiration pour Alphonse Daudet, nous savons que Paul Blanc aimait Pagnol. Il ne faut pas croire qu'il n'appréciait que les auteurs de notre région. Sensible, il aimait la poésie, la sentait en lui. C'est ainsi qu'il cite Chateaubriand : « La poésie, c'est le chant intérieur » et, dans une préface qu'il écrit pour des poèmes de Jean Raoux, il cite Anatole France : « Les poètes nous aident à aimer : ils ne servent qu'à cela. Et c'est un assez bel emploi de leur vanité délicieuse ». Ainsi aime-t-il particulièrement Baudelaire et lui consacre-t-il de minutieuses recherches exposées dans *A propos de deux lettres inédites de Baudelaire* : il y est amené à approcher des contemporains du poète et à détailler même dans des notes précises la vie et l'œuvre d'auteurs oubliés, tel Félix Maillard, dont, en annexe, il reproduit un conte ; le choix n'est pas fortuit, puisque c'est l'histoire, émouvante, d'une petite

handicapée... Ce travail sur Baudelaire avait été précédé de la publication d'une de ces deux lettres dans le « Bulletin baudelérien » édité par Vanderbilt University, aux Etats-Unis. Or la consécration d'une découverte ou d'une étude par une université américaine honore aujourd'hui son auteur et le fait connaître. Il en était ainsi, il y a un peu plus d'un demi-siècle, des travaux publiés en France...

Permettez-moi, Messieurs, de conclure cet hommage à Paul Blanc en lisant un poème de Baudelaire, dont il entendait peut-être en lui, au soir de sa courte vie, le chant :

*Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.*

*Tu réclamais le Soir ; il descend ; le voici :*

*Une atmosphère obscure enveloppe la ville,*

*Aux uns portant la paix, aux autres le souci.*

*Pendant que des mortels la multitude vile,*

*Sous le fouet du Plaisir, ce bourreau sans merci,*

*Va cueillir des remords dans la fête servile,*

*Ma Douleur, donne-moi la main ; viens par ici,*

*Loin d'eux. Vois se pencher les défuntes années,*

*Sur les balcons du ciel, en robes surannées ;*

*Surgir du fond des eaux le Regret souriant ;*

*Le Soleil moribond s'endormir sous une arche,*

*Et, comme un long linceul traînant à l'Orient,*

*Entends, ma chère, entends la douce Nuit qui marche.*

La séance est levée à 18 heures. M. le docteur Lucien Simon se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de ses confrères ainsi que celles de sa famille et de ses très nombreux amis.

*SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1985*

La séance ordinaire du 22 novembre s'est tenue le 20 novembre afin de permettre aux membres de l'Académie de prendre part au Colloque de Commémoration du Tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes organisé à Nîmes le 22 et le 23 novembre.

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Châtau, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, membres résidants ; et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon.

A la place de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, absent pour raisons de santé, M. Félix Villeneuve, secré-

re adjoint, donne lecture des procès-verbaux des séances du 11 octobre, du 25 octobre et du 8 novembre. Ces procès-verbaux sont approuvés.

M. Joachim Durand évoque la question du remplacement du très regretté docteur Jean Paradis, décédé au cours de l'été. Notification de la vacance du siège sera faite prochainement dans les conditions visées par l'article 15 du règlement.

L'Académie écoute une communication de M. Clément Martin, correspondant : *A la découverte de la garrigue*, accompagné d'un diaporama. En voici le résumé :

Aux portes même de Nîmes le promeneur découvre une végétation particulière : la garrigue. Un œil non initié n'y voit qu'un moutonnement de petits arbustes toujours verts. Peut-être même notre promeneur perçoit-il une monotonie... il n'en est rien !

Dans ce qui va suivre, géologie, relations des espèces les unes avec les autres, actions du climat et celles de l'homme seront évoquées.

Tous ces éléments sont liés, s'interpénètrent, fusionnent pour donner à notre promeneur la fascinante évidence de l'extraordinaire diversité de la Vie...

Entre le Massif de l'Aigoual (au nord) et les plaines littorales (au sud) on rencontre des formations calcaires plus ou moins épaisses qui datent du Crétacé inférieur (120-130 millions d'années).

Ces terrains se sont plissés et mis en relief pendant la formation des Pyrénées il y a 45 millions d'années...

Ainsi, entre Nîmes et les Cévennes ce sont ces grandes ondulations de calcaire qui servent de support à la garrigue.

L'une d'elles est depuis très longtemps bien connue. Elle sert de cadre au pays qui est le mien : la Vaunage.

Géologiquement c'est un « anticlinal » assez compliqué, formé d'une série de rides, de failles..., mais si notre promeneur se place au sommet de la côté de Clarensac il comprendra sans peine que le creux devant lui est le résultat d'une érosion intense dans les terrains tendres du cœur du plissement. Par contre, le dôme a disparu. Il n'en reste que les bords en forme de falaises, faisant ressembler la Vau-nage à un cuvon de vin !

Rostres de Belemnites et Ammonites ne sont pas rares ici, mais déplaçons nous vers le nord, vers Saint-Mamert.

Il y a 100 millions d'années, un bras de terre relie Cévennes et massif des Maures-Estérel (Bombement Durancien).

Sur ces terres émergées se déplaçaient à la fin du secondaire, de gros reptiles. On trouve à Fons-Outre-Gardon des ossements de dinosaures et des dents de crocodiles (Champ Garrimond).

Plus tard, dans ces mêmes régions, des lacs fossiles (Eocène) renfermeront une riche faune de gastéropodes (Planorbes, Limnées, Potamides).

Mais c'est à Saint-Mamert, à Robiac, que la garrigue présente le plus beau gisement de gros mammifères d'Europe (Plagiolophus, Paleotherium, Lophiodon, etc.).

Enfin et pour vous permettre le passage avec les formes vivantes actuelles, les grès de Célas (nord de Saint-Mamert) de 35 millions d'années, montrent une série de feuilles fossiles, parfaitement conservées, appartenant aux genres : saule, laurier et camphrier, témoignant d'un climat beaucoup plus chaud que celui que nous connaissons actuellement.

En effet, le climat actuel, résultant du réchauffement postérieur aux glaciations quaternaires est récent. C'est lui qui distribue les plantes sur leur aire écologique. C'est le facteur clé de la répartition. Quels sont les éléments de notre merveilleux climat méditerranéen ?

D'abord le vent — la violence du Mistral avantage les formes basses (tous les petits arbustes de la garrigue : thym, romarin, lavande).

Le soleil : notre garrigue reçoit 2.750 heures de soleil par an, ce qui témoigne de la limpidité du ciel.

Mais l'élément dominant de ce climat est le couple température-précipitations. On les représente sur un même diagramme. Si l'hiver apparaît comme une saison clémente ; si les périodes végétatives ont leur maximum au printemps, parfois en automne, par contre la situation est dramatique en juillet et août. Il ne tombe que quelques millimètres d'eau et l'évaporation est à son comble !

Comment, mais comment donc, résister à ces deux mois de chaleur et de sécheresse ?

C'est ici que l'extraordinaire faculté d'adaptation de la matière vivante apparaît : la paroi des feuilles s'épaissit, une cuticule luisante, imperméable se forme. De très nombreuses plantes de la garrigue ont ce caractère : chêne vert, chêne kermès, filaria (Alavert), l'alaterne (Nerprum), buis, pin...

La feuille peut aussi s'entourer de poils, qui limitent l'évaporation. La feuille de loin paraît blanche : face inférieure des feuilles du chêne vert, du chêne blanc, du ciste blanc, un grand nombre de borraginacées, de la bonjanie, certains teucrium...

La plante peut émettre une huile essentielle, par des cellules excrétrices et cette atmosphère autour de la feuille, limite l'évaporation. On trouve dans ce cas les plantes les plus prestigieuses de nos régions : thym, lavande, sarriette, Romarin !

La feuille peut se réduire, s'enrouler afin de garder cette eau si précieuse. C'est le cas du fameux brachypode, l'herbe aux moutons (la « baouque »), le thym, la badasse, la stéhéline. Dans cette même voie, les feuilles deviennent aciculaires comme chez l'asperge et le fragon (fausses

feuilles), le pin d'Alep, ou bien... disparaissent telle l'aphyllante !

Si l'on devait donner le prix d'excellence à l'adaptation au climat à une espèce, sans hésiter je nomme : le thym. Sa forme : adaptée au vent. Ses petites feuilles : limitent l'évaporation et, si petites, qu'elles évacuent la trop grande chaleur, un peu comme les éléments d'un radiateur. Puis les essences que la plante distille et qui, miracle, la mettent à l'abri de la dent des moutons ! De plus, il existe des races chimiques du thym étagées suivant l'altitude...

La garrigue, aux yeux des promeneurs paraît sereine. Il n'en est rien. Chaque espèce doit se battre pour vivre. Sur cette croupe incendiée, une nappe de cistes de Montpellier paraît impénétrable. C'est que la plante éliminerait la concurrence grâce à des toxines secrétées par ses racines. Ce ciste héberge sur celles-ci un parasite : le cytinet. C'est une plante évoluée (sa fleur en témoigne) mais tout son système végétatif est réduit. Même la nécessaire chlorophylle est absente ! A quoi bon ? Ceci est un excellent exemple de l'impact du mode de vie sur l'architecture de la plante.

Entre les plantes et les animaux, les relations sont extrêmement diverses.

Témoin la cigale. Son rostre suce la sève sous l'écorce. Mais l'arbre n'en souffre pas. Laissons tranquille ce symbole du midi à craqueter à satiété dans la fournaise !

Plus grave est l'action des galles qui déforment des tissus végétaux. Le record est détenu par le fameux odorant pistachier térébinthe qui abrite les œufs de quinze espèces d'hyménoptères déterminant sur lui d'énormes excroissances. Celles-ci déforment soit le limbe des feuilles, soit le pétiole (Fordia, Pemphigus).

L'églantier lui-même n'est pas épargné. Le promeneur remarque souvent de petites boules chevelues portées par les rameaux. C'est le « bedegar », galle renfermant la ponte d'un hyménoptère (Rhodites) ; là aussi, la plante ne souffre

fre pas, et le cycle de l'insecte se « ferme » sur une relation peu traumatisante pour le végétal.

Par contre, les relations deviennent « plus tendues » entre le chêne vert et le bupreste — qui n'a observé, l'été, de nombreuses branches sèches de cet arbre ? l'insecte, ici, pond à l'extrémité d'un rameau, la larve remonte dans la branche, ronge le bois, se chrysalide dans une petite loge, interrompant la sève nourricière et provoquant la mort du rameau.

Pour en terminer avec ces relations animaux-végétaux, l'exemple de la chenille processionnaire du pin montre à quel point ces relations peuvent être néfastes pour l'arbre ? En certaines années, des forêts entières sont mises à mal par ces dévoreuses de feuilles. Le cycle du papillon est complexe. Combien est adaptée au froid cette poche de soie ! (nid d'hiver). Aux premiers jours tièdes, une armada de larves se répand sur le feuillage. Le forfait accompli, la larve fait sa nymphose dans le sol : l'adulte sort de terre grâce à une solide crête dentée. Heureusement, le coucou, prédateur de chenilles, vient au secours de l'arbre...

Mais il existe une action extraordinairement importante qui a véritablement engendré la garrigue : c'est l'action humaine.

Dès le néolithique, l'homme se sédentarise. De prédateur (paléolithique supérieur) il devient producteur... C'est ici véritablement que les choses se gâtent pour notre belle forêt climatique d'yeuses et de chênes blancs. Depuis presque sept mille ans notre pays subit le feu (pour dégager des terrains agricoles) et le parcours du troupeau... Toute la région méditerranéenne se « spécialise » dans l'élevage de la chèvre et du mouton.

Alors, là encore, la Nature va inventer : des piquants : genévrier, ajoncs, calycotome, genêt dit « scorpion », panicaut, chêne kermès ; une sève abominablement âcre : les

euphorbes ; des poisons : le garou, l'ellébore ; des odeurs : la rue, le thym, le romarin, la psoralée.

Alors va s'étendre sur le « Saltus » des étendues de steppes à brachypode, parsemées de lavandes et de thym, bordées de chênes kermès. C'est cela la garrigue, c'est ce qui reste de la futaie d'yeuses, c'est sa dégradation mille fois répétée due à l'homme et de son troupeau.

Mais si ce dernier se fait rare, aujourd'hui, peut-on espérer la reconquête de l'arbre ? Hélas ! il se perpétue de nos jours, ce qui était l'allié du berger et qui est maintenant celui de la bêtise sinon du crime : le feu !

Ici encore, la nature invente. La plante va développer un système souterrain très dynamique. Le feu passe et détruit l'appareil aérien. Mais la plante n'en meurt pas. Il apparaît alors très rapidement un autre faisceau de tiges. La vraie garrigue est une adaptation au feu : le kermès, l'arbousier, la badasse (*dorycnium*), les asphodèles.

De plus, surgissent alors toute une série de plantes que les feux entretiennent, favorisent : les cistes, les pins d'Alep. C'est ici l'élaboration d'un pacte où l'incendie et la plante jouent de concert, un cycle infernal toujours perpétué...

La garrigue est donc une association de plantes, ligneuses le plus souvent, où les végétaux ont une faible hauteur, association ouverte où le promeneur peut circuler facilement et où le sol apparaît, squelettique, sur un substrat en général calcaire. C'est un faciès de dégradation de la forêt de chênes. Dégradation due à l'homme et à ses œuvres.

Mais au-delà de ce moutonnement infini d'arbustes rabougris apparaît le merveilleux pouvoir d'adaptation de la vie. Et l'esprit de l'homme s'enrichit à cette source inépuisable et qui confond.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; de nombreux correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, Mlle Alice Fermaud, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse.

Une minute de recueillement est observée à la mémoire de M. Roger Leenhardt, correspondant, récemment décédé.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Notification est faite de la vacance du fauteuil de membre résidant du regretté docteur Jean Paradis.

L'Académie a reçu en hommage :

Charles de Belleval, *Notice sur Montpellier*, Nîmes, 1985.

De plus, M. André Nadal a offert à notre bibliothèque ses œuvres complètes.

La Compagnie écoute ensuite un exposé de M. Pierre Ollier de Marichard, correspondant, sur les réserves naturelles des gorges de l'Ardèche.

M. Pierre Ollier de Marichard est membre du comité scientifique de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche. Avec un autre correspondant, M. J. Combier, et M. J.-L. Porte, il est l'auteur du chapitre relatif à la préhistoire d'une très belle plaquette illustrée sur *La réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche*.

Parlant d'abondance, notre confrère a émaillé sa communication de nombreuses anecdotes et de souvenirs remontant à la guerre de 1939-45. Devenu l'un des premiers créateurs des maquis de l'Ardèche, sa connaissance approfondie des lieux devait rendre d'inappréciables services.

Ne disposant pas d'un texte écrit de sa main, on a pris la liberté de donner un aperçu rapide du sujet qu'il a traité à l'aide de la monographie à laquelle il a collaboré et dont il a, d'ailleurs, créé la maquette.

Après un aperçu géographique, un chapitre important est consacré aux éléments de géologie indispensables. Il est illustré de très belles photos et de schémas très clairs. Les effets de l'érosion sur ce massif calcaire sont à l'origine d'une topographie karstique avec falaises, lapiaz, éboulis, avens, grottes innombrables dont le réseau souterrain parcourt tout le massif urgonien. La rivière a tendance à couper certains méandres. Elle y a réussi de façon spectaculaire en créant le Pont d'Arc, arche géante de 66 m de haut enjambant le cours d'eau.

Vient ensuite un bref aperçu des peuplements animaux de ce canyon de 35 km avec toute une faune, dont certains éléments sont en voie de disparition, comme l'aigle de Bonelli ou le vautour pernoptère. Le caractère sauvage du site leur convient parfaitement.

La végétation va de la chenaie verte et la garrigue jusqu'à la chenaie blanche, suivant la nature des sols. Les botanistes peuvent y étudier plus de 400 espèces de plantes dont beaucoup, de caractère méditerranéen trouvent ici la limite nord de leur aire d'habitat.

La préhistoire s'étale sur un éventail très étendu, depuis le gisement paléolithique inférieur à industrie acheuléenne d'Orgnac III découvert par M. Combier et fouillé sous sa direction. Les outils recueillis par milliers comprennent des nombreux bifaces de type acheuléen. Ils étaient l'œuvre d'hominidés pithécanthropiens ou prénéanderthaliens. Une unique dent recueillie se rapproche de celle de « l'homme de Tautavel » qui vivait en Roussillon il y a 200 ou 300.000 ans. Plus près de nous, il y a environ 50.000 ans, l'homme de Néanderthal a laissé les traces de son industrie à l'abri du Maras ou à la grotte de Saint-Marcel. Quant à l'homo sapiens fossile (Cro-magnon) du paléolithique supérieur il nous a laissé sept grottes ornées de gravures ou peintures dont certaines sont datées par leur industrie solutréenne.

Les premiers cultivateurs et pasteurs du néolithique ont laissé des vestiges nombreux, avant que les chalcolithiques n'élèvent leurs dolmens ou leurs statues-menhirs. Ils seront suivis par la civilisation du bronze, puis celle du fer, au seuil de la période historique reconnue par les premiers documents écrits. Une courte étude achève l'ouvrage. Elle est relative au remplissage des grottes et abris sous roche. Ici intervient le climat : dépôts éoliens de sables, éboulis dus à la gelivation des parois, en période sèche et froide, alluvionnements dus au ruissellement en période humide,

se succèdent en fonction des conditions météorologiques du moment.

Le développement actuel du tourisme, la facilité des déplacements risquent de mettre en péril sites, gisements, faune et flore sauvages. La Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, créée en 1980, se propose de sauvegarder ce patrimoine, autant qu'il est possible. Et les Gardois sont aussi concernés, puisqu'une partie de la rive droite de l'Ardèche se trouve dans le département du Gard, depuis la grotte d'Oulen, en amont, jusqu'à la commune d'Aiguèze, à la sortie du canyon.

Par manque de temps, la communication de M. Robert Doria, correspondant, sur *Roger Bastide, sociologue*, est, avec son accord, reportée à une date ultérieure.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1985

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. docteur Lucien Simon, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le secrétaire perpétuel met au courant l'Académie de l'important travail de diffusion des publications de l'Académie dû à la Librairie Lacour. Il est décidé d'accorder à cette librairie le titre de « Librairie de l'Académie ».

M. Robert Doria, correspondant, présente une communication sur : *Roger Bastide, sociologue*, dont voici le résumé :

Roger Bastide naît en 1898. Il passe à Grenoble la licence, à Bordeaux le diplôme d'Etudes supérieures de Philosophie ; il est agrégé à 24 ans.

Il professe en France jusqu'en 1938, avant de partir au Brésil pour une longue période d'enseignement à l'Université de Sao Paulo. Il travaille pendant vingt ans avec le docteur Paulo Duarte pour l'Institut français des Hautes Etudes brésiliennes à Paris. Il pénètre cette terre qui va presque devenir la sienne et devient l'un des plus illustres intellectuels du Brésil et un véritable créateur d'écoles.

Roger Bastide reçoit l'initiation à la religion animiste candomblé de Bahia pour, dit-il, devenir africain. Ses vertus lui valent respect, reconnaissance, estime. Modeste et discret, calme et réservé, tendre souvent, il rayonne la bonne humeur. Scientifique et penseur, pur humaniste, il est cité par ses élèves comme « un modèle, un exemple, un emblème pour former des hommes ».

En France d'abord, puis au Brésil, il s'impose dans les milieux européens et sud-américains par ses études sur le mysticisme et la religion.

En 1951, il est directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes en Sciences sociales de Paris. Après un voyage en Afrique, il prépare une thèse de doctorat : *Les Religions agro-brésiliennes*.

Il crée en 1959 à la Sorbonne la chaire d'ethnographie sociale et religieuse, en 1962 le Centre de psychiatrie sociale, qu'il dirigera jusqu'à sa mort le 11 avril 1974 à Paris, à 76 ans.

Notre concitoyen est encore considéré dans les sphères littéraires brésiliennes comme l'un des grands scientifiques sociaux (lire *Editora Atica*, Sao Paulo, 1984).

Oui, trente après qu'il les ait enseignées, ses théories, sa doctrine, ses conclusions restent exemplaires.

Roger Bastide a publié : *Problèmes de la Vie mystique* (1931), *Eléments de Sociologie religieuse* (1935), *Sociologie et Psychanalyse* (1950), *Brésil, terre des contrastes* (1951), *Sociologie des maladies mentales* (1965), *Le prochain et le lointain* (1970), *L'anthropologie appliquée* (1971), *Le rêve, la transe et la folie* (1972).

Certains de ces titres ont été traduits en anglais, portugais, arabe, espagnol, italien.

M. Edgar Tailhades, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Victor Hugo, fait ensuite une communication sur la fameuse *Bataille d'Hernani* qui, au début de l'ère romantique a eu un très grand retentissement. Elle était la manifestation de l'actuelle jeunesse qui voulait rompre avec les vieux préjugés et les vieilles routines et, comme l'a si bien dit Raymond Escholier, dans son livre dense sur Victor Hugo : « Le cor d'Hernani annonçait la Marseillaise des Barricades ».

M. Edgar Tailhades a planté, pour ainsi dire, son décor au milieu d'une époque, donc après la Révolution, le Consulat et l'Empire. Le caractère terne et rétrograde apparaissait aux yeux de tous et, particulièrement, à ceux des nouvelles et ardentes générations.

Il a souligné combien Alfred de Musset, dans sa *Confession d'un enfant du siècle*, avait su dépeindre le malaise, affirmant que « sur un monde en ruines, toute une jeunesse studieuse et, regrettant la gloire rayonnante de la France en Europe, n'avait devant elle qu'une société à l'aspect sombre, hypocrite et silencieux ».

L'auteur a évoqué les démêlés qu'avaient eus le jeune Victor Hugo, chef des audacieuses cohortes romantiques, avec le pouvoir royal et sa censure, largement compensé par l'enthousiasme de toute la population parisienne, acquise aux idées de progrès.

L'apothéose d'*Hernani* au Théâtre français demeure un grand moment de l'histoire du théâtre et de l'histoire tout court. Elle fut un symbole de toute une génération bouillonnante et novatrice qui fit lever des espérances dont la Révolution de juillet 1830 fut la probante manifestation.

Ne serait-il pas souhaitable qu'à l'époque où nous sommes, où le matérialisme a pris le pas sur des idéaux mobilisateurs, soit livrée une nouvelle Bataille d'*Hernani* ?

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.